L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1263 - VENDREDI 28 MARS 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Tous les départements et les exploitants de Bourgogne sont concernés

Appel régional à la mobilisation le 9 avril à Nevers

Face aux perspectives catastrophiques qu'offre la réforme de la PAC, la FRSEA appelle à la mobilisation des agriculteurs bourguignons le 9 avril prochain à Nevers. Exploitants et professionnels des quatre départements de Bourgogne témoignent ici de leur volonté de faire bouger les choses, alors qu'il en est encore temps. Le 10 il sera trop tard... *Pages 3 et 19*

Élevage Porcin

Une relance de la production s'impose



Photo Réussir

La relance de la production sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la Fédération nationale porcine. "C'est un impératif, si l'on veut maintenir le potentiel de production" et résister aux effets d'une globalisation en marche, qui pourrait aussi mettre à mal cette production, déjà particulièrement menacée dans nos régions à faible densité d'élevages. C'est ce que Paul Auffray, secrétaire général de la FNP, est venu dire aux éleveurs de la section régionale porcine réunis au Pôle agricole de Créancey (21), en forte attente de perspectives d'avenir. *Page 17*

Côte d'Or

› Session de la Chambre d'agriculture

Une question d'enveloppes



Nièvre

› Baisse des effectifs en apprentissage

Un directeur de CFA confie son inquiétude



Photo Réussir

Yonne

› MCEA

Épandages sous surveillance



Photo Réussir



MONGIN Jean-Jacques

n° ORIAS 07009678

> professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES — AVIVA

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Manifestation syndicale à Nevers: *«L'action du 9 avril n'est pas une option, c'est une nécessité !»*
• PRI Info

Côte d'Or
04 • Session de la Chambre d'agriculture: Une question d'enveloppes
05 • Chambre d'agriculture: Ingénieurs à tous les étages
06 • Élevage charolais: La Fédération joue les prolongations
07 • Viticulture: Un petit tour dans les vignes

Nièvre
08 • «Bois et forêt» : Le concours photo du Conseil général est lancé
09 • Salon de l'agriculture : Les participants nivernais reçus au Conseil général
10 • Apprentissage: un baisse des effectifs qui inquiète
11 • Vallées de la Loire et de l'Allier: Les contrats MAEt peuvent être prorogés jusqu'en 2015

Yonne
12 • Jeunes agriculteurs: Un forum pour échanger et s'informer
13 • MCEA: Des épandages sous surveillance
14 • Puisaye: Deux jours de rencontres autour des bocages de demain
15 • Section des anciens exploitants FDSEA: Marcel Huré réélu président

Bourgogne...
16 • Interbev Bourgogne: Communication et défense de l'élevage à l'épreuve de la rigueur
17 • Section régionale porcine: Un logo pour contrer la globalisation
18 • FNPL: Un congrès sous le signe de l'optimisme
19 • Action syndicale le 9 avril à Nevers: Tous concernés !

Services
22-23 • Cours et marchés
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Agronomie, économie, environnement...

Semaine du développement durable du 1er au 7 avril

Comme chaque année depuis bientôt douze ans, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Energie donne rendez-vous à tous les publics du 1er au 7 avril, pour la Semaine du développement durable. Cette année le fil rouge de toutes les visites et de tous les exposés sera «Consommer autrement... Oui, mais comment ?»

Dans le secteur agricole comme ailleurs, pour *«consommer autrement...»* les idées ne manquent pas, il suffit de s'intéresser à tous les programmes en cours auxquels les agriculteurs participent activement dans le cadre des actions des Chambres d'agriculture notamment. Systèmes de cultures innovants, réseaux Dephy, agriculture biologique, stratégies agro-environnementales, visites d'essais, maraîchage goutte à goutte, viticulture-viniculture durables, biologie des sols et vers de terre... les thématiques abordées sont multiples et se complètent. Elles intéressent directement les exploitants agricoles pour lesquels ces actions ont été engagées. Bien difficile sera celui qui ne trouvera pas là une réponse à ses questions, une idée pour demain.

Pour faire le plein d'idées, des rendez-vous sont organisés sur les thèmes agronomies et pratiques durables dans plusieurs exploitations de chacun des départements bourguignons. Ne ratez pas le ou les rendez-vous qui vous concernent.

Rendez-vous du 1er au 7 avril

Mercredi 2 avril à partir de 9h30
Ferme ouverte en agriculture biologique
Matin : Simulation de conversion bio en grandes cultures et réglementation - Villeneuve la Guyard
Après-midi : Visite d'une exploitation et des parcelles bio ferme de l'Abondance à Vaux sur Lunain (77)
Contact : Chambre d'Agriculture 89 : Patrice COTE 03 86 94 22 22
Contact : SEDARB : 03 86 72 92 20

Jeudi 3 avril matin
Systèmes de culture innovants— Réseaux DEPHY en grande culture et viticulture
Au Lycée agricole de La Brosse
Contact : Sarah GONZALES
03 86 94 60 00

Du mardi 1er avril d au mardi 8 avril
Comment agir « durable » pour la filière vitivinicole bourguignonne ?
Conférences sur l'aspect social du Développement Durable et sur la Biodiversité, ateliers autodiagnostic de l'entreprise vitivinicole, restitution Biodivine Life+, à Beaune, Chablis, Mâcon, Davayé.
Contact : BIVB 03 80 26 23 92 - eve.gueydon@bivb.com
Participation sur inscription uniquement

Lundi 7 avril de 9h à 17h30
Journée « ECOPHYTO, quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans le département de l'Yonne ?
Présentation du réseau DEPHY et table ronde
Chambre d'Agriculture de l'Yonne à Auxerre
Contact et inscription (obligatoire) : 03 86 94 22 22



Dimanche 6 avril de 14h à 18h
Porte ouverte en exploitation maraîchère aux pratiques durables : utilisation d'organismes auxiliaires, pratique de l'irrigation goutte à goutte
Groupement des Producteurs de Fruits et Légumes de Côte d'Or, Ferme des Marcs d'Or Messigny et Ventoux.
Contact : fermedesmarcsd'or@orange.fr

Jeudi 3 avril de 9h30 à 12h
Systèmes de culture innovants en grandes cultures, retour sur 5 années de suivi
Porte ouverte chez Thierry DETABLE à Entrains sur Nohain, lieu dit Ferrière
Contact : Cédric ZAMBOTTO 03 86 93 40 76 / 06 77 15 59 81

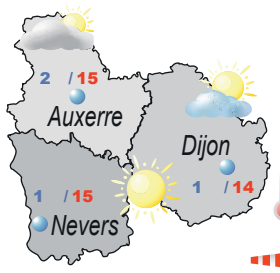


Jeudi 3 avril de 9h à 18h30
Comment améliorer nos sols pour être plus productifs ? Conférences sur le rôle et l'intérêt des vers de terre
Lycée agricole Olivier de Serre à Quétigny
Equipe des conseillers de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or.
Contact et inscription (obligatoire)
Pauline ALLARD 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr
Florent SAUVADET 06 87 85 07 28
florent.sauvadet@cote-dor.chambagri.fr

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 28 mars au 6 avril

DIJON CEREALES
AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 28 Mars

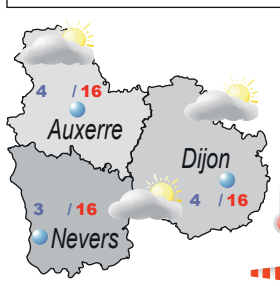


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Gontran
Soleil : 06:33 - 19:10
Lune : 05:05 - 16:42

Samedi 29 Mars

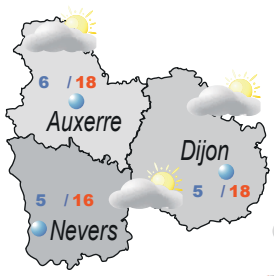


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Gwladys
Soleil : 06:31 - 19:11
Lune : 05:37 - 17:57

Dimanche 30 Mars



Nuageux
Le ciel restera nuageux et le soleil bien timide. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud 10 km/h

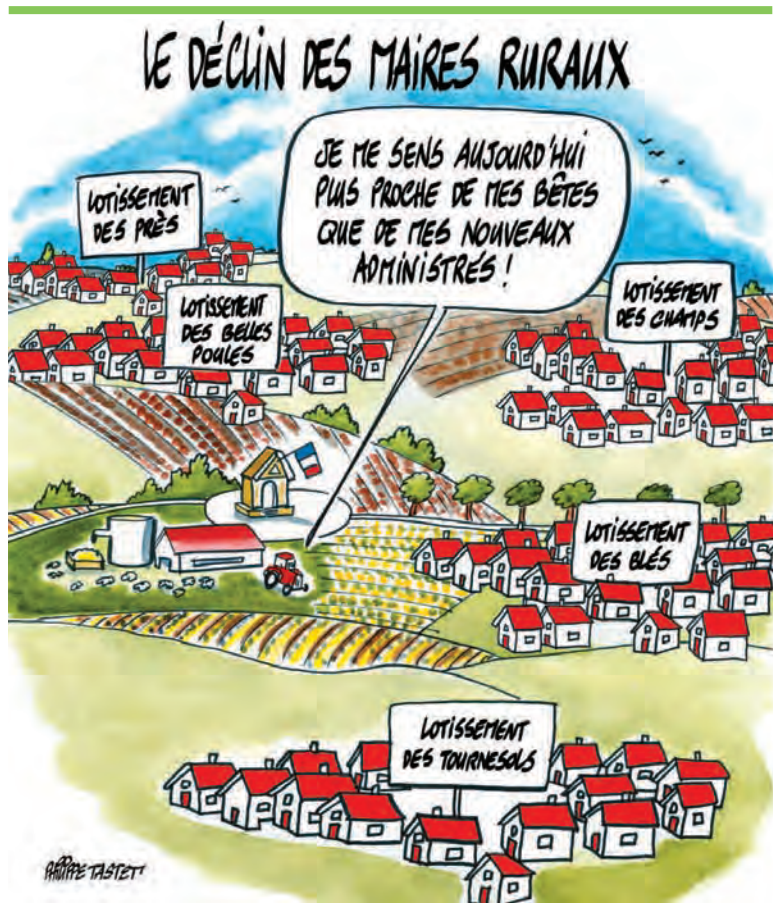
St Amédée
Soleil : 06:29 - 19:13
Lune : 06:08 - 19:11

Prévisions à 7 jours

Lundi 31 Mars au Mercredi 2 Avril :
Un ciel nuageux pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 8 à 11 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Avril :
Ces prochains jours se dérouleront sous des averses, parfois accompagnées de quelques orages.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

clin d'œil



Manifestation syndicale à Nevers

«L'action du 9 avril n'est pas une option, c'est une nécessité !»

Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre et secrétaire général adjoint de la FNB, revient sur les motifs de la tenue de l'action du 9 avril prochain à Nevers.


Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58

Nous l'avons tous entendu dans la bouche du ministre de l'Agriculture: *«La réforme de la PAC sera celle des territoires et des productions fragiles, elle sera aussi celle de l'élevage…»*
Nous l'avons tous entendu dans la bouche du ministre : *«Je défends avec acharnement l'intérêt de la filière viande française via la mise en place du logo viandes de France…»*
Nous l'avons tous entendu dans la bouche du ministre : *«Nous travaillons au choc de simplification…»*
Nous l'avons tous entendu dans la bouche du ministre : *«J'appuie vos demandes d'engagement de la grande distribution dans le VBF…»*

Tout roule donc pour le mieux, et grâce à la verve sans pareille de notre ministre, l'avenir de nos productions et de nos filières est rayonnant !

Clap de fin pour la partie idyllique de l'engagement politique du XXI[ème] siècle !

Revenons maintenant vers la triste réalité et vers ce que nous concocte, déraison et escroquerie intellectuelle à l'appui, la réforme «Le Foll».

PMTVA: 3 millions d'euros de moins pour la Nièvre, 9 millions pour la Bourgogne, et des milliers d'éleveurs qui verront leur accompagnement baisser de 1500 à 6000 € par exploitation. Dans la Nièvre sur 1800 bénéficiaires de l'aide, 1280 perdront grâce à l'engagement de notre ministre, qui comme annoncé, et pris d'un élan de générosité en faveur de l'élevage, aura sabré 47 millions d'€ de l'enveloppe destinée à la PMTVA à l'inverse des annonces du président de la république. C'est inadmissible.

ICHN/PHAE: La fusion des enveloppes annoncée, et des montants qui devaient être relevés pour le bien être des éleveurs. Raté! Il y a deux semaines, le ministère annonce que ce qui avait été initialement envisagé n'est plus possible, Bruxelles s'opposant aux modalités de répartition des fonds envisagées par la France. Un amateurisme intolérable !

Revalorisation des 52 premiers hectares: L'escroquerie intellectuelle par excellence … Pour tempérer les ardeurs d'une faible minorité considérant la PAC comme un dispositif à vocation strictement sociale, le ministre a fait le choix du non sens économique. La aussi les conséquences seront lourdes pour nos exploitations car avec la non-prise en compte des actifs dans la mise en application de cette mesure, c'est la structure même de nos exploitations qui sera affectée.

Voilà tracé en quelques lignes le bilan de la réforme historique portée par Stéphane Le Foll. Vous avez travaillé, investi, modernisé, gagné en compétitivité pour répondre à la demande d'un marché en expansion, et vous serez les cocus de l'affaire.

Vous avez bricolé, fait de la cueillette pendant des années et là, c'est le jackpot !

Et en parallèle de cette filouterie ministérielle, la machine infernale continue à avancer : L'administration est de plus en plus tatillonne en cas de contrôle, les négociations commerciales UE/Canada et UE/USA reprendront en juin avec des députés européens et des commissaires tout juste élus et les importations de viande bovine se maintiennent sans que notre ministre soit manifestement bien inspiré.

Ces seuls éléments, livrés pêle-mêle, nécessite une mobilisation large le 9 avril prochain à Nevers car dans une région comme la nôtre, nous ne pouvons pas nous résoudre à voir nos exploitations qui sont des fers de lance de l'économie et de l'animation du territoire, concassées par une réforme menée en amateur éclairé ! La décapitalisation n'est pas envisageable lorsque l'on voit les besoins énormes de la population mondiale, la qualité environnementale de notre territoire et la performance technique de notre profession.

Moins de politique, moins de contraintes, de la simplification, de l'ambition et du bon sens. C'est cela que nous réclamons depuis des années maintenant.

EMMANUEL BERNARD

PRI info

Côte d'Or Besoin de s'informer sur la retraite ?

Le Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) vous propose, en partenariat avec la MSA, une demi-journée d'information sur la retraite agricole. Seront abordés durant cette matinée, les modalités de calcul de la retraite, l'âge de départ et d'autres aspects de la réglementation. (Accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). La prochaine réunion aura lieu le 03 avril 2014 à partir de 9h30 au 2 rue de la mairie à Baigneux-les-Juifs, Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84 corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël Pellenz au 03.85.29.57.33.

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

DEVENEZ PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ !
Votre toit devient une source de revenus !
Photovoltaïque professionnels et particuliers
Chauffe-eau thermodynamique / solaire
Pompe à chaleur
Chaudière IONISE
Photovoltaïque pour les professionnels
Photovoltaïque pour autoconsommation
Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité
627 B, rue de la Pièce-Léger
21160 MARSANNAY-LA-CÔTE
Tél. 03 80 58 82 09
www.clef-energies.fr - clef-energies@fclh.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▶ Rendez-vous

Vivez le printemps de plus près !



L'association Bienvenue à la Ferme en partenariat avec la Chambre d'agriculture organisent l'opération Printemps à la Ferme à partir du 19 avril. Le Printemps Bienvenue à la ferme, événement organisé au niveau national, est l'occasion d'aller à la rencontre des agriculteurs sur leurs exploitations en Côte d'Or. Entre moments de découverte, de convivialité et de détente, les agriculteurs ont pour objectif de de faire découvrir le monde agricole et les produits fermiers, et de transmettre les valeurs du réseau Bienvenue à la Ferme. Diverses animations sont prévues pour l'occasion : visites guidées, dégustations, ballades en poney, repas terroir, marché gourmand … Contact : Séverine Gautier : 03 80 68 66 50

Le programme

• Isabelle et Sylvain Olivier (Ferme Fruirouge, 2 Place de l'Eglise Hameau de Concoeur 21700 Nuits-Saint-Georges, 03 80 62 36 25), les 19 et 20 avril de 9h à 12h et de 14h à 19h. Thème : fruits rouges. Activités : visite guidée de l'exploitation et dégustations.

• Florence Amaury-Labrousse (La corne Vaudrille, 21500 Savoisy, 03 80 93 10 96), les 19 et 20 avril de 10h à 18h30. Thème : chèvre. Activités : visite guidée de l'exploitation, dégustations, balade à poney, marché gourmand, présentation des futurs exploitants.

• Véronique Saudemont (ferme des Louvières, 21490 Saint-Julien, 03 80 23 22 17),le 20 avril de 10h à 19h. Thème : porc. Activités : visite guidée de l'exploitation et dégustations, marché fermier, repas sur réservation.

• Jean-Michel Maurice (Domaine du prieuré, 21420 Savigny-lès-Beaune, 03 80 21 54 27) les 3 et 4 mai de 9h à 18h. Thème : Vin de Bourgogne. Activités : visite de l'exploitation, dégustation, marché du terroir).

• Bernard Philippe (Clos Saint Louis, 4 rue des rosiers, 21220 Fixin, 03 80 52 45 51), les 26 et 27 avril et du 1er au 4 mai, de 9h à 18h? Thème : vin de Bourgogne. Activités : visite de l'exploitation et dégustation.

• Ghislain Kohut (11, rue Raymond Poincaré, 21160 Couchey, 03 80 52 99 92, 06 73 88 35 56), le 27 avril de 10h à 19h. Thème : vin de Bourgogne. Activités : visite guidée des vignes autour de la composition du terroir et dégustations, marché de producteurs fermiers.

Session de la Chambre d'agriculture

Une question d'enveloppes

Les orientations du prochain accord cadre ont été validées lundi matin. Le soutien des zones intermédiaires dans la prochaine Pac demeure quant à lui au conditionnel.


Vincent Lavier et François Sauvadet ont validé les orientations de l'accord cadre agricole et viticole 2015-2019.

Une bonne et une mauvaise nouvelle : tel pourrait être le résumé de la session de la Chambre d'agriculture qui s'est déroulée lundi matin dans les locaux du Conseil général à Dijon. Commençons par la bonne nouvelle : l'accord cadre agricole et viticole 2015-2019 avance. Un document résumant ses principales orientations a été validé et signé par les deux présidents Vincent Lavier et François Sauvadet (voir encadré). *«Il résulte d'une réflexion commune entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général de Côte d'Or, Une déclinaison d'actions sera définie dans les prochains mois et sera présentée à l'automne»* annonce Vincent Lavier, saluant un Conseil général *«constamment à l'écoute des problématiques agricoles et des territoires»*. François Sauvadet a de nouveau confirmé lengagement du Conseil général ces cinq prochaines années *«malgré de fortes contraintes budgétaires»*.

Problème avec les IFT ?

Les sujets Pac ont été abordés lors de cette session. Une réunion s'est tenue la semaine dernière au Ministère et a été relatée par Vincent Lavier : *«Nous portions beaucoup d'espoirs sur ce rendez-vous mais nous restons finalement sur notre faim»* relève t-il, avant de s'expliquer : *«nous avons défendu l'idée d'un retour économique sur nos exploitations via une mesure agro-environnementale, du même type type que la MAE rotationnelle d'il y a une douzaine d'années. Mais l'obtention d'une telle mesure est conditionnée au respect d'une baisse des IFT (indicateurs de fréquence de traitements). Les IFT de référence, susceptibles d'être retenus pour la région Bourgogne, ne nous sont absolument pas avantageux, surtout pour les systèmes d'exploitations de nos plateaux»*. La réduction à envisager serait de l'ordre de 30%. Vincent Lavier note que les moyennes régionales sont déjà inférieures de 20% par rapport à celles des plateaux côte d'oriens : *«nous partons avec un désavantage. Si l'on ajoute cette baisse de 30%, il faudrait pratiquement diminuer les IFT de moitié pour obtenir une compensation de 80€/ha… Le challenge paraît presque impossible à relever sur les plateaux»*. Une nouvelle réunion est programmée la semaine prochaine à Paris. *«Nous essaierons d'avancer sur ce sujet, il faut absolument décrocher quelque chose. Nous ne faisons pas partie de ceux qui abdiquent facilement»* prévient le président.

L'élevage pas mieux loti

Vincent Lavier rappelle le niveau déjà *«relativement faible»* des revenus en Côte d'Or : *«les systèmes grandes cultures et polyculture élevage tournaient autour de 100€/ha en 2013, avec des prix et des rendements malgré tout corrects. Si l'on part du principe que leurs surfaces se situent entre 150 et 160 hectares, la Pac telle qu'elle est proposée aujourd'hui engendrera une perte 50€/ha, soit la moitié du revenu dégagé l'an passé !»*. Les exploitations d'élevage sont au diapason : *«on nous a vendu l'idée que les éleveurs allaient bénéficier d'un retour intéressant. Quand on fait les comptes aujourd'hui, surtout pour les grands troupeaux, on s'aperçoit que les pertes seront du même ordre qu'en grandes cultures, soit un montant moyen de 7 000 à 8 000 euros par exploitation qui représente là aussi prés de la moitié des revenus de 2013»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

Nouvel accord cadre: 5 axes, 16 orientations

Axe 1 L'agriculture durable et son développement : soutenir les outils de production et les filières économiques de proximité
Orientation 1: aider les investissements productifs dans les exploitations ; Orientation 2: développer les micro-filières et valoriser les filières locales ; Orientation 3 : soutenir la qualité des cheptels.
Axe 2 Protéger les ressources et le milieu naturel
Orientation 4: aider les investissements non productifs ; Orientation 5: adapter les pratiques agricoles ; Orientation 6 : maîtriser les usages collectifs de l'eau.
Axe 3 L'aménagement du territoire : valoriser les territoires ruraux agricoles et viticoles
Orientation 7: faciliter les échanges et aménager le foncier agricole ; Orientation 8: protéger les terres de l'artificialisation ; Orientation 9: rapprocher les territoires et les usagers
Axe 4 Relever les défis sanitaires
Orientation 10: protéger la santé animale ; Orientation 11: instaurer des réseaux de vigilance et d'accompagnement ; Orientation 12: consolider les missions des partenaires et des organismes sanitaires
Axe 5 Le renouvellement des générations et l'avenir des exploitations
Orientation 13: développer l'usage des NTIC dans les exploitations ; Orientations 14 : favoriser les reprises-installations et les créations d'emplois ; Orientation 15 : renforcer les groupements d'employeurs ; Orientation 16 : soutenir les acteurs et les manifestations agricoles.


Les locaux du Conseil général ont accueilli la première des trois sessions 2014 de la Chambre d'agriculture.

Tuberculose bovine

Sept foyers pour l'instant



Pascal Martens, président du GDS21, informe que sept foyers tuberculose bovine sont recensés à ce jour dans le département, alors que la prophylaxie est réalisée à hauteur de 70%. «Avec les glissements de 42 jours des animaux bloqués, il ne faut pas prendre ce pourcentage comme argent comptant. Pour moi, nous sommes plus près des 50% que des 70%, alors ne partez pas d'ici en vous disant que le problème tuberculose est réglé !» avertit Pascal Martens. Celui-ci rappelle les nécessités de faire évoluer le protocole de dépistage, de passer la vitesse supérieure sur le piégeage des blaireaux, et d'être enfin écoutés et entendus par l'administration centrale, sachant que cinq des sept foyers sont des recontaminations et que plusieurs éleveurs ne sont toujours pas indemnisés.

Rencontre

Comment se passe la retraite, Monsieur Chambrette ?

L'ancien président de la Chambre d'agriculture travaillait ses terres du Châtillonnais la semaine dernière. L'occasion de s'arrêter prendre quelques nouvelles.

«On n'est pas bien là ? Travailler la terre un jour comme ça, ça vaut tout l'or du monde !». A l'image de ses premiers mots, tout se passe bien pour Dominique Chambrette. Il y a un an, le Côte d'orien était remplacé par Vincent Lavier à la présidence de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Les premiers mois qui ont suivi, j'ai vraiment soufflé. Cela faisait pratiquement 40 ans que je me levais à 5 heures du matin»* confie l'agriculteur de Haute-Côte d'Or, *«dans un premier temps, on respire, on ne pense pas trop à tout ce que l'on a perdu. Ensuite, la moisson est arrivée, ça m'a bien occupé. Mais l'automne a été plus difficile, c'est vrai»*. Le plus grand changement, selon l'ancien président, vient du téléphone portable : *«avant, il sonnait au moins 25 fois par jour, il y avait toujours des problèmes à régler. Maintenant, il sonne seulement de temps en temps... Je ne suis plus sollicité pour un problème Safer, un problème de permis de construire, ou pour une réunion ici ou là....C'est un véritable changement de rythme de vie»*.



Le Côte d'orien de 64 ans occupe la plupart de son temps à la ferme et à l'AGPB dont il est vice-président.

Deux jours à l'AGPB

S'il n'est plus à la Chambre d'agriculture, Dominique Chambrette a conservé son mandat de vice-président de l'Association générale des producteurs de blé. *«Je pars en moyenne deux jours par semaine à Paris, j'ai donc plus de temps à me consacrer aux céréales»* informe le Côte d'Orien qui fait part de ses inquiétudes quant à l'évolution des dossiers Pac: *«nous sommes en train de nous battre pour avoir une MAE zones intermédiaires, c'est le parcours du combattant... Politiquement, nous n'existons pas à Paris. On peut pas dire que les Politiques de nos régions soient très mobilisés sur ce dossier, à part François Patriat qui est allé contre son propre camp...»*. Pour Dominique Chambrette, cette Pac est un *«copier-coller du bilan de santé de Barnier, toujours au détriment de nos zones»* : *«en dehors des discours, notamment à Orama, il n'y a rien. Il faut d'abord une volonté politique puis trouver de l'argent. Nous avons besoin d'une MAE politique ou socio-économique pour compenser deux réformes désastreuses. Si l'on avait suivi le projet européen de Dacian Ciolos, nous nous serions retrouvés à 280€/ha. Finalement, on va en avoir 180 car en France, on ne fait pas la même politique qu'ailleurs. Le ministre n'est pas très à l'écoute de l'agriculture de nos régions, c'est le minimum que l'on puisse dire»*.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

Ingénieurs à tous les étages

Plusieurs salariés du 42, rue de Mulhouse, du site Becquerel, du pôle agricole de Créancey et du site de Châtillon-sur-Seine sont diplômés d'AgroSup Dijon.

«*Je compte... J'en vois une quinzaine mais j'en oublie peut-être !*» réfléchit Valérie Coquard, elle-même sortie de l'école d'ingénieurs agricoles de Dijon, encore appelée Enesad et Enita avant sa récente fusion avec l'Ensbana. Spécialisée dans les domaines de l'installation et de la formation à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la jeune femme de 29 ans liste les avantages que lui ont apporté ses études, de niveau bac+5 : *«La première année est une immersion dans le milieu agricole. Nous sommes confrontés à la réalité, nous apprenons les différentes problématiques du métier. Notre travail consiste à réaliser diverses études, enquêtes, projets collectifs.... Il y a pas mal de mises en situation impliquant tant du travail en équipe que de la prise d'initiatives, ce qui s'avère très utile aujourd'hui. Nous développons des compétences transversales, hormis la dernière année qui est plus spécifique, au cours de laquelle nous choisissons une option»*. Valérie Coquard a pris conscience des compétences qu'elle avait acquises à AgroSup à l'occasion d'un Master *«Économie et gouvernance des territoires»*, suivi une année après son école agricole : *«en retournant à la fac et en côtoyant des universitaires, j'ai réalisé ce que j'avais appris à l'Enesad. On n'en a pas forcément conscience à la sortie de l'école. Je pense avoir développé beaucoup d'autonomie et de curiosité»*. Les postes à la sortie d'AgroSup Dijon sont très variés : *«nous étions une promotion d'environ 85 élèves : certains travaillent comme moi dans les Chambres d'agriculture, d'autres sont dans le machinisme, dans le domaine bancaire, dans l'agroalimentaire et la qualité, dans le social, dans les énergies renouvelables, dans le commerce agricole... Il y en a aussi une dizaine qui se sont installés agriculteurs. Autant dire que les débouchés sont nombreux»*. Aujourd'hui, la Dijonnaise originaire de Montpellier se plaît dans son exercice quotidien : *«mes missions sont elles aussi très diverses, c'est ce qui rend le travail intéressant. Je conseille des jeunes, organise des formations, coordonne deux dispositifs dont je gère les parties administrative, financière et réglementaire. Je travaille également en lien avec des partenaires et suis à l'interface des financeurs et des réalisateurs… Nous avons des marges de manœuvre assez larges. Être force de proposition est valorisant !»*.

AURÉLIEN GENEST



Valérie Coquard : «Plusieurs élèves de ma promotion travaillent dans les Chambres d'agriculture. Une dizaine se sont même installés agriculteurs. Les débouchés sont très variés».

▸ Agendas

31/03 Assemblée générale du syndicat d'élevage ovin

Le syndicat d'élevage ovin se réunit en assemblée générale le 31 mars à 14 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Assemblée statutaire avec renouvellement du tiers sortant, actions 2013, sujets d'actualité. Thème sur l'élevage ovin allaitant en Côte d'Or (étude AgroSup Dijon), pot de clôture.

06/04 Marché concours de Pâques

L'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité de Dijon organise le dimanche 6 avril, le marché concours de Pâques, qui aura lieu au Parc des expositions à Dijon.

05-06/04 Marché de producteurs à Beaune

Le réseau Bienvenue à la ferme organise la cinquième édition de son marché de producteurs aux halles de Beaune les samedi 5 avril (de 17 heures à 21 heures) et dimanche 6 avril (de 10 heures à 19 heures). Entrée gratuite, animations, animaux de la ferme.

10-04 et 29-04 Journées de formation de la MSA Bourgogne

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, des présidents et vice-présidents de l'échelon local de Vitteaux, Précy-sous-Thil, Venarey-les-Laumes, Montbard et Semur-en-Auxois la MSA organise une formation (1,5 j) sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P, obligatoire depuis 2002) : le jeudi 10 avril de 9 h 15 à 17 h 00 à la Mairie de Semur-en-Auxois et le mardi 29 avril de 9 h 15 à 12 h 00 à l'espace socioculturel - 1 Av Pasteur à Semur-en-Auxois. Tous les éléments sur les aspects réglementation et prévention, de ce document unique, vous seront communiqués lors de cette formation gratuite.
Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans la méthodologie de son élaboration. Les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître auprès de Michel Villarmet (03 80 64 46 01 / 06 81 37 81 09) afin d'établir la liste des participants.



▸ Formations

Créer ou entrer dans une société : réussir mon projet d'association

Comprendre et mettre en œuvre tous les aspects juridiques et fiscaux de son projet sociétaire et organiser les aspects relationnels entre associés notamment le partage du travail et des objectifs collectifs et individuels.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 9 et 11 avril 2014 ou 11 et 13 juin 2014 ou 17 et 19 septembre 2014 ou 17 et 21 novembre 2014 - Dijon
Public concerné : Avoir le projet de créer ou intégrer une société
Contact : Sebastien Gautier(FDSEA21) - 03.80.68.67.68 sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42 valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Bien gérer ses agnelages

Mettre en oeuvre de bonnes pratiques sanitaires autour de l'agnelage pour optimiser la rentabilité de l'atelier ovin
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 17 avril 2014 à Hauteroche
Public concerné : Eleveurs et éleveuses d'ovins en Bourgogne souhaitant améliorer leurs pratiques autour de l'agnelage
Contact : Virginie Pabiou (GDS) - 03 80 68 67 35 - virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72 aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Marre de ramer avec ses papiers ?

Durée : 1.5 à 3 jours selon les modules suivis
Date(s) et lieu(x) : Tronc commun : 8 (matin) et 14 avril (journée) ; Module Productions végétales : 8 avril (après midi) ; Module productions animales : 10 avril (journée)
Public concerné : Tous agriculteurs ou porteurs de projet en agriculture en côte d'or.
Pré-requis : avoir une exploitation support ou à minima un projet précis en termes d'ateliers.
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 42 valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Élevage charolais

La Fédération joue les prolongations

Initialement prévues du 17 au 22 mars, les journées commerciales ont été prolongées jusqu'à aujourd'hui.

Zéro visite, zéro vente : c'est le triste constat dressé le semaine dernière par plusieurs des 24 élevages participant aux journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte d'Or. *«Effectivement, ça a été très calme par endroits. Avec les conditions météorologiques ensoleillées, de nombreux agriculteurs auront sans doute préféré aller travailler dans les champs»* indique le président Thierry Lechenault. Avec les prévisions de la semaine en cours, la Fédération a décidé vendredi dernier de rallonger de plusieurs jours cette opération mettant en vente plus de 130 reproducteurs à un prix de 2 300€. Info : une vidéo de ces journées commerciales est disponible sur internet, à partir du site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (www.cote-dor.chambagri.fr). Aller dans la partie réservée aux journées commerciales, cliquer sur *«en savoir plus»*, puis sur *«découvrez la vidéo des éleveurs»*.

AURÉLIEN GENEST


Canton de Nuits-Saint-Georges : le Gaec Henriot, à Villebichot, met en vente six bovins à 2300€ et quatre autres à l'amiable.


Canton de Genlis : le lycée agricole de Quetigny, dont la ferme est située à Tart-le-Bas, propose six bovins à 2300€ l'unité.


Canton de Pouilly-en-Auxois : à Créancey, Jean-Marc Lucotte vend six bovins (trois à 2300€, trois autres à l'amiable).

Animaux de boucherie

Les engraisseurs à l'honneur

Le concours du Boeuf de Pâques se déroule dimanche 6 avril au Parc des expositions de Dijon.

Jean-Louis Brazey, président de l'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité, donne rendez-vous à ses compères engraisseurs pour le 118ème concours du Bœuf de Pâques. Le successeur de Jean-François Mitanchey sera lui-même présent, comme à chaque édition depuis une trentaine d'années. *«Nous espérons voir beaucoup de monde, aussi bien en exposants qu'en visiteurs»* confie l'homme de 52 ans, originaire de Saint-Sernin-du-Plain, dans le canton de Couches en Saône-et-Loire. Seuls 110 bovins étaient présents en 2013: *«c'était décevant, mais je viens de recevoir l'inscription d'un exposant des Vosges, absent l'an passé, qui viendra avec une vingtaine d'animaux. Il n'y a pas de raison que ça ne remonte pas»* signale le président, confiant de redresser la barre dimanche 6 avril. *«Ce concours est très important pour nous tous, il délivre de nombreuses plaques de qualité, même chez les ovins, le taux de ventes dépasse les 95%, nos animaux sont valorisés»* ajoute-t-il. La représentation des bouchers a également toute son importance : le Gaec Brazey, qui engraisse environ 200 femelles chaque année, fera un clin d'œil à la boucherie de Pouilly-en-Auxois, la Maison du Charolais, qu'il fournit en viandes depuis presque vingt ans. Concernant la viande justement, Jean-Louis Brazey n'est pas dupe pour autant: *«suite à la hausse des cours, les animaux se vendent mieux en ferme depuis un petit moment. Ceux qui ne présentent pas beaucoup de bovins au concours peuvent réfléchir à deux fois avant de venir, car il y a des frais entre les inscriptions, la préparation des animaux, leur présentation, le transport... Mais nous ne pouvons pas savoir ce que seront les cours demain: nous devons pérenniser notre concours qui est l'un des plus vieux de France et une référence en la matière»*.
Programme : rentrée des animaux samedi 5 avril, passage du jury dimanche à partir de 7 heures, ouverture du public de 10 heures à 18 heures. Présence de lots ovins toute la journée.

AURÉLIEN GENEST


Paul-Alex et Jean-Louis Brazey, avec l'une de leurs onze génisses qui sera présentée au concours du Boeuf de Pâques. Cet événement est considéré comme un excellent moyen de communication sur la viande bovine vis-à-vis du grand public et des consommateurs.

Une délocalisation en vue ?

C'est officiel : l'édition 2015 du concours du Boeuf de Pâques ne se déroulera pas au Parc des Expositions de Dijon. La raison ? L'organisation de Florissimo, une exposition de plantes et fleurs exotiques unique en Europe qui revient tous les cinq ans à Dijon. *«Si l'édition ne durera que quelques jours, il nous est impossible de déplacer la date, les infrastructures seront mobilisées durant quatre mois !»* informe Jean-Louis Brazey. Des discussions seraient en cours avec la Ville de Dijon. *«Elle nous a réaffirmé sa volonté de conserver le concours à Dijon même, la manifestation aura peut-être lieu sous des chapiteaux, il resterait donc à trouver un lieu»* ajoute le président de l'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité. Ce changement de lieu, temporaire pour l'instant, pourrait donner un second souffle au concours du Boeuf de Pâques. *«Ne nous le cachons pas, le Parc des Expositions est trop vaste, mal adapté et difficile d'accès»* souligne Jean-Louis Brazey, *«il nous faut redonner de la notoriété à notre beau concours, travailler la communication, trouver un endroit où il y a naturellement du public. Il y avait plus de 400 personnes au vin d'honneur l'an passé, mais la majorité des visiteurs ne sont restés qu'entre 10 heures et midi. Nous réfléchissons à des améliorations. Si le public répond encore plus présent, les exposants en feront de même».*

Viticulture

Un petit tour dans les vignes

Les dernières semaines ensoleillées ont été propices aux travaux viticoles. Rencontre avec plusieurs professionnels en action.

Il y avait du monde jeudi 20 mars, premier jour du printemps, dans le vignoble de Côte d'Or. Parmi eux, Simon Pierre et son cheval de trait, entre Puligny et Chassagne-Montrachet dans le canton de Nolay.

«Cette technique de labour apporte plusieurs avantages» explique le prestataire de service en traction animale, *«il y a tout d'abord l'aspect pratique : on peut aller partout avec un cheval, ce n'est pas le cas avec un enjambeur. Niveau agronomique, il n'y a pas de tassement. La roue arrière du tracteur tasse le sol après chaque passage. Avec le cheval, il n'y a pas ce problème. Il y a aussi un avantage d'ordre écologique : on n'utilise pas de carburant»*.
Le jeune homme a créé sa propre entreprise en 2008 et intervient régulièrement dans plusieurs domaines des côtes de Beaune et de Nuits (renseignements sur http://equiviti.e-monsite.com). Une quinzaine de personnes exerceraient cette activité aujourd'hui en Bourgogne.

Attention au gel

Philippe Pernot, viticulteur à Puligny-Montrachet, appliquait du désherbant sur une de ses parcelles non loin de là : *«Nous restons sur deux années compliquées et décevantes en terme de récoltes avec la pluie, le mildiou... On revient au désherbant, malgré tout»*. Le viticulteur a réalisé -20% et -35% en volumes en 2013 et 2012 : *«je me plains pas par rapport à d'autres viticulteurs qui ont été davantage touchés, mais ces pertes ne sont pas négligeables»*.

Philippe Pernot oscille entre optimisme et prudence : *«tout se présente bien aujourd'hui : les sols sont secs, ça faisait longtemps que ce n'était pas arrivé. Nous en profitons pour avancer dans le travail. Sur l'état des vignes, il a manqué de froid cet hiver, j'espère qu'il ne surviendra pas au printemps : nous avons eu des températures assez élevées ces derniers jours, les bourgeons se sont bien développés et il ne faudrait pas que survienne une période de gel»*.

«Du travail toute l'année»

Florence Drain travaillait sur l'une des parcelles de Philippe Pernot : *«Il est très agréable d'être dehors par ce temps !»* confiait-elle avec enthousiasme, *«nous avons terminé la taille et tout a été brûlé. En ce moment, j'enlève les agrafes, je répare les fils, je remets les clous manquants... Les opérations ne manquent pas, il y a du travail toute l'année dans les vignes ! Il faudra ensuite relever les fils en fonction de l'état végétatif. D'ici quelques temps, nous attendrons l'apparition de la fleur : 100 jours après, ce sera le début des vendanges»*.

AURÉLIEN GENEST



Florence Drain, ouvrière à la tâche, effectue de nombreuses opérations tout au long de l'année.

▸Zoom sur...

«Le démarrage le plus précoce de ces 15 dernières années»

Contacté vendredi dernier, Pierre Petitot de la Chambre d'agriculture, faisait référence à la douceur des températures automnales et hivernales, ainsi qu'aux conditions anticycloniques depuis début mars : «*Nous assistons à un démarrage très précoce de la vigne, sans doute le plus important de ces 15 dernières années. Nous démarrons sur des chapeaux de roue mais cela peut vite se calmer, avec la chute des températures normalement annoncée. Dans une semaine (aujourd'hui) je n'aurai peut-être pas du tout la même approche... Cette période de refroidissement va permettre de souffler un peu : le rythme était devenu soutenu pour les viticulteurs qui n'avaient pas pu travailler correctement cet automne et cet hiver, à cause d'un temps très humide. La seule chose à souhaiter, c'est qu'il ne gèle pas, car les stades sont très avancés, notamment sur la côte de Beaune*».

Cultures

Le lin après les œillettes

La ferme du lycée agricole de Quétigny se teste à une nouvelle production.

«Nous avions semé neuf hectares d'oeillettes l'an passé. Avec les inondations, tout avait été détruit» informe Lionel Raynard, directeur de la ferme du lycée agricole de Quétigny. Le 23 septembre, une surface similaire a été ensemencée en lin, autre culture dont une des vocations est la production d'huile. Une visite de la parcelle était proposée la semaine dernière à Tart-le-Bas. Une quinzaine de personnes ont répondu présent. *«Nous cherchons à diversifier nos rotations»* poursuit Lionel Raynard, *«nous avons une stratégie agronomique mais également une stratégie économique : il s'agit d'une culture sous contrat avec prix garanti. Le lin pourrait nous permettre d'échapper à la folie des marchés avec son côté sécurisant. Sur le papier, elle est moins rentable qu'un blé à 240€/tonne, mais elle l'est probablement autant qu'un blé à 180€/tonne. En effet, si tout se passe bien, nous devrions avoir un potentiel de 25 à 30q/ha, sachant que nous serions payés autour de 500€/tonne»*. Romain Flamand, technicien à la SAS Bresson, fait remarquer que le lin pourrait devenir une nouvelle tête de rotation : *«Il pourrait casser le cycle colza blé orge qui a l'habitude de se pratiquer dans la plaine. Nous espérons beaucoup de cette culture. Nous démarrons petit, avec environ 150 hectares cette année entre le lin d'hiver et le lin de printemps. Une quinzaine d'agriculteurs sont concernés. Ce sera notre première récolte cette année. Si les résultats sont là, nous passerons la vitesse supérieure l'an prochain»*.

AURÉLIEN GENEST



Le lin a été semé fin septembre à Tart-le-Bas. Son huile est réputée pour être riche en oméga 3, acides gras connus pour leur faculté à diminuer les risques de maladies cardio-vasculaires. Les tourteaux sont destinés à l'alimentation animale et tirent les marchés vers le haut.



Lionel Raynard évoque des stratégies agronomiques et économiques.



«C'est une année test pour la SAS Bresson» souligne Romain Flamand.

L'Éleveur Bourguignon
patura
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR
GLOBAL
DIJON CÉRÉALES

Mercredi 2 avril

DEUX DÉMONSTRATIONS DE POSE de CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE
au choix à 10h ou 14h

sur parcelle du Gaec Thouviot
21430 SUSSEY-le-MAUPAS

Intervention de la Chambre d'agriculture sur la gestion de l'herbe
Pour tout renseignement, contacter l'Éleveur Bourguignon à Pouilly-en-Auxois au 06 80 34 11 73

▸ Agenda

29/03 Portes ouvertes à Challuy

Le lycée agricole et le Centre de formation des apprentis (CFA) de Challuy ouvrent leurs portes, ce samedi 29 mars, de 9h à 17h, afin de recevoir les jeunes intéressés par les filières de formation agricoles. Les familles seront aussi les bienvenues. Challuy propose des cursus allant du CAP au BTS, en formation initiale ou par apprentissage. Les inscriptions pour la rentrée 2014 pourront être pré-enregistrées. Contact: LEGTA et CFA de Challuy, 243 route de Lyon, sortie sud de Nevers, 58000 Challuy ou téléphone: 03 86 21 66 00.

31/03 au 2/04 Instants santé MSA à Saizy

La MSA Bourgogne organise un rendez-vous *«Instants santé»* à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.

1er/04 et printemps

Réunions *«Conduite, séniors»* par la MSA

La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'association Prévention routière, renouvelle l'organisation de réunions d'information sur le thème *«Conduite séniors, restez mobiles»* dans la Nièvre. L'une d'entre elles aura lieu le mardi 1er avril au Centre social de Montsauche-les Settons (contacter Sylvie au 03 86 84 52 52 pour plus de renseignements). Une deuxième se tiendra, au cours du printemps, à Château-Chinon (Contacter Corinne Buchli au Centre social de Château-Chinon au 03 86 85 18 66).



«Bois et forêt» comme thème de la 2ème édition

Le concours photo du Conseil général est lancé, en attendant Univerbois

Après le thème de l'eau en 2013, c'est *«Bois et forêt»*, à l'approche de la 2ème édition d'Univerbois, qui servira de fil conducteur au 2ème concours photo du Conseil général de la Nièvre. De mars à septembre, les amateurs nivernais ou d'ailleurs, qui auront pris des clichés, dans le département, mettant en valeur les aspects culturel ou esthétique de la forêt, la production de bois à l'état naturel ou travaillé par l'homme, la valorisation des territoires ou la préservation de la biodiversité, sont invités à faire acte de candidature.



Patrice Joly, président, Jean-Louis Balleret, vice-président chargé de la culture, et Stéphane Jean-Baptiste, chargé de communication photo-video du Conseil général de la Nièvre, ont officiellement lancé la compétition, jeudi 20 mars à Nevers.

La récompense ultime de cette compétition, outre des bons d'achat chez les partenaires, sera bel et bien l'affichage géant des meilleurs clichés, à la ferme du Marault, en octobre, lors de la 2è édition d'Univerbois. 18 lauréats parmi tous les participants y seront en effet distingués, par l'exposition de leurs images, soit les 3 premiers de chaque catégorie. Un jury, dont le travail sera coordonné par Stéphane Jean-Baptiste, le photographe officiel du Conseil général, déterminera en effet les 3 meilleures photos dans 6 catégories: *«faune et flore»*, *«paysages et environnement»*, *«techniques et travail»*, *«vie quotidienne»*, *«photographie artistique»* et *«patrimoine, culture et tourisme»*.

L'an dernier, pour sa première édition sur le thème de l'eau, le concours avait reçu les oeuvres de 75 photographes amateurs nivernais et cette fois-ci les organisateurs ont décidé d'élargir l'épreuve. *«De nombreux photographes amateurs des départements voisins avaient regretté de ne pas pouvoir participer la dernière fois»* expliquait Jean-Louis Balleret, vice-président en charge de la culture et de l'éducation populaire, jeudi 20 mars, lors du lancement de l'événement. Ainsi donc, le concours 2014, ouvert du 8 mars au 8 septembre inclus, *«s'adresse à toute personne, photographe, amateur, groupes constitués, de tout âge, résidant ou exerçant une activité professionnelle sur le territoire français, à l'exception des professionnels de la photographie et les membres organisateurs (élus, cabinet, membres du service communication et du jury)»*, pourvu que les photos aient été prises exclusivement dans la Nièvre.

«Le choix du thème bois et forêt tient parce qu'il s'agit d'un des deux grands thèmes nature de la Nièvre, qu'il sera au centre de la 2è édition d'Univerbois et aussi parce qu'il s'agit d'une activité économique importante pour le département» a justifié Jean-Louis Balleret.

Exposition en grand format à Univerbois

Chaque participant peut envoyer 3 clichés maximum, toutes catégories confondues. Chaque cliché doit être accompagné du nom et prénom de l'auteur, de son adresse postale complète, de son numéro de téléphone et de son adresse électronique, de la date et du lieu de prise de vue. Chaque photo peut être accompagnée d'un bref commentaire. Les clichés peuvent être envoyés soit par courrier électronique à l'adresse concours@cg58.fr accompagné du bulletin d'inscription et de la photo au format numérique jpeg d'une taille minimum de 3 Méga pixels, soit sur support numérique de type CD ROM à l'adresse suivante: Conseil général de la Nièvre, Concours photo - Service communication, Hôtel du Département, 58039 Nevers cedex, avant le 8 septembre à minuit. Les clichés seront soumis au vote du jury dans la deuxième quinzaine de septembre.

Trois gagnants par thématique seront désignés, soit un total de 18 lauréats, et remporteront les lots suivants: 1ers prix, un bon d'achat de 100 euros à la boutique Camara, 2è prix, un bon d'achat de 70 euros chez Botanic à Varennes-Vauzelles, 3è prix, un bon d'achat de 35 euros à la librairie le Cyprès à Nevers. Enfin, ils seront exposés en grand format durant la manifestation Univerbois 2014, du 3 au 5 octobre à la ferme du Marault, puis sur le parking du magasin Botanic de Varennes-Vauzelles et enfin sur le site internet du Conseil général et les réseaux sociaux.



L'affiche du concours photo 2014 du Conseil général.

E.C.

51è Salon de l'agriculture à Paris

Les participants nivernais reçus au Conseil général de la Nièvre

Pour la deuxième année consécutive, le président et le vice-président chargé de l'agriculture au Conseil général, ont reçu certains des participants nivernais qui ont porté haut et fort les couleurs du département lors du dernier salon de l'Agriculture à Paris.

Sympathique cérémonie, lundi soir, 24 mars, à l'Orangerie du Conseil général. Une trentaine de producteurs et d'artisans nivernais a eu les honneurs d'une réception destinée à les remercier de leur implication dans les concours, les animations et les présentations de leurs animaux ou de leurs produits, lors du dernier salon de l'Agriculture.

Patrice Joly et Daniel Barbier, président et vice-président de l'assemblée départementale, les ont accueillis par un discours de félicitation, tant ils ont su *«incarner l'excellence de notre département, que ce soit en charolais, en moutons ou en produits vinicoles»*. Le plus haut représentant de la Nièvre a aussi voulu saluer *«une année remarquable en terme de récompenses, puisque le département a ramené un peu plus d'une cinquantaine de médailles»*. Lundi, la famille Beauzon de Préporché, dont Eurovision a été sacrée championne charolaise de Paris 2014, a su apprécier les mots choisis et emprunts d'enthousiasme des élus.

Le Gaec Roubé père et fils de Magny-Cours, dont une charolaise a remporté un 2è prix de section, n'a pas moins repris à son compte le message satisfait de Patrice Joly: *«dans ce domaine agricole, comme dans d'autres, vous démontrez que nous valons bien les autres. Vous contribuez à rendre leur fierté aux Nivernais. Vous leur apportez un peu de supplément d'âme!»*

Etats généraux de la ruralité en juin

Le président du Conseil général a profité de la réception pour faire une annonce officielle. Très engagé avec ses homologues du Cher et de l'Allier dans le combat pour les *«nouvelles ruralités»*, il a dévoilé la tenue, en juin prochain, des Etats généraux de la ruralité, à Nevers. *«Nous avons demandé à chacun des 32 conseillers généraux de mettre en avant, à cette occasion, les 32 pépites issues de leurs cantons. L'avenir de la Nièvre et de la France ne passe pas que par ses villes. L'espace rural, c'est du foncier à gérer avec parcimonie sur lequel il y a des ressources naturelles, dont vos productions témoignent, et des ressources humaines: des hommes qui travaillent et qui ont la capacité à innover et à produire. Ce serait dommage de ne pas utiliser cet avantage concurrentiel. Soyons aussi dans ce département ce que l'on est !»*



L'ensemble des agriculteurs et des producteurs nivernais qui ont été reçus lundi soir au Conseil général, en remerciement de leur participation au dernier salon de l'agriculture à Paris.

Les remerciements sont ensuite allés aux producteurs qui ont assuré les animations sur le stand régional lors des deux journées dédiées à la Nièvre.

Patrice Joly a cité pêle-mêle Morvan Terroirs, les Toques Nivernaises, l'Union départementale des offices de tourisme, les organisations agricoles représentées lundi soir par Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, le service communication du Conseil général, mais aussi la famille Niaux de Poil, les jeunes du lycée viticole de Cosne ainsi que Serge Saunier, le président de la société du Circuit de Magny-Cours.

Enfin, avant de déguster quelques amuse-gueules préparés par le chef Jean-Luc Millet, Patrice Joly et Daniel Barbier ont tenu à féliciter Cédric Boulin et Thibault Goussot, élèves du lycée agricole de Château-Chinon qui ont respectivement terminé aux 3è et 4è place du concours de jugement de bétail bovin. *«A travers eux, c'est un témoin qui se passe sur l'excellence et les savoir-faire de la Nièvre»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Cuma de Corancy

Un nouveau président succède à Pierre Breugnot

Après 22 années de bons et loyaux services, Pierre Breugnot, qui a fait valoir ses droits à la retraite, a passé le témoin à une nouvelle équipe à la tête de la Cuma de Corancy. Réunis une dernière fois il y a quelques jours, les membres de la Cuma ont souhaité pouvoir rendre hommage à leur président par la voix de Michel Prévotat. Extrait: *«Pierre, En 1963, un groupe d'éleveurs de Corancy et des communes environnantes réfléchissent pour investir ensemble [..]. C'est le 9-03-1992 que tu as été élu président. A chaque élection tu as proposé ta place de président, et à chaque fois tu as été réélu. Pendant ces 22 années passées à la tête de la Cuma, tu as connu des moments où tout se passait normalement mais aussi des moments très difficiles. En effet, le départ brutal de notre ami Daniel en juillet 2006. Cet employé toujours prêt le matin de bon heure à travailler et à donner de bon conseil et même à garder un œil sur le matériel emprunté par les adhérents. En août 2006, tu décides avec le bureau d'employer un jeune comme chauffeur du tracto. C'est Rémy Louvrier compétant et apprécié de tous, qui s'est adapté rapidement à cette nouvelle fonction. Quelques années après Rémy décide de s'installer. Avec ton équipe tu as décidé de vendre le tracto-pelle, l'activité ayant fortement diminué. Les exploitations se sont agrandies et les demandes ont changé. La Cuma fonctionne avec de nombreux matériels qui ont un responsable qui en assure le bon état de marche. Les adhérents, les membres et le bureau se joignent à moi pour te dire un grand merci pour ces 22 années passées à la présidence, merci pour ta disponibilité. Merci enfin à Catherine et Marie-Annick pour le secrétariat et la comptabilité sans oublier laFDCuma. Merci à Bruno Carrat qui a assuré de nombreuses années la comptabilité et les conseils. Pierre, tous ensemble nous te souhaitons une bonne retraite avec Christella»*.



Nouveau bureau de la Cuma

Président : Robert Petit
Vice-président : Pierre Bobin et François Breugnot
Trésorier : Paul Jouanin
Secrétaire : Jean-Luc Trinquet

Agendas

1er/04 Démonstration attelage et dételage automatique à Moulins-Engilbert
«Attelage et dételage 100 % automatique pour la sécurité des agriculteurs»
Démonstration de matériel
Le 1er Avril de 9h à 13h
au Marché au Cadran
Moulins-Engilbert
avec les Ets Buchet, Monsieur Rondeau et le Conseiller en Prévention de la MSA Bourgogne.

3/04 Semaine du développement durable à Entrains-sur-Nohain
La Chambre d'agriculture de la Nièvre s'associe à la Semaine du développement durable, en organisant une visite sur l'exploitation de Thierry Detable, à Entrains-sur-Nohain (lieu-dit *«La Ferrière»*), le 3 avril de 9h30 à midi. Depuis 2008, l'exploitant accompagné des conseillers de la Chambre mène des travaux sur un système de cultures intégrant une réduction du travail du sol, dans le cadre du Réseau mixte technologique (RMT) mis en place par les chambres d'agriculture, l'Inra et les instituts techniques. Programme: les leviers agronomiques mis en place dans l'objectif de réduire les intrants phytosanitaires et azotés, les performances techniques et économiques et l'impact environnemental, les simulations qui permettent d'évaluer la durabilité du système suivant plusieurs indicateurs, comparaison avec un système sous conduite conventionnelle, comparaison avec des références locales en conduite conventionnelle ou non... Renseignements: Cédric Zambotto, conseiller de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 76 ou au 06 77 15 59 81.

Août Comices agricoles nivernais
Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.

▶ Formations

Mars et avril Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 1er et 3 avril à Moulins-Engilbert, les 8 et 10 avril à Nevers, les 15 et 17 avril à Decize et les 22 et 24 avril à Corbigny. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

8 et 9/04 et 6 et 20/05

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au Vivea, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

11/04 Comptes courants d'associés

Gaec et sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, vendredi 11 avril, à la Chambre d'agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 25 mars.

Baisse des effectifs dans l'apprentissage bourguignon

Le directeur du CFA de Challuy confie son inquiétude

La tendance est régionale et concerne tous les secteurs d'activité professionnelle. Les effectifs d'apprentis baissent inéxorablement. Et l'apprentissage agricole, malgré des indicateurs satisfaisants, ne fait pas exception. Daniel Barbier, directeur du CFA de Challuy, fait part de son inquiétude.



Daniel Barbier, directeur du CFA de Challuy, se fait l'écho de la baisse constatée des effectifs dans l'apprentissage en Bourgogne. Et de l'apprentissage agricole en particulier.

«*Aujourd'hui, l'apprentissage souffre d'une image encore un peu passéiste. Il est encore trop souvent considéré come une solution par défaut alors que tous les indicateurs prouvent le contraire. Le taux d'insertion est supérieur à la formation initiale, la réussite aux examens est équivalente par rapport au système classique, le renouvellement des générations en entreprise est au rendez-vous. Tout indique que l'apprentissage devrait progresser*»... Daniel Barbier, directeur du Centre de formation des apprentis (CFA) de Challuy, qui pilote au niveau départemental les quatre sites de Challuy, Château-Chinon, Cosne-sur-Loire et Saint-Saulge, tire la sonnette d'alarme. Il a assisté le 20 février dernier à une réunion du Conseil régional de Bourgogne, à Dijon, où il était question du renouvellement de la convention quinquénale 2015-2019, convention qui place l'apprentissage, dans la région, sous la tutelle de l'assemblée régionale. Et le constat est sans appel: «*Avec 10 081 apprentis au 1er janvier 2014, la Bourgogne se place au 18è rang métropolitain, soit une baisse de 7,2% des effectifs par rapport à la rentrée 2012*». 32 CFA dans la région préparent 230 diplômes pour 6,1% des jeunes de 16 à 25 ans, que ce soit dans l'industrie, le bâtiment ou l'agriculture. Et l'agriculture-pêche-forêt-espaces verts, à elle seule, regroupe 1311 apprentis, soit 12% de l'effectif global. Contre 1474 en 2012 et même 1542 en 2010. L'érosion est peut-être plus lente en agricole que dans d'autres secteurs mais elle est réelle et nourrit «*les inquiétudes quant au recrutement de nouveaux jeunes. Aujourd'hui, tous secteurs confondus, le taux d'occupation se dégrade. Ce sont 77% des places prévues par la convention régionale qui sont occupés. Il y a 1700 places de disponibles en apprentissage non pourvues dans la région*» insiste Daniel Barbier.

Nièvre: des places à prendre

De ses «*réflexions personnelles*», le directeur du CFA tire quelques explications: «*l'image passéiste se retrouve dans la difficulté à véhiculer une image dynamique des métiers du monde rural, et notamment auprès de l'Education nationale*». En clair, les collèges, ruraux notamment, ne diffusent aucune information à leurs élèves sur les possibilités d'évolution professionnelle du secteur agricole. Et les jeunes sont plus enclins à suivre d'autres voies. «*En agriculture, les jeunes ont l'image de gars qui poussent la brouette jusqu'au tas de fumier, on ne parle pas de l'électronique embarquée dans les tracteurs, de toutes ces spécificités qui ont changé le métier et qui le rendent tellement plus technique et pointu qu'autrefois*» se désole Daniel Barbier. Pourtant, «*aujourd'hui, il n'y a pas de problème d'employeur. D'ailleurs sur les 196 apprentis nivernais de 2014 (200 en 2013), 177 entreprises n'ont pas d'autre salarié*». Les jeunes intéressés peuvent trouver leurs patrons assez facilement, que ce soit dans la Nièvre (116), le Cher (28), l'Allier (22), l'Yonne (6), la Saône-et-Loire (5) ou même la Côte d'Or (1)... Et puis les collectivités locales recrutent des apprentis aussi, «*22 jeunes cette année*» selon le directeur. Le responsable avance une autre explication à l'érosion: «*depuis le 1er janvier, l'aide à l'embauche d'apprenti par les entreprises de moins de 11 salariés, qui est de 1000 euros par année de formation, a remplacé l'Indemnité compensatrice forfaitaire, qui était de 1400 euros et le Crédit d'impôt a aussi été revu à la baisse*». Si Challuy limite la casse, c'est que «*notre offre est large et diversifiée, du CAP au BTS, dans les domaines de l'agro-équipement, de l'élevage, de l'aménagement paysager et des productions horticoles. Il y a de la place et des employeurs*» martèle Daniel Barbier qui, toutefois, émet une autre inquiétude: «*nous avons actuellement de grosses promotions, qui étaient rentrées avant la réforme de la voie professionnelle, qui vont sortir, et nous craignons que la réduction des durées de formation impacte un peu plus encore les effectifs*».

Emmanuel Coulombeix

FDSEA

Un nouveau Président pour la section des anciens

Le conseil d'administration des anciens exploitants de la Nièvre s'est réuni en nombre vendredi dernier pour élire son nouveau bureau.

Jean Monais, le bien connu Président de la SDAE de la Nièvre désirant passer la main après 9 années de bon et loyaux services, c'est une quarantaine de membres du conseil d'administration qui ont pris part à l'élection du nouveau bureau et la désignation du nouveau Président le vendredi 21 mars.

Un bureau renouvelé et rajeuni

Elu à l'unanimité des voix, c'est un tout jeune Président en la personne d'Yves Delfolie qui a été désigné par les membres du Conseil d'Administration pour succéder à Jean Monais.

Cet ancien agriculteur (céréales et porcs) d'Oisy près de Clamecy, dispose d'une certaine expérience en matière syndicale puisqu'il a été président cantonal FDSEA pendant plusieurs années. Notons aussi l'arrivée d'André Bordet au rang de vice président aux côtés d'André Morle et Jean Claude Guillier. Paul Labonde, prend quant à lui le poste de secrétaire général après avoir été longtemps Président de la commission fiscale et sociale de la FDSEA. Enfin, saluons l'arrivée de Régine Gaulon, seule femme du bureau, élu au poste de trésorière.

L'assemblée générale en ligne de mire

Grand temps fort de l'année, l'organisation de la traditionnelle assemblée générale des anciens a été évoquée lors de ce conseil. Prévue fin juin à Chatillon en Bazois, elle aura pour thème cette année la forêt nivernaise et la forêt privée, avec la présence d'un technicien du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) comme intervenant. Gageons également que cette assem-blée sera placée sous le signe de l'émotion avec la passation de pouvoir définitive entre Jean Monais et Yves Delfolie.



Océane Devancourt
Fdsea 58

▶ Nouveau bureau

Président: Yves Delfolie
Vice Présidents: André Bordert, Jean Claude Guillier, André Morle
Secrétaire général: Paul Labonde
Secrétaires généraux adjoints: Michel Girard, Raoul Langlois
Trésorière: Régine Gaulon
Trésorier adjoint: Jean Jacques Debacker
Membres: Jean Paul Aurousseau, Fernand Boizard, Claude Bondon, Norbert Coudant, Gérard Desfosse, Bernard Hedon, Denis Loisy, Jean Milard, Jean Monais et Pierre Rameau.

Natura 2000 dans les vallées de la Loire et de l'Allier

Les contrats MAEt peuvent être prorogés jusqu'en 2015

Jocelyn Gillaizeau, chargé de mission Natura 2000 Loire-Allier au Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, organisait, jeudi 20 mars, une réunion à la maison du Pays Nevers Sud Nivernais, au Marault, pour faire le point avec les agriculteurs ligériens sur les mesures agro-environnementales 2014.



Jocelyn Gillaizeau (à droite) a expliqué aux agriculteurs des Vallées de la Loire et de l'Allier, dont les MAEt sont arrivés à échéance en 2013 ou en 2014, qu'ils pourront proroger leurs engagements jusqu'en 2015 et l'arrivée de la nouvelle Pac.

Une trentaine d'exploitants des deux rives de la Loire, de Nièvre et du Cher, sont venus entendre les explications du responsable, qui était épaulé par Catherine Lebreton, animatrice du Pays Nevers Sud Nivernais, et par une technicienne de la Direction départementale des territoires (DDT) du Cher. Au total, ce sont 55 exploitants agricoles des deux départements voisins (équitablement répartis) qui sont concernés par le programme Natura 2000 du CEN Centre et ses déclinaisons, ainsi que 12 structures engagées dans les MAE non agricoles. En matière agricole, l'objectif demeure de favoriser le maintien des pratiques de pâturage extensif, avec des subventions qui peuvent aller de 250 à 350 euros par ha, en fonction des engagements pris, du niveau de contraintes inscrites dans les différents cahiers des charges. Les contrats MAEt sont d'ailleurs nombreux et complexes, faisant passer en priorité, autour de la Loire, la préservation de l'habitat des espèces devant la ressource en eau, autre impératif qui ici se vérifie assez naturellement. Il a donc été question des programmes PP1 et PP2 (pâturage), PM1 et PM2 (fauche + pâturage), PF1 et PF2 (fauche uniquement) pour ce qui relève des prairies et des programmes PE2 (pâturage), PE3 (pastoralisme) et PO1 (restauration) pour les pelouses. Chaque type d'action fait l'objet de cahiers des charges précis, de recommandations et d'interdictions de pratiques ainsi que d'une palette de sanctions en cas de défaut, le tout pour chacun des deux départements. Les agriculteurs présents le 20 mars étaient donc chacun des cas uniques, selon leurs engagements et leurs contraintes respectifs.

Ré-engagement jusqu'à la prochaine Pac

Ce qui les intéressait tous, en revanche, c'est le terme de leurs contrats. Nombre d'entre eux avaient signés des MAEt en 2008 et 2009, des engagements qui ont pris fin soit en 2013 soit en 2014, et cela alors que l'on ignore encore les modalités de la prochaines réforme de la Pac. Son application ne rentrant en vigueur qu'à partir de 2015, Jocelyn Gillaizeau a donc annoncé aux exploitants que *«la possibilité de reconduire les engagements MAE à l'identique avec une clause de résiliation en 2015»*, c'est-à-dire jusqu'aux prochains dispositifs, leur est désormais offerte. Cette solution a été validée en CRAE Centre et Bourgogne et vise à leur permettre *«d'éviter une année blanche sur les engagements agro-environnementaux»* qu'ils avaient pris. Parmi d'autres, un agriculteur du Sancerrois a d'ailleurs expliqué son mécontentement puisque son contrat ayant pris fin en 2013 (engagé en 2008), il a déjà dû faire face à une année blanche, *«avec une perte de la prime à l'herbe»* à la clé. *«On fait de l'extensif, c'est bien, mais si on a plus les bêtes et qu'on a plus les aides en face, cela me reste en travers de la gorge. Ce ne sont pas des sommes modiques. Cela peut mettre l'équilibre financier de l'exploitation en danger»* a-t-il souligné. Une situation qui devrait donc se régler, d'ici l'échéance du 15 mai 2014, pour ceux qui souhaiteront bénéficier de la prolongation de leur contrat, avant de se ré-engager ou de se désengager l'année suivante.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ En bref

GDS 58 Un nouveau bureau désigné

Suite à l'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre, Alain Escurat avait annoncé qu'il se retirait de la présidence de la structure, après de nombreuses années passées à sa tête. Après le renouvellement des administrateurs, un conseil d'administration a eu lieu, au siège du GDS à Sermoise, mercredi 19 mars dernier, qui a désigné un nouveau président et un nouveau bureau. C'est Francis Taupin, éleveur charolais en GAEC à Saizy avec son frère Régis, par ailleurs président de Charolais de Bourgogne, qui a été élu à la présidence. Il sera entouré de Gilles Martin en tant que vice-président, Jean-Michel Aucoin comme secrétaire général, Gérard Laudet comme trésorier, ainsi que de quatre autres membres du bureau: Jean-Marie Baillon, Rodolphe de Givry, Bertrand Léger et Philippe Rollet.

▸ Formations

11/04 Comptes courants d'associés

Pour une bonne gestion de sa société, il est nécessaire de bien connaître et comprendre le fonctionnement des comptes associés. Il est conseillé de bien les surveiller pour éviter d'éventuels dérapages, notamment avec l'arrivée ou le départ d'associés. Afin de savoir comment les maîtriser, Gaec & Sociétés, avec l'intervention de Marie-Thérèse Sanchez (CER), organise une journée de formation le vendredi 11 Avril à la chambre d'agriculture de Nevers. Création et alimentation d'un CCA, rémunération d'un CCA, incidences fiscales et sociales d'un abandon d'un CCA, transmission d'un CCA… seront des points qui seront abordés lors de cette journée de formation. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.

16/04 Conditionnalité des aides Pac

Tous les ans, des agriculteurs se voient perdre une partie de leurs aides Pac, après avoir été contrôlé et ne pas avoir respecté certains points de la conditionnalité. De plus, la France a annoncé l'élévation du nombre de contrôles et leur durcissement pour 2014. Face à cette problématique, la FDSEA et les JA proposent une formation «conditionnalité 2014» afin d'aborder l'ensemble des points de la conditionnalité: BCAE, environnement, MAE, identification animale, domaine des productions végétales … Deux journées sont proposées, une à Nevers le 16 Avril et l'autre à Château Chinon le 16 Mai. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou Aline Rouleau au 03 86 93 40 91



DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

Jeunes agriculteurs

Un forum pour échanger et s'informer

Le forum des métiers organisé par JA 89 avait pour thème cette année le foncier en agriculture. L'occasion de partager l'expérience d'un exploitant du Loiret, qui depuis 3 ans cultive des terres en Ukraine.


L'occasion pour les jeunes, de rencontrer en un seul lieu l'éventail des organisations professionnelles agricoles

Plus d'une vingtaine d'organismes professionnels agricoles présents cette année à la MFR de Villevallier, pour l'édition 2014 du Forum des métiers organisé par JA 89. Et pour les jeunes, une occasion unique de rencontrer en un seul lieu l'éventail des interlocuteurs indispensables pour une future installation ou une activité de salarié agricole. Engrangeant au fil de leur parcours à travers les stands, des informations précieuses pour leur avenir : du point info installation à l'accompagnement des banques, en passant par la défense syndicale, le service de remplacement, la Safer, les organismes sociaux et assurantiels. Présents également, des coopératives, comme 110 Bourgogne, La Chablisienne, la coopérative porcine Cirhyo, ou le volailler Duc, toujours en quête de jeunes agriculteurs désireux de se diversifier sur leur exploitation.

Le forum des métiers est également l'occasion d'échanger chaque année autour d'un thème particulier. Pour cette édition, le foncier était à l'honneur, avec notamment des enquêtes menées par des élèves Terminale Bac pro du lycée La Brosse sur les différents statuts possibles : installation en société ou individuelle, achat ou location, conventionnel ou bio…



Un public attentif pour écouter les comptes-rendus des travaux menés par les lycéens de terminale Bac Pro CGEA de la Brosse

Les atouts fonciers des pays de l'Est

Animé par les BTS Acse, un débat s'est tenu l'après-midi, avec pour thème principal : *«le foncier à l'étranger, une solution?»* Pour en parler : Christophe Parant, exploitant céréalier dans le Loiret, qui depuis trois ans, avec quatre autres partenaires, loue des terres en Ukraine en plus de son activité principale, faute de capacités financières suffisantes pour s'agrandir en France. Ils sont encore peu nombreux à se lancer ainsi dans l'aventure et mieux vaut avoir pour cela une bonne expérience avant de franchir le pas. Le plus difficile selon Christophe Parant : *«ne surtout pas vouloir reproduire le modèle français et faire en fonction du modèle local issu du passé, souvent un ancien kolkhoze… »* Le statut de fermage n'apporte pas les mêmes garanties qu'en France et bien souvent, les baux n'ont qu'une période de 3 à 5 ans: *«impossible avec des périodes aussi courtes, d'envisager installer du drainage ou d'enrichir les sols en phosphate ou en potasse et on ne va apporter que le minimum nécessaire par rapport à nos objectifs de rendement…»* A l'image d'autres pays de l'Est comme la Pologne, la Roumanie ou la Hongrie, l'Ukraine a pour avantage de connaître un prix du foncier relativement faible. Même si, dans le cas présent, les terres sont louées : *«la location, c'est très simple, les terres ont en l'occurrence, une valeur officielle de 5000 €/ha et nous les louons pour 5 % de cette valeur, payable pour moitié en nature si on le souhaite… »* Autre atout d'importance, la qualité agronomique des terres : *«nous avons la chance de nous situer à proximité de la Roumanie et de la Moldavie, des terres noires à fort potentiel agricole, avec un climat extraordinaire, plus il fait chaud, plus il pleut !»*

En dépit d'atouts financiers et agronomiques, le résultat n'est pas toujours à la hauteur des attentes, faute d'une bonne organisation de la filière agricole et mieux vaut savoir s'entourer sur place d'auxiliaires compétents. L'avenir politique de l'Ukraine ne semble pas inquiéter l'agriculteur du Loiret : *«nous avons la chance d'être à l'ouest du pays, même si nous ne sommes pas à l'abri de devoir le quitter demain. Mais si on ne veut pas prendre de risques, il faut rester en France!»*

Dominique Bernerd

JA 89

Le bureau nouveau est arrivé

Réunis en séminaire, les administrateurs des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont élu le 18 mars dernier leur nouveau bureau

Vice-président en charge des dossiers foncier et PAC lors de la dernière mandature, Julien Caillard succède à Samuel Legrand à la fonction de président de JA 89. Âgé de 24 ans, il est installé depuis 2012 en céréaliculture sur 300 ha à Courson-les-Carrières, en EARL avec un autre associé. Au total, 31 administrateurs et 8 autres membres du bureau, entoureront le nouveau président pour assurer les orientations qu'ils ont décidé de donner à la mandature 2014 - 2016.

Trois points leur semblent essentiels, l'installation, la communication et le foncier : *«l'installation car l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain ne s'est jamais, ne se fait et ne se fera pas sans les jeunes. Il nous faut également communiquer, être visible de toutes sortes de manière, pour faire comprendre nos revendications. Le bien fondé de l'agriculture va de soi pour l'agriculteur, mais nous sommes de moins en moins nombreux et nous devons désormais composer avec une population qui n'a plus aucun lien avec le milieu agricole, alors communiquons ! Quant au foncier, c'est le socle de notre métier, il faut le défendre contre toutes sortes d'assaut. Ces trois axes majeurs définissent nos priorités, même si nous travaillerons sur bien d'autres thèmes…»* Par delà ces trois axes prioritaires, le renforcement du nombre d'adhérents est également au programme, comme le souligne Julien Caillard : *«même si elle joue son rôle, la communication en la matière, n'est pas suffisante et doit être appuyée par un travail de terrain. Un travail qui paie et c'est d'ailleurs une grande victoire de la mandature précédente, d'avoir réussi à augmenter le nombre de plus de 20%. Et cela continue, encore trois nouveaux adhérents au dernier forum des métiers. Cela peut paraître modeste, mais on avance!»* Le nouveau président de JA 89 a également une idée bien précise de sa fonction : *«le président peut avoir des idées personnelles, mais il doit savoir être le reflet du bureau et du conseil d'administration. Les idées des autres administrateurs ayant au final autant de poids dans le débat et ça, c'est important aux JA…»*

DB

Julien Caillard, nouveau président des Jeunes Agriculteurs



▸Zoom sur...

Les membres du nouveau bureau pour la mandature 2014 - 2016

Président : Julien Caillard (céréalier)
Canton de Courson les Carrières
Secrétaire Général : Julien Dromery (céréalier/éleveur volailler)
Canton de Saint-Sauveur
Secrétaire Générale Adjointe : Mathilde Lemaitre (céréalier)
Canton de Villeneuve-sur-Yonne
Secrétaire Général Adjoint : Gwénael Laz (céréalier)
Canton de Toucy
Trésorier : Nicolas Dubois (éleveur ovin)
Canton d'Avallon
Responsable Installation : Xavier Drothier (céréalier/éleveur ovin)
Canton de Vermenton
Responsable Communication : Yoann Defert (éleveur)
Canton d'Avallon
Responsable Formations : Florian Goux (salarié agricole)
Canton de Cruzy
Responsable CoViande : Jérôme Brouset (éleveur)
Canton d'Avallon

MCEA

Des épandages sous surveillance

Créée en 1998, la Mission de Coordination des Epandages en Agriculture, s'est fixée pour objectif d'être le lieu centralisateur de l'ensemble des dossiers de plan d'épandage et de suivi des épandages d'effluents agricoles, des déchets industriels et de collectivités du département.



Lors de l'assemblée générale du 14 février denier, le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et l'animatrice de la MCEA, Emilie Schaeffler

Association loi 1901, la MCEA a été créée sous l'égide de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, il y a une quinzaine d'années. Ses missions sont diverses : coordonner les épandages agricoles de déchets et effluents, informer l'ensemble des acteurs, expertiser les épandages agricoles de boues de station d'épuration, réaliser études et expérimentations. Apportant également un conseil technique aux petites collectivités en matière d'épandages de boues.

Concernant la coordination des épandages, l'ensemble des produits épandus dans le département sont pris en compte : effluents d'élevage et vinicoles, boues de stations d'épuration de collectivités et industrielles, matières de vidange, effluents industriels, composts de déchets verts et d'ordures ménagères, digestat de méthanisation (pour les méthaniseurs recevant des boues de station d'épuration). Pour les autres activités de la MCEA, ne sont traités que les seuls déchets et sous-produits industriels et municipaux.

20% de destinations de boues non conformes

Concernant le suivi agronomique réalisé sur l'exercice 2013, 90 avis ont été émis à l'attention de collectivités, dans le cadre de la campagne de régularisation des épandages, initié par le Police de l'Eau de la DDT. Dont 46 avis pour des bilans agronomiques, 39 avis pour des Plans Prévisionnels d'Epandage (PPE) et 6 pour des synthèse de re gistre d'épandage. Par ailleurs, 6 avis pour plans d'épandages ont été émis, concernant les communes de Fou-chères, Rogny les 7 écluses, Villeneuve l'Archevêque, Chéu, Misy sur Yonne et Beine.

En 2013, sur 140 stations avec extractions régulières de boues, leur destination est la suivante : 32% ont été valorisées en agriculture et reconnues conformes (avec plan d'épandage et suivi derrière), 21% évacuées par des vidan-geurs, 21% dédiées au compostage. A noter toutefois, dans les 20% de cas non-conformes, 16% évacués en agriculture qui se font sans réelle organisation, sans plan d'épandage ou sans suivi. Un chiffre équivalent à celui de l'exercice précédent, mais qui devrait diminuer dans les années futures, du fait notamment de la prise de compétence grandissante des intercommunalités.



Parmi les invités à l'assemblée générale, des représentants de l'Etat, de l'Agence de l'Eau ainsi que des élus

Interrogations sur la composition des composts et digestats

La MCEA donne un avis sur plus de la moitié des épandages réalisés sur le département, ce qui représente 80% de la quantité de boues épandues en Tonnes de Matière Sèche.

Par ailleurs, sur les 46 avis bilans agronomiques émis en 2013, 5 ont concerné des aires de paillage, 4 des Industries Agro Alimentaires (Lincet, Senoble, Sicavyl et Yoplait), ainsi que 37 communes, dont 4 lagunes (Thury, lainsecq, Compigny et Quarré les Tombes). Sur les 65 communes réalisant un épandage régulier des boues, près de la moitié n'ont pas réalisé de suivi (dont 21 com-munes sans plan d'épandage).

La nouvelle réglementation sur la Directive Nitrates aura des incidences sur l'épandage, notamment en matière de périodes autorisées. Présent à l'assemblée générale de la MCEA, le président de la Commission agricole au Conseil général, Michel Courtois, tire la sonnette d'alarme: *«le jour où l'on supprimera totalement les stockages de fumier en bout de champs, il n'y aura plus d'élevage dans le département ! Si on veut détruire les filières laitières et viande, rien de plus facile…!»*

Le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, s'interrogeant pour sa part sur la composition des composts et digestats : *«le problème aujourd'hui est de connaître la traçabilité d'origine des produits entrant dans les boues d'épuration et faire la démonstration de leur nocuité totale…Par ailleurs, face aux projets de méthanisation qui commencent à se développer sur le département, si l'on peut penser qu'il n'y a pas de problèmes avec des produits entrants, exclusivement issus des milieux agricoles, qu'en est-il avec des produits en provenance d'abattoirs ou d'Industries Agro Alimentaires ?»*

DOMINIQUE BERNERD

Pac 2014

Ouverture de la campagne des «Aides surfaces Pac»

A partir du 1er avril 2014, les exploitants agricoles pourront télédéclarer leur dossier PAC 2014 sur le site Internet TelePAC www.telepac.agriculture.gouv.fr **jusqu'au 15 mai 2014** dernier délai, à l'aide de leur code TelePAC de 2013

Cette télédéclaration permet d'effectuer :
- la demande d'aide découplée, liée à l'activation des Droits à Paiement Unique (DPU),
- les demandes d'aides liées aux productions végétales et animales,
- les demandes d'indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) ainsi que les demandes et /ou modification d'engagement dans les mesures agro-environnementales (MAE)

Nouveautés TelePAC 2014 :
- Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) passe à la couleur avec une précision de 50 cm et le plug-in java n'est plus nécessaire.
- Pour chaque aide, un bouton oui/non sera à renseigner. Il ne sera pas possible de valider et signer le dossier PAC tant que l'un des boutons restera non renseigné.
- Certains codes cultures imprécis (AU, HC et UN) sont supprimés et remplacés par des nouveaux codes permettant de déclarer explicitement des éléments non admissibles :
BR pour les bâtiments, chemins d'exploitation, routes et autres éléments superficiels,
EL pour les éléments naturels non admissibles
et NE pour les surfaces agricoles temporairement non exploitées.

Durant la période PAC, du 1er avril au 15 mai 2014, la DDT met à la disposition des agriculteurs un numéro de téléphone «Spécial TelePAC» : **03 86 48 42 48**
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne la mieux à même de répondre aux questions que vous vous posez.
Un numéro vert national d'assistance téléphonique est également disponible : **0800 22 13 71**

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

▸ Agendas

28-31/03 Réunions MSA pour les anciens exploitants de la SDAE de l'Yonne

Vendredi 28 mars, à 14 h, au CER France, salle de réunions, 1 rue Henri Vincenot à Saint-Clément
Lundi 31 mars à 14 h, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière à Auxerre (rez de chaussée, entrée A du CER France, partie basse du bâtiment)
Thème des réunions :
Interventions de la SDAE : accueil et présentation par le président, Marcel Huré, activités de la section, par le secrétaire général, Serge Thorailler
Interventions de la MSA : Elections 2015 par Pierre Allard, administrateur MSA Bourgogne, président du Comité départemental de l'Yonne ; présentation du site Internet MSA, par Maryline Bodier

02/04 Journée découverte agriculture biologique

En collaboration avec le SEDARB et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise mercredi 2 avril, une journée d'information sur l'agriculture biologique, dans le nord de l'Yonne. Au programme de la journée :
Le matin : accueil à 9 h 30 en la salle des fêtes de Villeneuve la Guyard
Techniques de production en agriculture biologique
- Point règlementaire
- Impact de la réglementation bio sur l'exploitation
- Simulation technico-économique du passage en bio d'une exploitation
Après-midi : 14 h 30
EARL Ferme de l'Abondance, chez Henri Doublier, à Vaux sur Lunain (77)
Visite d'une exploitation et de parcelles bio
- Visite des parcelles
- Présentation des techniques mises en place
- Echanges avec l'agriculteur
Renseignements et contacts:
Patrice Cote, Chambre d'agriculture de l'Yonne
au 03 86 94 82 90
mail : p.cote@yonne.chambagri.fr



▸Formations

10/04 Journée conviviale à Sormery pour les anciens exploitants

La Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne convie ses adhérents à une journée conviviale jeudi 10 avril; à Sormery (canton de Saint-Florentin). Comme d'habitude, possibilité d'inviter des personnes non adhérentes de la section. En matinée, une visite est organisée aux Ets DUC, à Chailley. Après le déjeuner, vous pourrez vous divertir en musique et plaisirs divers. Les musiciens amateurs sont invités à apporter leurs instruments et les belles voix sont les bienvenues !
Renseignements :
tel 03 86 49 48 20

01-08/04 Certiphyto en viticulture (Pour les salariés décideurs)

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardis 1er et 8 avril
Objectif : Satisfaire aux exigences de formation pour l'obtention de son certificat, maîtriser les risques pour la santé et l'environnement, connaître la réglementation, améliorer ses pratiques
Lieu : Chambre d'agriculture, à Auxerre
Public et pré-requis : salarié (e)s décideurs viticoles (chefs de culture, responsables techniques)
Contact : Julian Martin, Chambre d'agriculture -
Tél 03 86 94 26 38 ou Service formation au 03 86 94 28 48
Programmes,
tarifs et conditions de vente sur demande

07/04 Journée EcoPhyto à la Chambre d'agriculture

Journée EcoPhyto à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundi 7 avril, ou *«Comment réduire et améliorer l'utilisation des phytos»*. Au programme :
9 h 30 : Présentation des réseaux de l'Yonne, actions et résultats (interventions d'Anicet Bretagne pour les Grandes Cultures, de Thibaut Giraudon pour la viticulture et de la cellule nationale EcoPhyto)
12 h : déjeuner (sur réservation)
14 h : Table ronde sur le thème *«Quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans le département de 'Yonne»* Grand témoin : Olivier Dauger, président de la Commission agricole de l'AESN et Vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, président de la FDSEA de l'Aisne
Contact et renseignements:
Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 22

Puisaye

Deux jours de rencontres autour des bocages de demain

Les rencontres *«Bocages richesses d'avenir»* se dérouleront les 11 et 12 avril prochain à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Deux jours pour imaginer les bocages de demain et les pistes d'avenir pour les territoires.

Les haies, créées et entretenues par les hommes, sont sources de richesses multiples et jouent de nombreux rôles positifs, que ce soit pour la qualité de l'eau, des sols ou de la biodiversité, comme également pour lutter contre l'érosion, pour le stockage de carbone ou la production d'énergie. Organisées en réseaux pour former des bocages, elles sont autant d'atouts majeurs pour l'avenir des territoires ruraux et leur valorisation est au cœur des enjeux du développement durable.
A la veille de la mise en place de la future Pac, les bocages et leurs atouts ont d'ailleurs été intégrés dans les différents Schémas et stratégies orientant les politiques publiques comme : les Schémas de Cohérence Territoriale ou le Schéma Régional Climat Air Energie. Une période de transition mise à profit pour favoriser l'approche de l'environnement comme enjeu de développement et rechercher ensemble sur les territoires, une cohérence entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. C'est dans cet objectif que se tiendront les 11 et 12 avril prochain, à Saint-Sauveur-en-Puisaye, les *«Rencontres Bocages, richesses d'avenirs»*. Elus, citoyens, professionnels, agriculteurs, chercheurs et techniciens des collectivités locales, associations, institutions publiques et paritaires…, s'y retrouveront pour deux jours de conférences, d'échanges en ateliers, de tables rondes de sorties sur le terrain et d'expositions. A partir de perspectives croisées, ces rencontres sont destinées à faire connaître les expériences de chacun et faire émerger des questionnements en vue de l'élaboration et la mise en œuvre de projets de territoires incluant les dynamiques économiques et sociales associées aux bocages.
Espace d'apprentissage mutuel, ces rencontres sont ouvertes à toutes et à tous, il est néanmoins vivement conseillé de s'inscrire préalablement aux différents ateliers mis en place, compte tenu du nombre de places limité. Renseignements et inscriptions au 06 71 08 32 99 ou par mail : rencontres.bocages.srpm@gmail.com, le pré-programme étant disponible via le site Internet www.stationdse metz.org

DOMINIQUE BERNERD



Ouverts à tous, deux jours de rencontres pour imaginer les bocages de demain et construire ensemble des pistes d'avenir pour les territoires.

Programme des rencontres :

Vendredi 11 avril
Salle polyvalente de Saint-Sauveur-en-Puisaye, de 9 h à 12 h
Ouverture des rencontres, en présence notamment de François Patriat, président du Conseil régional de Bour-gogne et d'Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Plénière 1 : Haies, hommes et territoires
Plusieurs thèmes abordés : «Fondements géographiques du Bocage en Bourgogne» ; «Les bocages entre sciences et sociétés» ; «Cohabiter et faire avec le bocage sur l'exploitation agricole» ; «Les politiques publiques et leur application sur le terrain»
L'après-midi, échanges en ateliers, de 14 h 15 à 16 h
Salle polyvalente : **Atelier 1 «Valoriser les haies depuis l'exploitation agricole»** (Pourquoi s'intéresser aux haies ? Quelles stratégies d'entreprise, quelles politiques publiques pour les préserver et valoriser leurs plus-values)
Polethic : **Atelier 2 «Produits des bocahes et filières»** (Quelles ressources ? Quels produits, acteurs et activités économiques ? Quels bilans des différents types d'organisation ? Quelles nouvelles formes de valorisation écono-mique ?)
Salle des Aînés : **Atelier 3 «Territoires et réseaux de haies»** (Eaux, énergie, biodiversité, sols, aménagements et cohérence : quels liens opérer ? Comment développer des plans intégrés d'aménagements et de gestion ?)
La Chambonette : **Atelier 14 «Savoirs, co-construction et transmission»** (Comment favoriser la compréhen-sion mutuelle et la prise en compte des connaissances et besoins de chacun. Quels thèmes, quelles conditions pour une recherche co-instruite et collaborative ?)
Samedi 12 avril
Salle polyvalente de Saint-Sauveur-en-Puisaye
Plénière 2, de 9 h à 10 h, avec notamment un exposé sur « les bocages en prospectives »
De 10 h 30 à 12 h, poursuite des ateliers de la veille
Plénière 3, de 14 h à 17 h 30, bilan des ateliers et échanges avec la salle
Table ronde sur le thème « Réseaux de haies, économie, environnement et société : dire et faire les bocages de demain »
Clôture, par Michel Courtois, président de la Commission Agriculture, Environnement, Cadre de vie au Conseil général de l'Yonne.

▸Rendez-vous

Sorties de terrain vendredi 11 avril

Ouvertes à tous et sans obligation d'inscription, plusieurs sorties sur le terrain se dérouleront vendredi 11 avril à partir de 16 h 30. Les départs sont organisés en co-voiturage à partir de la cour des écuries du château de Saint-Sauveur-en-Puisaye (devant la salle polyvalente). Au programme :

Mon bouquet de Puisaye (Approche sensible avec lecture des textes de Puisaye)
Maison d'enfance et Musée Colette (0 km)

Haies de Forterre (Les arbres et la trame d'une plantation grâce aux Contrats Territoriaux d'Exploitation il y a 15 ans)
Les Merles, à Chastenay (15 km)

Haies de Lecture de paysage (longue vue géographique entre Morvan, loire et Loin, en fonction de la météo !))
Moulin de Perreuse (8 km)

Balade (Chemins d'argile et de calcaire et leurs bouchures… contenus des échanges au gré de la balade)
Boucle de 5 à 6 km entre Puisaye et Forterre (à pied)

L'arbre dans les bouchures de Puisaye (Exploitation, entretien, vieilles trognes et accornus… Comment faire ?)
Ferme des Lorets, à Moutiers (à pied : A/R 3 km)

Evolution d'un paysage (Retour sur l'évolution d'un paysage entre Puisaye et Forterre, les haies, leur protection, leur entretien…, mise en perspectives d'un ancien)
Moulins de Hausse-Côte, à Saints en Puisaye (6 km)

Entretien, valorisation des haies (Autonomie énergétique : démonstration de coupe, broyage)
Les Metz, à Saint-Sauveur en Pusiaye (4,5 km)

Approvisionnement collectif (Quelle place pour le bois des haies ? Questionnement d'une collectivité)
Arquian ou Saint-Sauveur-en-Puisaye (20 km ou sur place)

Histoire des bouchures, reflet d'une société (Talus, fossés, haies et trognes : aménagement de l'espace et usages + lecture de paysage)
Le Pont de Sauroy et Fontaines (6 à 8 km)

Section des anciens exploitants FDSEA

Marcel Huré réélu président

La section des anciens exploitants est la première section de la FDSEA 89 à avoir tenu son conseil électif avec une participation record : 56 présents !

Salle comble mardi 18 mars pour le conseil électif de la section des anciens exploitants. Pour un peu il aurait presque fallu pousser les murs du 37 rue de la Maladière ! Ce conseil réunissait pour la première fois les administrateurs du mandat 2014-2017.
Première nouveauté pour ce mandat : Marcel Huré et Elisabeth Pathier ont été élus lors du congrès national des 4 et 5 mars, administrateurs de la section nationale des anciens exploitants.
A noter également l'élection d'Elisabeth Pathier au Bureau national de la section, en tant que représentante féminine.
Après quelques brèves explications sur le fonctionnement de la section, le bilan du mandat écoulé a été présenté aux nouveaux administrateurs. Cela a permis de revenir sur l'ensemble des actions menées par la section. Les actions syndicales tout d'abord pour l'amélioration des retraites, la défense du pouvoir d'achat des retraités, le dossier de la dépendance qui a été effleuré pour l'instant mais qui sera au cœur des travaux du mandat à venir. Ces revendications sont portées devant les parlementaires et le Préfet au cours de rencontres régulières. Mais l'action de la section est aussi tournée vers les actifs, car deux représentants de la section siègent au conseil d'administration de la FDSEA et alertent régulièrement les actifs sur l'importance des cotisations retraites, notamment RCO, malgré le souci légitime des agriculteurs en activité de limiter leurs charges.
A l'occasion des conseils d'administration de la section, des interventions sont organisées sur des sujets d'ouverture parfois : impact de la réforme territoriale sur le milieu rural, la protection juridique, les Eco gestes pour diminuer les factures énergétiques, la réglementation du «travail» des retraités… Des informations sont adres-sées 2 fois par an à tous les adhérents de la section pour les tenir informés des travaux de la section.
Enfin, et cette partie est importante également, une partie des activités de la section est tournée vers la convivialité avec des voyages et des journées conviviales ou détente qui sont organisées chaque année.
Le vote a été incontestable : la confiance est franche envers le président sortant qui était candidat à sa succession. Réélu avec 57 voix sur 60 exprimées, Marcel Huré a constitué un bureau dans la continuité du précédent mais avec quelques nouvelles personnalités

CLARISSE BACHELAY


Marcel Huré (à gauche de la photo), réélu de belle manière à la tête de la section des anciens exploitants de la FDSEA 89


La salle était comble pour ce conseil électif

▸ Zoom sur...

Le nouveau bureau du Conseil d'administration pour la mandature 2014 - 2017 :

Président : Marcel Huré
1er Vice-présidente : Marie-Jeanne Rondeau (Compigny)
2ème Vice-présidente : Agnès Soliveau (Vault de Lugny)
Secrétaire Général : Michel Gheeraert (Cerilly)
Secrétaire Générale adjointe : Elisabeth Pathier
Secrétaire Général adjoint : Bernard Dujon
Autres membres du bureau : Jean-Pierre Bouron (Chassignelles) ; René Faucheux (Courson les Carrières) ; Régis Gazeaux (Beauvilliers) ; Bernadette Martin (Villeneuve les Genets) ; Martial Massé (Varennes); Monique Rémond (Auxerre) ; Jean-Marie Sapin (Chichery) ; Serge Thorailler (Villiers Louis)
Groupe Féminin Cellule d'Accueil : Bernadette Bondoux (Migennes) ; Josiane Charpentier (Sergines) ; Edith Jeandarme (Sormery) ; Marie-Claire Salamolard (Pourrain)

FDSEA et JA 89

Rupture !

Les représentants JA, FDSEA, UPV et Chambre d'agriculture, quittent une réunion organisée par le Préfet.

La relance est censée être le sujet central de préoccupation de la classe politique. Même notre ministre de l'environnement, M. Martin, a reconnu lors des Etats Généraux de l'Agriculture fin février, qu'il était nécessaire que l'économie reste le sujet primordial et que l'environnement ne devait pas être un frein mais accompagner son développement. Mais les paroles s'envolent et les actes les contredisent !
Nous refusons que *«la protection de l'environnement»* soit le prétexte systématique pour empêcher le développement ou tout simplement le maintien d'une agriculture productive et responsable ! Combien d'hectares vont-ils retirer de la production avant de réaliser que c'est autant de potentiel économique qu'ils retirent à la ferme Yonne ? 200 ha pour les bassins d'alimentation de captage, des centaines si l'on retire les parcelles en pente (Directive Nitrates). Comment accepter que des demandes d'autorisation de drainage de terres déjà cultivées soient refusées ? Et par ailleurs, le foncier agricole est une réserve bien utile pour réaliser des zones d'activité…ou pour venir piocher les hectares nécessaires pour la compensation écologique de certains projets qui ont déjà retiré des surfaces ! A quand la compensation agricole ? Quand nos gouvernants et administrations reconnaîtront-ils l'économie que nous générons, les emplois liés à notre activité et tout simplement notre travail ?
Notre professionnalisme est bafoué par l'empilement de contraintes et d'interdictions environnementales mais aussi réglementaires au sens large. Nous, agriculteurs et viticulteurs, ne sommes pas respectés par l'administration. Nous ne recevons pas la considération qui nous est due. C'est pour cette raison que nous avons quitté la réunion organisée par le Préfet lundi 24 mars sur les bassins d'alimentation de captage. Après lui avoir rappelé que nous avons toujours été force de proposition et des interlocuteurs constructifs, nous avons demandé au Préfet que l'administration et le gouvernement ouvrent enfin les yeux sur la réalité du terrain que nous portons à sa connaissance depuis plusieurs mois.
Il s'agit maintenant de nous mobiliser fortement pour amplifier l'avertissement que nous venons de donner. Les FDSEA et JA de Bourgogne organisent une grande manifestation régionale à Nevers le 9 avril. Venez vous faire entendre ! Venez défendre votre métier !

FRANCIS LETELLIER, PRESIDENT FDSEA 89, JULIEN CAILLARD, PRESIDENT JA 89

▸ Formations

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage allaitant

Formation sur 1 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 3 avril
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer
Lieu : Toucy
Public et pré-requis : éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs en plan d'assainissement avec le GDS 89
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage laitier

Formation sur 1,5 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 9 avril
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer
Lieu : Toucy
Public et pré-requis : éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs en plan d'assainissement avec le GDS 89
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande





Assemblée générale d'Interbev Bourgogne

Communication et défense de l'élevage à l'épreuve de la rigueur

Après-midi dense pour les familles d'Interbev Bourgogne, réunies en assemblée générale à Pouilly-en-Auxois. Face aux attaques qui visent la consommation de viande bovine en particulier et à la nécessité de soutenir activement la production et l'élevage, l'interprofession maintient plus que jamais le cap de la communication vers le grand public.



De gauche à droite, Emmanuel Bernard, vice-président d'Interbev Bourgogne, Jean-Luc Bouton (en charge des réseaux régionaux à Interbev), Jean-Roch Gaillet (directeur de la DRAAF) et Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne.

Interbev n'échappe pas à la rigueur ambiante, c'est donc un budget d'austérité qui a également été voté à l'unanimité par les membres d'Interbev Bourgogne. Ce qui va se traduire par des actions resserrées, triées sur le volet. Tous les comités régionaux sont concernés par ce tour de vis national, d'autant que *«ce budget de rigueur qui a été présenté est lié à la réalité»* argumente Jean-Pierre Fleury, président de l'interprofession régionale. Si les moyens imposent une plus grande sélectivité, la volonté de toujours mieux communiquer vers les prescripteurs et les consommateurs reste intacte. Innovation en 2014, présentée par Jean-Luc Bouton, responsable national en charge des réseaux régionaux : la *«Semaine de l'élevage et de la viande»* se déroulera du 18 octobre au 3 novembre. C'est une manifestation nationale d'envergure, ponctuée de nombreuses actions terrains auxquelles toutes les familles de l'interprofession doivent prendre part. Beaucoup de temps forts afin de faire un *«maximum de bruit»* pour mobiliser les médias sur tous les aspects positifs de la filière. Un groupe de travail Bourgogne va se mettre en place pour déterminer les meilleurs axes d'actions possibles.

A l'assaut du marché de la restauration collective

Autre forte préoccupation du national : la restauration collective, *«secteur hautement stratégique à conquérir, alors que l'essentiel des achats de viande des établissements d'enseignement notamment, se concentrent sur des importations en provenance de pays de l'Union européenne»*. La marge de progrès est réelle, mais il y a loin de l'ambition commerciale à la contractualisation. Se positionner face à des importations de la CEE n'est pas chose aisée en terme de discours. *«C'est un vrai travail de terrain et de lobbying»* explique Jean-Luc Bouton, *«qui nécessite de communiquer sur la qualité et l'ancrage territorial, mais on bute toujours sur la logique prix»*. Yannick Villain, représentant le Comité de coordination des collectivités de Bourgogne Franche-Comté, insiste cependant sur le fait que *«les mentalités changent et l'affichage viande bovine française est de plus en plus présent. Le travail s'organise également sur les appels d'offres pour les faire évoluer et les adapter aux produits disponibles et à la réalité du marché»*. Reste que pour éviter le ciseau des prix il va falloir tout particulièrement travailler le discours en l'enrichissant de références à la qualité, la proximité, l'économie des territoires...

Le comité export s'investit dans la durée

Concernant l'actualité, Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne a confirmé la mise en place officielle du comité export des filières agricoles et agroalimentaires le 17 février à Paris. Une comité qui rassemble toutes les compétences des différents ministères concernés et dont la première réunion a été consacrée à la filière *«bovins viande»*. Objectif de la démarche, cibler les marchés et *«s'investir sur le long terme plutôt que se disperser sur des «coups» ponctuels et donc construire des partenariats dans la durée»*. Pilotée par le ministère de l'Agriculture, cette nouvelle instance associe les professionnels de la filière bovine pour aborder toutes les difficultés qui pénalisent l'export (aspects sanitaires et douaniers en particulier). Les destinations visées par les efforts à l'export et l'adaptation de l'offre à la demande sont le pourtour méditerranéen et, notamment, l'Algérie, le Maroc, la Turquie et la Tunisie. D'autres marchés seront explorés comme la Chine, Singapour ou la Malaisie, pays où la consommation de viande bovine se développe. En fonction des pays et des contextes spécifiques, l'offre française pourrait dépasser le seul produit viande pour se situer à un niveau d'ingénierie et de transfert de compétence en termes de pratiques d'élevage et/ou d'équipements, complète Emmanuel Bernard, vice-président d'Interbev Bourgogne.

Autre actualité, la loi d'avenir, actuellement en discussion, qui pourrait, constate Jean-Pierre Fleury, *«bouleverser en profondeur l'interprofession, notamment dans la représentation des familles»*. Le dossier équarrissage a *«heureusement trouvé sa conclusion»*, mais un nouveau dossier s'ouvre au plan national, celui de la qualité. *«Le niveau qualitatif de la viande baisse, alors que l'amélioration de la qualité représente un enjeu commercial majeur, compte-tenu du prix du produit pour le consommateur»*.

Dossier énergie : opportunité ou risque pour l'élevage ?

Le dossier Energie (maîtrise et production) bouleverse le cadre d'action traditionnel des exploitations. Beaucoup y voient une nouvelle opportunité d'asseoir la compétitivité des entreprises agricoles, mais les représentants professionnels, comme Jean-Pierre Fleury ou Emmanuel Bernard, alertent sur les risques *«d'un assèchement du cheptel»* en fonction de la voie de développement technique qui sera privilégiée.

Invité par Interbev Bourgogne à intervenir en marge de l'assemblée générale, Alain Hartmann, de l'Inra Dijon, a présenté le travail de thèse de Ariane Payne sur l'analyse des réservoirs environnementaux potentiels dans l'expression de la tuberculose bovine. Une étude destinée à mieux connaître les schémas de contamination, au financement de laquelle Interbev Bourgogne a participé. Une contribution essentielle à la lutte contre le Mycobacterium Bovis, mais la France reste bien seule, comme le remarque Jean-Pierre Fleury, à supporter le poids financier et la responsabilité de la lutte au plan européen. *«L'Europe commence à être sensibilisée et à s'intéresser à notre travail, mais les fonds ne suivent pas»* déplore le président d'Interbev Bourgogne.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Zoom sur …

Tuberculose bovine : le dangereux partage des lieux de vie

Alors que la faune sauvage est considérée comme un réservoir majeure de la maladie, le rôle de la micro-faune du sol est encore mal compris. La thèse conduite à l'Inra Dijon s'est donnée pour objectif de comprendre le rôle de la micro-faune du sol comme réservoir potentiel pour Mycobacterium bovis. L'analyse des réservoirs environnementaux a concerné le sol, l'eau douce, la faune du sol (nématodes, lombrics), la faune aquatique... Autant d'éléments à prendre en compte pour mieux connaître le schéma de contamination.

Avec le recul, les scientifiques se sont aperçus que la localisation des foyers de Côte d'Or n'a rien d'aléatoire, mais révèle à chaque fois une problématique de sol spécifique et un contexte morpho-géologique particulier. La circulation des animaux favorise ainsi une rétro-contamination des bovins et de la faune sauvage. Blaireaux et sangliers sensibles au même agent infectieux, sont identifiés comme des vecteurs potentiels. Mais les blaireaux du fait de leurs nombreuses excrétions (déjections buccales, annales, etc.) ont une plus grande capacité à propager le virus dans l'environnement. Dans ce contexte particulier le sanglier est plutôt considéré comme "un cul de sac" pour le virus.

L'environnement est-il un réservoir et/ou un vecteur ? La question n'est pas définitivement tranchée, mais le travail sur le sol et sous le sol, l'analyse des nématodes, des lombrics, les études en laboratoires et les nombreux prélèvements sur le terrain, traduisent "la présence de signaux faibles" sans donner de réelle confirmation. 300 échantillons sur les "points noirs" du département ont été prélevés et analysés dans les sédiments, les eaux, les latrines, les blaireaux et la micro-faune en 2013. En 2014, les prélèvements et les analyses continuent pour les cours d'eau et les nématodes, complétés par un "suivi temporel" de certaines pâtures. Ce qui est confirmé : "c'est un croisement entre les lieux de vie des bovins et les lieux de vie des blaireaux et des sangliers". Ces premiers résultats, du fait de la physiologie des blaireaux, ne sont pas vraiment rassurants. Mais les Anglais, qui ont été avant nous confrontés à l'impossibilité de l'éradication de l'espèce, avancent sur la piste de l'élaboration d'un vaccin oral pour traiter ces populations à haut risque, si difficiles à contenir.

AMK

Section régionale porcine

Un logo pour contrer la globalisation

La section régionale porcine de la FRSEA s'est réunie au Pôle agricole de Créancey, en présence de Paul Auffray, secrétaire général de la Fédération nationale porcine.

L'élevage porcin n'a pas le moral, c'est ce qui ressort de la dernière réunion de la section régionale porcine de la FRSEA Bourgogne, présidée par Eric Saison. En invité d'honneur et principal intervenant : Paul Auffray, secrétaire général de Fédération nationale porcine, qui a eu fort à faire pour re-dynamiser des troupes qui désespèrent de voir un jour le bout du tunnel. Et il est vrai qu'il n'est pas facile de communiquer positivement sur l'élevage porcin et encore moins de maintenir une dynamique d'installation dans une production qui attire peu les jeunes agriculteurs et dont les projets se trouvent immédiatement exposés aux foudres des associations de défense de l'environnement.

Eleveur-naisseur-engraisseur de porcs dans l'Ouest, Paul Auffray sait de quoi il en retourne en matière de pression environnementale. Mais il envie aux territoires de Bourgogne une extensivité propice à l'autonomie alimentaire pour les exploitations porcines. Les éleveurs présents ont eu tôt fait de retourner l'argument, chaque projet était rapidement mort-né, comme une exception intolérable, même si tout plaide pour sa réalisation.

Structurellement, l'élevage porcin français marque le pas, la production s'étiole un peu plus chaque année, les mises aux normes trainent en longueur, au point de menacer la pérennité des systèmes, alors que pointe la menace d'une amende hors normes elle aussi pour la France (11 millions d'euros). La mise aux normes pour les truies gestantes s'est d'ailleurs largement invitée au débat, jusqu'à ce que Paul Auffray rappelle que le délai largement dépassé rend difficile toute argumentation auprès de la commission européenne. Une fois de plus l'administration française *«a voulu laver plus blanc et a découragé bien des initiatives»*, d'autres pays *«l'ont joué plus finement et sans zèle excessif, ont pu se conformer à moindre coût aux nouvelles exigences de la réglementation européenne»*. Maintenant, la messe est dite, la Fédération nationale porcine *«accompagne du mieux qu'elle le peut les dossiers qui peuvent être défendus, tout en espérant qu'il y aura le moins d'arrêts possibles»*.

Renouvellement des générations et modernisation des installations

La relance de la production porcine fera l'actualité de la prochaine assemblée générale de la Fédération nationale porcine, avec deux objectifs : le renouvellement des générations d'éleveurs et le maintien de la production en jouant sur les leviers que sont la modernisation des bâtiments d'élevage et les innovations technologiques.

Les jeunes agriculteurs en recherche d'installation boudent cette production, pourtant *«il faut maintenir un potentiel de production suffisant pour alimenter un tissu d'entreprises agroalimentaires saines»*. C'est le moyen de contrer les effets d'une globalisation qui a déjà lourdement impacté la production avicole et qui menace maintenant la production porcine. D'où la nécessité de relancer la production à dix ans pour redonner des perspectives à la filière, car de la production à la transformation, tous les acteurs manquent de visibilité.



Paul Auffray, secrétaire général de la Fédération nationale porcine et Éric Saison, président de la section régionale porcine BFC et de la section porcine de l'Yonne, administrateur à la FNP.

Pour insuffler un nouveau dynamisme l'un des principaux chantiers de la FNP va concerner le renouvellement des générations et la constitution d'un fonds de développement porcin qui vienne en appui des prêts bancaires. Car pour attirer les jeunes il faudra *«des financements, des garanties, des systèmes de partage de capitaux et tout un travail sur des bâtiments nouvelle génération»* (0 impact, 0 émission, 0 consommation) qui permettent de diminuer les charges tout en améliorant l'acceptabilité de cette production sur le plan sociétal.

Paul Auffray identifie *«un vrai potentiel de développement en Bourgogne, insuffisamment exploité et surtout pas assez défendu politiquement»*. Il faudra donc travailler sur l'aspect politique et la stratégie filière.

Côté prix, *«La conjoncture s'est un peu redressé sur les cours, maintenant, il faut espérer que cela dure...»* La consommation de viande est à un tournant, avec une tendance à la *«végétalisation»* qui pourrait avoir à long terme un impact sur les ventes. Toutefois, on observe une progression régulière des produits transformés, ce qui n'est pas forcément un bonne nouvelle pour les producteurs français, car la transformation industrielle joue la carte du prix au détriment de l'origine. Une bonne nouvelle donc que ce nouveau logo *«Porc Français»*, plus lisible et visible, l'origine restant un levier important pour impacter les achats et les orienter vers une production "made in France" plus rassurante pour le consommateur. **AMK**



Maurice Huet, avec Hubert Coucheney et Raphaël Farrugia, représente la région Bourgogne Franche-Comté au conseil d'administration de la Fédération nationale ovine (FNO).

Réunion Régionale de la FNO

L'occasion pour les producteur de s'exprimer

L'assemblée régionale de la Fédération Nationale Ovine s'est réunie le 17 mars dernier à Buxy en Saône et Loire. Cette réunion est chaque année l'occasion pour les producteurs ovins de Bourgogne et de Franche-Comté d'évoquer avec les responsables nationaux les sujets qui les préoccupent.

Au centre des intérêts de tous, deux sujets primordiaux pour l'avenir de la production. En premier lieu: le prix de vente qui restera toujours l'élément principal du travail syndical. Si aujourd'hui, les prix semblent se tenir, quelques bémols sont tout de même à noter. Des inquiétudes persistent, notamment sur les évolutions de la consommation et des importations. Les éleveurs regrettent également que le système de cotations mis en place ne fonctionne pas tel qu'il le devrait. Quelques mises au point méritent encore d'être apportées.

Deuxième sujets phares : la PAC. La FNO se félicite, à juste titre, d'avoir pu maintenir une enveloppe identique (et non impactée par le retrait de la modulation) à celle de la programmation précédente. Cette acquis devrait permettre de maintenir le niveau de l'aide ovine actuelle tout en permettant une valorisation supplémentaire qui récompenserait la productivité et/ou l'engagement dans les filière «qualité» par exemple. Les modalités précises restent à définir mais ces grandes lignes sont déjà une victoire pour la production. Malheureusement, tout n'est pas aussi satisfaisant sur ce sujet pour nos éleveurs de zone intermédiaire : la revalorisation des 52 premiers hectares, les incertitudes sur les montants ICHN qui inclura désormais l'ancienne PHAE, la complexité des cahier des charges proposés pour les Mesures Environnementales et Climatiques ….le travail syndical est loin d'être terminé.

De nombreux autres sujets ont été abordés : identification, la conditionnalité, la situation sanitaire, le fonctionnement de l'interprofession ovine….mais aussi la prédation. Si elle n'est pas encore présente en Bourgogne, c'est un réel sujet en Franche-Comté et en Champagne-Ardenne. Chaque année, le loup, gagne un peu plus de terrain au détriement de la sécurité des élevage.

Enfin, les éleveurs ont dû procéder au renouvellement d'une partie des représentants de la région Bourgogne/Franche-Comté à la FNO. Thierry Besançon a donc cédé sa place à Hubert Coucheney, qui accompagnera désormais Maurice Huet et Raphaël Farrugia au conseil d'administration.

COMMUNIQUÉ

▶ Agenda

01/04 Assemblée générale de la CGAB

La Confédération des Groupements des Agrobiologistes de Bourgogne (CGAB), regroupant les 4 syndicats des agrobiologistes départementaux, tiendra son assemblée générale le mardi 1er avril à la Salle des Fêtes de Sauvigny le Bois (89), à partir de 9 heures.

La matinée sera consacrée à la partie statutaire de l'Assemblée Générale. Un bilan des actions menées au cours de l'année précédente sera présenté aux adhérents : le point sur le nombre d'adhérents*, le développement de l'agriculture biologique sur le territoire bourguignon, un focus sur les filières et les faits marquants de 2013 …

L'après-midi, seront présentés:

- un bilan des actions syndicale menées par la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) en 2013, ainsi que les enjeux pour le développement de la bio en 2014 et la nouvelle PAC.
- le programme des actions pour le développement de la bio en Bourgogne 2014/2020 et le Plan Bio régional

Le Président, Xavier Niaux, éleveur bio dans la Nièvre, clôturera l'après-midi.

Plus d'infos : http://www.biobourgogne.fr/cgab

03-04/04 9ème congrès Goût -Nutrition-Santé Vitagora

Au menu du 9ème congrès Goût-Nutrition-Santé, organisé par Vitagora : "Plaisir et santé des consommateurs". Que mangerons-nous en 2020 ? La réponse au fil des réponses à une étude réalisée en France, en Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis et en Russie, dont les conclusions seront discutées à l'occasion du congrès. Au programme aussi des conférences et des tables rondes, notamment sur l'alimentation des enfants et la place du bio dans nos assiettes.

08/04 Assemblée générale Afdi à Fontaines (71)

Agriculteurs français et développement international Bourgogne-Franche-comté, se réunira en assemblée générale au lycée agricole de Fontaines (71). 9h30 : Accueil. 12h30-13h : Election du conseil d'administration. 13h-14h : Repas. 14h-16h30 : Table ronde "Agriculture familiale : levier de développement en milieu rural".

FNPL: Un congrès sous le signe de l'optimisme

Les producteurs de lait veulent être acteurs de l'après quotas

Lors de son congrès qui réunissait des éleveurs laitiers de toute la France, la FNPL a voulu montrer sa confiance en l'avenir.



Par, prix du lait et gestion de l'après quota, étaient au cœur des débats lors du congrès de la FNPL.

Les producteurs de lait avaient rendez-vous les 19 et 20 mars dernier dans le Doubs, pour le Congrès de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL). Au cœur des débats et de leurs préoccupations : la Pac, certes, mais aussi le prix du lait et la gestion de l'après-quotas.

D'abord la question du prix. La FNPL a su, pendant l'année écoulée mettre la pression lors de négociations entre industriels et grandes surfaces. Les différentes actions ont permis une augmentation moyenne d'environ 30€ /1000 litres sur 2013. C'est un acquis mais ça ne suffit pas. Pour Thierry Roquefeuil, Président de la FNPL *«Il en manque. Le retard doit être rattrapé cette année»*.

Mais le prix est loin d'être la seule préoccupation des producteurs de lait. La fin des quotas laitiers est prévue dans moins d'un an. Que va-t-il se passer ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les différents intervenants invités à la tribune. Tous les indicateurs ou presque semblent au vert pour que la production laitière française s'inscrive dans ce nouveau contexte européen et mondial. Notre production française, nos entreprises ont de réels atouts à mettre en avant (Un savoir faire, une production de qualité reconnue mondialement…)

Quelques points de vigilance tout de même

Les éleveurs, dans leurs interventions ont certes confirmé cet optimisme vis-à-vis de leur production mais ont ajouté quelques préalables pour que le développement de la filière après quotas ne se fasse pas au détriment des producteurs.

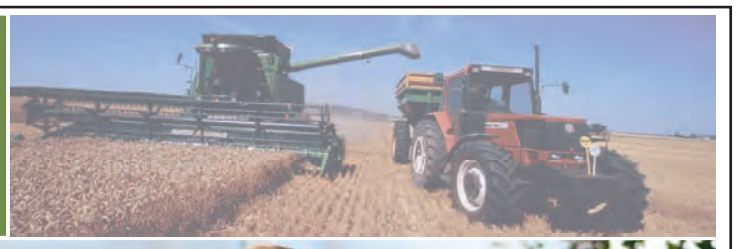
D'abord la modernisation des exploitations. Il est impératif, pour rester compétitif, mais aussi pour continuer à installer des jeunes producteurs, que les exploitations continuent leur modernisation. François Hollande s'est engagé lors du Sommet de l'Elevage à Cournon à mettre des moyens sur ce point. Il est indispensable que les éleveurs laitiers en soient bénéficiaires.

Viennent ensuite les rapports entre producteurs et entreprises. Les avancées obtenues ces dernières années sur la mise en œuvre de la contractualisation représentent déjà un grande évolution mais on ne peut pas s'arrêter là. Les relations contractuelles doivent être clarifiées et équitables. Les organisations de producteurs doivent être renforcées pour aboutir à cet objectif. Elles doivent permettre aux producteurs de peser dans les négociations et de ne pas être tributaires des transformateurs.

Et bien sûr, les éleveurs sont revenus sur les nouvelles modalités de la Pac, qui particulièrement en zone intermédiaire, va fortement pénaliser les éleveurs laitiers. Samuel Bulot, qui intervenait au nom de la région Grand Est l'a d'ailleurs rappelé.

LA SECTION LAIT DE LA FRSEA

POUR MON INSTALLATION,
J'AI BESOIN D'AIDE ET DE CONSEILS







18 MOIS DE COTISATIONS OFFERTS
LES 5 PREMIÈRES ANNÉES*

L'univers Agricole à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Groupama Grand Est (Entreprise régie par le Code des Assurance - 101 route de Hausbergen, 67012 Strasbourg Cedex - CS 30014) est autorisée en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, en cours d'immatriculation à l'ORIAS, à commercialiser les produits et services bancaires de Groupama Banque, au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex. 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 - www.groupamabanque.com. *Voir conditions en agence auprès de votre conseiller

Action syndicale le 9 avril à Nevers

Manifestation : Tous concernés !

Grandes cultures

Florian Bonfils (21) *«Le dernier espoir de faire bouger les lignes»*



Agriculteur polyculteur en céréales et élevage ovins, à Billy-les-Chanceaux en Côte d'Or, Florian Bonfils exploite 215 hectares en EARL à deux.

«En grandes cultures en Côte d'Or, le niveau de soutien à l'hectare est historiquement inférieur à la moyenne nationale, de l'ordre de 30 à 40 €/ha, sur mon exploitation les DPU s'élèvent à 255€/ha, nous sommes installés en EARL à deux sur 215 ha en système colza-blé-orge-tournesol. Pour nous, il est évident qu'avec la baisse des soutiens liée à la baisse du budget, cumulée à la surprime des 52 premiers ha, toutes les exploitations de la zone intermédiaire vont être largement impactées par cette PAC 2015. Sur mon exploitation, les soutiens vont diminuer de 58€/ha d'ici 2019, soit une perte nette de 12 500€. En terres superficielles les potentiels sont limités et nos marges de manoeuvres agronomiques sont faibles, voire quasi nulles. Nous avons déjà tiré au maximum sur les intrants et nous ne voyons pas comment faire pour limiter ce manque à gagner.
Dans le Châtillonnais, comme dans la plupart des cantons ruraux de Côte d'Or, c'est l'agriculture qui génère de la valeur ajoutée et des emplois. Avec une surprime concernant seulement 52ha par actif il n'y aura plus d'agriculture dans ces zones. Les politiques en ont-ils conscience, ont-ils bien pris la mesure des enjeux économiques ?
Sur mon exploitation, les soutiens vont être amputés de 5200 € supplémentaires, uniquement parce que nous sommes en EARL à deux et que nous ne bénéficieront pas de la reconnaissance des actifs. C'est incompréhensible ! D'autant que nous essayons de limiter l'agrandissement des exploitations en nous diversifiant dans l'élevage ovin, pour maintenir des actifs sur nos territoires et en récompense, ils ne sont pas reconnus. Cela ne joue pas en faveur de l'installation des jeunes et favorise plutôt l'agrandissement de la taille des exploitations et la diminution du nombre d'exploitants. Merci Monsieur le Ministre.
Avant de réduire les soutiens des zones intermédiaires, il aurait été préférable de réduire les soutiens de certaines régions où les DPU peuvent s'élever à 500 €/ha, avec des potentiels de rendement très supérieurs aux nôtres.
Nous sommes dans la dernière ligne droite avant la mise en oeuvre de la PAC 2015, s'il y a encore un espoir de faire bouger les lignes c'est maintenant. Pour toutes ces raisons, les agriculteurs doivent se mobiliser le 9 avril prochain».

Bovin viande

Nadine et René Gonnet (58) *«Nous perdrons 20 000 euros par an»!*



Nadine et René Gonnet, éleveurs de 140 Salers à Cossaye, dans le sud de la Nièvre, n'en finissent pas d'évaluer les impacts négatifs de la future PAC sur leur EARL.

■ **Le 9 avril, vous irez manifester à Nevers votre mécontentement. Quel message voulez-vous faire passer?**
Nadine Gonnet: *«Nous souhaitons défendre la production de viande. L'élevage devait être soutenu, c'était l'engagement du président de la République à Cournon, et en fin de compte, quand on regarde les premières simulations de la nouvelle PAC, il va manquer 3 millions d'euros pour les éleveurs de la Nièvre. Le compte n'y est pas. Tous les départements français ont perdu des vaches et en lait aussi parce qu'avec la fin des quotas laitiers prévus en 2015, nous craignons de devoir importer de la viande en masse. Le consommateur veut de la traçabilité française, je suis pour, mais si la profession se met à décapitaliser et à labourer, on ne fera plus revenir de vaches dans nos territoires. Et puis, si tout le monde vend les vaches, il va y avoir plus d'offre que de demande et donc les cours vont chuter alors qu'il y a un coût au-dessous duquel nous ne pouvons pas descendre. C'est un atout pour notre pays qui risque de se perdre...»*

■ **Quels sont les impacts que vous avez déjà estimés de la future PAC sur votre exploitation?**
«On perd la PHAE, soit 7600 euros par an, on garde provisoirement l'ICHN (3060 euros) mais jusqu'en 2017 et après c'est le point d'interrogation. Jusqu'à maintenant, nous avions 35 000 euros de DPU. Avec la surdotation des 52 premiers ha, on ne sait pas encore ce que l'on va perdre mais dans nos zones allaitantes extensives, le manque-à-gagner sera important. Notre plus grosse perte, ce sera la PMTVA. Nous avons 130 droits et avec la réforme, à raison de 190 euros chacune des 40 premières vaches et 90 euros au-delà, nous ne toucherons plus que 14 000 euros au lieu de 20 000».

■ **Au total, quelles seront vos pertes réelles?**
René Gonnet: *«Cela représente 20 000 euros par an de perte pour l'exploitation. C'est 10% de notre chiffre d'affaires qui disparaît. Pour une réforme qui devait aider les éleveurs... Nous ne sommes pas une grosse ferme, nous avons presque 3 UTH (un salarié 4 jours par semaine). Avec cette réforme, on ne tient pas compte du nombre de gens qui vivent de l'exploitation».*

■ Et puis vous êtes tous les deux conjoints associés en EARL. Comment ressentez-vous la distorsion avec le statut du GAEC en matière de transparence?
N.G. et R.G.: *«Deux époux en GAEC touchent deux fois la surdotation des 50 ha, deux fois l'ICHN, deux fois les 40 premières vaches, pas nous en EARL. Pourquoi? Cà ne s'explique pas. Les GAEC n'existent qu'en France».*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Installations en bovin allaitant

Damien Lemière (71) *«Une année de revenu supprimée !»*



En Gaec à deux associés, Damien Lemière est éleveur allaitant à Dompierre-les-Ormes. Installé en 2011, Damien n'avait pas prévu de modifications majeurs des ateliers. La réforme de la Pac risque pourtant de le contraindre à le faire.

Avec la réforme de la Pac qui se dessine en France, son revenu sera fortement *«remis en cause»*. - 2000 € par an pour la seule PMTVA. A laquelle il faut aussi supprimer une partie des DPU, ICHN… Sur les quatre années à venir, le centre de gestion estime que la "perte" totale des aides s'élèvera à -21.000 € pour l'éleveur.
Au vu des dernières moyennes publiées par Agreste, le service économique du Ministère, c'est ni plus ni moins, qu'une année de revenu qui est supprimée ! Personne - chefs d'entreprise, salariés ou élus - n'accepteraient et ne peut encaisser une telle baisse en si peu de temps.

«Ne pas attendre de couler»

Car, qui dit revenu signifie pérennité de l'exploitation. *«On ne va pas attendre de couler»*. S'ils seront présents à la manifestation à Nevers pour exprimer leurs mécontentements et arracher des arbitrages politiques plus justes, les deux éleveurs se préparent toutefois à *«s'adapter»* sur le Gaec. Mais comment ? Augmenter le labour ? Diminuer le nombre de vaches ? Voire de moitié pour optimiser les aides ?... A long terme, Damien ne voit pas d'autres alternatives que de diminuer son cheptel, et son patrimoine donc qu'il rembourse le prix fort actuellement. Tenter par l'engraissement, c'est tout naturellement les sols *«pauvres»* et *«séchants»* qui ne lui permettent pas de le faire.
Une situation amenée à se reproduire un peu partout dans le département et dans les régions productrices de viandes.
Un affaiblissement majeur
Ce qui interroge sur la politique nationale agricole. *«C'est autant de viande locale qui ne sera pas produite et commercialisé sur nos marchés»*. L'élevage faisant partie de la production nomade, soumis à la concurrence internationale, c'est un affaiblissement de plus, majeur même. La porte ouverte à nos concurrents des autres pays, moins regardants sur la qualité, l'environnement et la traçabilité. Une stratégie dangereuse car menaçant simplement, pour longtemps, notre souveraineté alimentaire en viande dans un premier temps.

Production laitière

Nadine Darlot (89) *«Des menaces à ne pas négliger»*



Présidente de la section régionale lait, Nadine Darlot entre deux congrès, celui de la FNPL et celui de la FNSEA, appelle à la mobilisation pour contrecarrer les plus mauvais coups de la PAC 2015.

«Le contexte laitier est particulier, la conjoncture actuelle n'est pas si mauvaise, mais la PAC fait peser de réelles menaces sur notre production. D'abord, comme pour de nombreuses exploitations d'autres secteurs de production, la majeure partie des laitiers va se retrouver nettement désavantagée par l'application de la majoration des 52 premiers hectares. Nos zones intermédiaires ne peuvent survivre sans un foncier suffisant, la pénalité sera donc lourde, même si l'on ne connaît pas encore l'issue des arbitrages en cours, sur d'autres points qui risquent aussi de nous léser. Autre danger en ce qui nous concerne, la non reconnaissance de tous les UTH. Le secteur laitier fonctionne avec plus d'UTH que d'autres productions, si cette main d'oeuvre, n'est pas prise en compte on risque de voir un mouvement de simplification tout à fait préjudiciable au maintien et au développement de notre activité. Les UTH non reconnues ne seront pas renouvelées au moment de la transmission d'une exploitation et des départs. La perspective de voir se perdre les emplois et les vaches qui vont avec, est réelle. Enfin, le secteur laitier qui détient des DPU supérieurs à la moyenne française, va se retrouver encore une fois désavantagé et pénalisé par cette nouvelle PAC. La délégation Bourguignonne a d'ailleurs obtenu que la situation particulière de nos élevages fasse l'objet d'une intervention lors du dernier congrès de la FNPL.
La dégradation des conditions d'exploitations qu'entraînerait la PAC 2015, si rien n'est fait, est d'autant plus aberrante que la conjoncture laitière est plutôt favorable. Les marchés sont porteurs, par rapport à d'autres producteurs européens nous bénéficions d'un contexte foncier et environnemental plus avantageux. Il y a encore de la place pour le développement de structures laitières en Bourgogne et nous avons tout pour faire... C'est une raison supplémentaire de nous mobiliser pour que les options françaises n'aggravent pas les dommages causés par cette PAC, mais au contraire en compense les effets les plus négatifs pour nos zones intermédiaires et nos productions».

Le bien-être animal est dans les fermes d'élevage

Nous consommons presque tous, tous les jours ou plusieurs fois par semaine, des produits laitiers, de la viande ou des œufs issus de l'élevage. Avec plus des trois quarts des Français qui vivent en ville, l'élevage est méconnu, qu'il s'agisse de l'alimentation, des soins apportés aux animaux, de leurs conditions de vie… L'élevage a beaucoup changé et s'est modernisé, notamment pour répondre aux exigences sanitaires, environnementales et de bien-être animal.

5 grands principes

- S'assurer que les animaux sont préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition
- Assurer aux animaux un confort approprié
- Veiller à préserver les animaux de la douleur, des blessures et des maladies
- Éviter les situations de peur et de stress pour les animaux
- Permettre aux animaux d'exprimer les comportements essentiels pour l'espèce

INTERVIEW…



de Christiane Lambert,
1ère vice-présidente de la FNSEA

"Le statut actuel des animaux est suffisant

On entend parfois un curieux parallèle : est-ce que la loi française considère vraiment les animaux comme des meubles ! ?

C . L : Bien sûr que non ! Dire qu'un animal est un bien meuble dans le Code civil signifie simplement qu'il peut être approprié par l'homme et qu'il est mobile, par opposition aux biens immeubles. Comparer l'animal à une « chaise » est un abus de langage, le Code civil n'assimile pas l'animal à un objet. En France, le Code rural reconnaît pleinement aux animaux le statut « d'être sensible » dans son article L214 depuis 1976. Il garantit la protection des animaux contre les mauvais traitements, et fixe les devoirs auxquels sont astreints les hommes vis-à-vis de leurs animaux. Parallèlement, le Code pénal permet de punir sévèrement les infractions au bien-être des animaux, jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

Mais finalement, que veulent les défenseurs d'un nouveau statut pour les animaux ?

C.L : Ils visent la valeur symbolique forte du Code civil. Mais toutes les lois ont la même valeur, et la sensibilité de l'animal est déjà parfaitement reconnue dans le Code rural. Nous l'avons bien compris lors du récent colloque organisé par le think-tank Ecolo-Ethik au travers de la radicalité des propos exprimés ; ce nouveau statut est envisagé par de nombreuses associations comme un levier de remise en cause fondamentale de l'élevage et de ses pratiques. La FNSEA, avec une vingtaine d'organisations professionnelles agricoles du secteur de l'élevage, s'est mobilisée pour porter la vision de la profession agricole dans ces débats et ramener de la rationalité. Les éleveurs sont fiers de leur métier. Ils sont prêts à mieux expliquer la réalité de leurs élevages, à faire progresser leurs pratiques, à mieux communiquer, et même à débattre quand on les y invite !

Les déclarations récent es du Président de la République juste avant le salon de l'agriculture ne vous ont-elles pas rassurés ?

C.L : Si bien sûr ! Quand il affirme *« En France, nous aimons les animaux. Et les premiers qui les aiment ce sont ceux les éleveurs qui les soignent. Dans le code rural notamment, l'animal est déjà considéré comme un être sensible. Pourquoi ajouter d'autres considérations ? »*, en plus d'affirmer sa confiance aux éleveurs et de valoriser leur travail quotidien, il écarte toute volonté de modification à court terme du statut de l'animal. Nous nous en réjouissons mais nous restons vigilants, notamment dans les débats parlementaires actuels autour de la loi d'avenir agricole et de ceux qui suivront.

Que souhaitez-vous expliquer lorsqu'on vous parle d'élevage et de bien-être animal ?

C.L : Pour un éleveur, le bien-être de ses animaux est évidemment une préoccupation permanente, et qui conditionne d'ailleurs la performance durable de son élevage. Les éleveurs respectent une réglementation en matière de protection des animaux au niveau européen parmi les plus strictes au monde et en perpétuelle évolution. Pour aller plus loin encore, beaucoup s'engagent volontairement dans des démarches collectives de progrès mises en place au niveau des filières. La Charte des bonnes pratiques d'élevage est en est bon exemple, avec pas moins de 100 000 éleveurs adhérents !

Les chiffres de l'élevage en France

> L'élevage et les territoires :

– 13 millions d'hectares de prairies en France, soit l'équivalent de 25 départements
– 1 emploi dans l'élevage = 7 emplois en France
– une vache en France dispose en moyenne d'un hectare/an pour se nourrir
– plus de 60 % des agriculteurs sont éleveurs, ce qui représente plus de 300 000 élevages en France

> La consommation des Français

– plus de 90 % des Français mangent de la viande au moins 3 fois par semaine
– un Français consomme en moyenne chaque année :

- **210** œufs
- **24 kg** de viande de volaille
- **32 kg** de viande de porc
- **21 kg** de viande bovine
- **67** litres de lait
- **24 kg** de fromages, toute catégorie de lait confondue
- **290 g** de foie gras

TEMOIGNAGES…



Michel, éleveur de poules pondeuses bio en région Rhône-Alpes
« Il faut savoir que les éleveurs de poules élevées en France, quel que soit le mode l'élevage, respectent des règles sanitaires, de respect du bien-être animal et de l'environnement parmi les plus élevées au monde. Faites le choix de soutenir les œufs Pondus en France ! »



Anne-Françoise, éleveuse de poules pondeuses en Bretagne
« En 2011 j'ai effectué d'importants travaux dans mon bâtiment d'élevage en faveur du bien-être animal pour installer des nids et des perchoirs. Pour cela, j'ai investi l'équivalent de 25 €/poule, et je suis très fière du résultat : mes poules ont plus d'espace et elles sont en meilleure forme. »



Emmanuel, éleveur de vaches laitières en Nord-Pas de Calais
« Quand les vaches sont au poste de traite, deux fois par jour, matin et soir, je ne vois quasiment que leurs mamelles. Mais je sais pourtant reconnaître chaque vache car elles sont toutes différentes et que je les ai vu naître sur la ferme. Ce n'est pas évident à comprendre quand on n'est pas éleveur, toutes les vaches du troupeau se ressemblent avec leurs tâches blanches et noires ! »



Hélène, éleveuse de poulets de chair en région Rhône-Alpes
« Mon métier est d'élever des volailles tout en veillant à leur confort. Je me sens responsable de mes animaux et je viens les voir plusieurs fois par jour pour m'assurer personnellement qu'ils ne manquent de rien. »



François-Régis, éleveur de porcs en Bretagne
« Tous les jours, dès que j'arrive à l'élevage, je m'assure que mes cochons ont suffisamment à boire et à manger et qu'ils n'ont ni trop chaud, ni trop froid. Les mises-bas sont toujours un moment particulier, au cours duquel je suis très vigilant au bien-être des porcelets. Je veille à ce que l'allaitement démarre bien : les premières heures de vie sont primordiales, c'est à ce moment-là que les truies produisent le colostrum. Ce premier lait est très riche en anticorps qui protègent bien les petits de maladies. »



Jean-Jacques, éleveur en Aquitaine de vaches de race Blonde d'Aquitaine
« J'adhère à la Charte depuis sa création en 2001. Ainsi, je m'engage à assurer le bien-être de mes animaux en leur apportant une alimentation saine et de qualité, en les soignant selon leurs besoins et en les logeant dans des bâtiments adaptés. Tous les deux ans lors de la visite de contrôle de la Charte, la venue du technicien sur la ferme est l'occasion d'échanger sur mes pratiques et de progresser continuellement. »



Monique, éleveuse de lapins en Normandie
« J'élève des lapins depuis 13 ans. En 2013 avec mon mari nous avons cessé la production laitière et agrandi notre élevage de lapins. J'aime beaucoup ce travail car ces animaux sont particulièrement sensibles. Pour leur bien-être, il est indispensable que les conditions soient les meilleures possibles. J'ai trouvé une véritable passion ! »



Damien, éleveur de brebis en Midi-Pyrénées
« J'ai 24 ans et depuis 2 ans je suis agriculteur sur la ferme familiale où je travaille avec mon père. Nous élevons 700 brebis qui donnent naissance à 900 agneaux dans l'année. Les périodes de mises-bas sont des moments très forts dans notre vie d'éleveur. Chez nous, elles se passent à l'abri dans un bâtiment spacieux, confortable et bien aménagé, avec de la paille fraîche rajoutée quotidiennement. Dès la naissance, chaque brebis est isolée 24 heures et elle reste seule avec son ou ses agneaux de façon à pouvoir l'allaiter. Ce temps permet aussi aux brebis d'adopter leurs agneaux. Elles peuvent alors rejoindre la troupe dans un grand parc avec leurs agneaux qui ont aussi accès à un petit parc qui leur est réservé. Sur la ferme, nous avons un grand espace de parcours et de bois où les bêtes peuvent pâturer de mars à décembre. »



Christine, éleveuse de vaches laitières en Auvergne
« Je ne sais pas pourquoi les gens pensent que nous avons des troupeaux laitiers gigantesques ici en France. Sur notre ferme, nous sommes 3 associés et nous élevons 70 vaches pour les traire, ce qui est un peu plus que la moyenne des élevages français. Il est vrai qu'aujourd'hui nous avons beaucoup amélioré nos bâtiments d'élevage pour le confort des vaches. Ils peuvent être perçus comme de grands hangars. En fait, ils sont bien adaptés à notre troupeau, notamment par leur volume qui permet d'assurer un bon air. Je suis persuadée que les vaches sont plus confortables que dans les petites étables confinées d'autrefois. »



Gestion de l'eau

Irrigation à partir de sondes mesurant l'état hydrique du sol

Le pilotage à distance et le développement des capteurs capacitifs affinent les stratégies d'irrigation.


Agralis

L'implantation de la ou des sondes doit se faire dans la ou les zones les plus représentatives pour le pilotage de l'irrigation.

Face aux restrictions croissantes qui pèsent sur l'irrigation, l'optimisation de la ressource en eau est au centre des préoccupations des irrigants qui accordent de plus en plus d'importance à leurs outils de pilotage. Parmi eux, les sondes de mesure de l'état hydrique du sol sont de précieux indicateurs pour décider de la mise en route et de l'arrêt de l'irrigation. Technologie bien connue et qui fait ses preuves depuis plus de vingt ans, la sonde tensiomètrique reste le moyen le plus abordable pour faire du pilotage. Cette technologie n'a pas évolué, mais ces dernières années, la télémétrie a permis d'améliorer le suivi des mesures pour être plus réactif. Cette évolution renchérit toutefois son prix : de 600 à 700 euros pour 6 sondes avec l'enregistrement au champ à 1 250 euros avec un boîtier de transfert des données par GPRS. La fiabilité de leur mesure est conditionnée par la mise en place contraignante de trois paires de sondes, pour trois points de mesure à deux profondeurs différentes.

De développement plus récent, les sondes capacitives offrent une mesure directe de l'humidité du sol avec une bonne précision et surtout, peu de dispersion des mesures. Les sondes multicapteurs permettent un seul point de mesure. Revers de la médaille, leur coût élevé (1 000 à 3 000 euros la sonde) ne favorise pas leur utilisation en individuel. Autre contrainte, l'installation des sondes et l'interprétation des mesures demandent une technicité et un investissement personnel pour tirer parti de leur potentiel. On comprend mieux pourquoi ces équipements se sont principalement développés par l'intermédiaire de coopératives, de groupements de producteurs ou encore de chambres d'agriculture.

Un service de pilotage

Les agriculteurs peuvent ainsi souscrire à un service de conseil, sans avoir à investir dans les sondes et à se former pour leur utilisation. Solution intermédiaire, l'irrigant s'équipe de sondes et se fait assister pour le suivi et l'interprétation des mesures. Distributeur des sondes Sentek, Agralis propose par exemple, un conseil à l'irrigation qui va de 150 à 500 euros par an.

Outre les cultures industrielles à forte valeur ajoutée, les sondes capacitives intéressent surtout les maïsiculteurs qui ont une ressource en eau limitée ou qui souhaitent valoriser leur ressource sur une plus grande surface. Le pilotage du maïs peut être précédé par celui des céréales durant la période cruciale de mars à mi-mai. L'agriculteur déplace ensuite ses sondes pour les mettre dans le maïs. Cette double utilisation améliore le retour sur investissement.

En pratique, la précision des sondes capacitives permet de mieux appréhender la dynamique de l'eau et l'activité racinaire. La technologie permet d'anticiper ce qui se verra sur la culture dans les heures ou les jours à venir. Attention toutefois à ne pas se fier uniquement à leur mesure. Les bilans hydriques et la connaissance précise de la pluviométrie ne doivent pas être négligés. D'où l'intérêt, selon certains spécialistes, d'utiliser en complément une station météo au champ qui pourra partager le même dispositif d'enregistrement et de transfert des données que les sondes.

MICHEL PORTIER

Des professionnels à votre service

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
MORTE SAISON !
Fabriqué en France
Et aussi la Protection de votre Domaine
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

SARL BOUDOT
FORAGE DBF
Pour particuliers et professionnels
FORAGES GÉOTHERMIE
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES
www.boudot-forage.com
jeanpaul.dandrea@orange.fr
Z.A des Grivelles - 18600 SANCOINS
02.48.77.00.35 ou 06.77.58.36.89

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Mat Cichy Agricole

4ème édition des journées de l'occasion



Pour la 4ème année, Mat Cichy Agricole, concessionnaire Claas sur l'Yonne et l'Aube, a organisé 2 jours dédiés spécifiquement à l'occasion les 13 et 14 mars dernier. Rendez-vous était donné aux éventuels acheteurs à Vincelles, une des 5 bases de l'entreprise, devenue centre occasions. Cet évènement demande une semaine de préparation aux équipes techniques pour acheminer, présenter, briquer les quelques 150 matériels présentés le long de la nationale 6. Le résultat était à la hauteur de la concession, acteur majeur de l'occasion agricole en France depuis de nombreuses années. En effet, Mat Cichy Agricole a en permanence près de 200 matériels d'occasion en stock, une activité à part entière au sein de l'entreprise avec des ventes aux agriculteurs mais aussi un réseau de revendeurs nationaux et internationaux. Preuve en est, la mise en place d'une banque de données des occasions consultable depuis la tablette du vendeur chez le client. Quelques affaires ont été réalisées et… d'autres sont encore réalisables.

AGRAM
Acheter en direct sans intermédiaire
PORTES OUVERTES
Dans toutes les agences AGRAM
10 FOUCHÈRES - CHEMIN DU CANAL
03 25 40 76 17 - agram10@agram.fr
58 CHANTENAY ST IMBERT - ZA CHAMP MAGNIER
03 86 38 16 39 - agram58@agram.fr
NOUVEAU SITE www.agram.fr
Transport
Élevage
Travail du sol
Faucheuses
Broyeurs
Distributeurs
Suceuses
Ventilation
Outils à dents
Fenaison
Outils chargeurs
Déchaumage
Broyeurs
Entretien
Jeudi 3
Vendredi 4
Samedi 5
Avril
DERNIÈRES MINUTES !! :)
PRIX FOUS avant saison
FINANCEMENT 0,99%* 5 campagnes
BON D'ACHAT OFFERT**
DÉSTOCKAGE Petits matériels
* Demandez conditions à votre commercial. **Un bon d'achat de 3% offert (calculé sur la valeur d'achat d'un matériel AGRAM) et à déduire de la valeur HT d'un achat de pièces au magasin AGRAM. Offre valable pendant les 3 jours.
30_PO_280314_21-89_(10-58)

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 25/03/2014	Bourg-en-Bresse 20/03/2014	St Christophe-en B. 19/03 au 25/03/14	National 19/03/14
Vaches viande (V)	U		4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,85 €	3,74 €
0	-	3,55 €	-	3,38 €	
Vaches mixte (M)	R		NC	-	3,40 €
	0	3,50 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	0		3,05 €	-	3,04 €
	P	2,92 €	2,75 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,88 €	4,42 €
	R	4,04 €	4,00 €	4,27 €	3,89 €
0	-	3,50 €	-	3,30 €	
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,85 €	3,05	2,89 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 25/03

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	**3,61**	-
200-250 kg	-	**3,39**	**3,10**
250-300 kg	-	**3,16**	**3,00**
300-350 kg		**3,01**	-
350-400 kg	-	**2,85**	**2,68**
400-450 kg	-	**2,75**	**2,61**
450-500 kg	-	**2,67**	**2,58**
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	**3,09**	**2,80**
250-300 kg	-	**2,85**	**2,68**
300-350 kg	-	**2,69**	**2,61**
350-400 kg	-	**2,58**	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	**2,50**	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	**2,59**	-
400-450 kg	-	**2,53**	**2,39**
450 kg et +	-	**2,57**	**2,25**
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	**1,85**	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	**2,32**	**2,08** -
5 -10 ans	**2,71**	**2,22**	**2,04**
+10 ans	-	**2,06**	**1,88** -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	**2,49**	**2,24**

Bovins : 1268
Apports de saison, mais toujours insuffisants pour couvrir les besoins des acheteurs. 96% de vendus.

Broutards, laitonnes : Activité commerciale toujours très soutenue. Cours très fermes, vente rapide et totale aussi bien dans les sujets à repousser que dans les sujets destinés à l'exploration.

Génisses 2 ans : Les cours se tassent légèrement en même temps que la qualité.

Taureaux : Meilleure demande.

Vaches et Génisses 3 ans : L'amélioration du courant commercial se confirme encore cette semaine. Cours maintenus.

Divers :
1 génisse 4 ans 894 k: 3060 € (3,42)
1 génisse 3 ans 626 k: 2450 € (3,91)
Laitonnes culardes de 315 à 347 k: 1680 à 1820 € (5,24 à 5,33€)
Laitonnes formées de 266 à 331 k: 1040 à 1340 € (3,26 à 4,32€)

NB : Démonstration de matériel organisée par la MSA le mardi 1er avril à partir de 9h sur le parking Sicafome..

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 24/03

Bovins (393)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
200 à 280 kg	**710 - 860**	**3,05 - 3,65**
300 à 400 kg	**900 - 1120**	**2,61 - 3,02**
415 à 520 kg	**1120 - 1300**	**2,50 - 2,76**
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
200 à 300 kg	**630 - 830**	**2,79 - 3,17**
310 à 415 kg	**830 - 1010**	**2,39 - 2,87**
Génisses		
305 à 455 kg (16-24mois)	**860 - 1240**	**2,33 - 2,84**
465 à 660 kg (24-36mois)	**1140 - 1550**	**2,07 - 2,45**
Taureaux		
820 à 990 kg	**1450 - 1700**	**1,72- 1,82**
Vaches		
légères	**880 - 1180**	
entre-deux	**1190 - 1470**	
lourdes	**1480 - 1950**	

Vente toujours active en broutards à des tarifs fermes dans l'ensemble des catégories, seulement deux lots invendus. Placement rapide en laitonnes et génisses d'export à des cours facilement maintenus. Cours stables en taureaux. En vaches maigres, la demande est bien présente permettant une vente rapide et quasi-totale à des tarifs qui restent fermes.
Prochain marché bovins le lundi 31 mars, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif)

Marché de Sancoins (18) du 12/02/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	**3,40**	**3,05**
250 à 300 kg	**3,25**	**3,02**
300 à 350 kg	**2,90**	**2,82**
350 à 400 kg	**2,76**	**2,69**
400 à 450 kg	**2,72**	**2,58**
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	**3,00**	**2,75**
200 à 250 kg	**nc**	**nc**
250 à 300 kg	**nc**	**2,65**
300 à 350 kg	**nc**	**2,60**
350 à 400 kg	**nc**	**2,50**
Génisse		
(24-36 mois)	**2,40- 2,67**	**1,90 - 2,45**
Vaches		
- 5 ans	**nc**	**1,95 - 2,35**
de 5 à 10 ans	**1,90 - 2,25**	**1,75 - 2,10**
+ 10 ans		**1,55 - 2,04**

Broutards laitonnes :
Présentation hétérogène, commerce plus actif en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches - Génisses :
Bonne vente en toutes catégories mais un peu plus facile dans les bêtes herbagères.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marchés de Bourg-en-Bresse du 25/03/2014

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,25 €	3,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,92 €	2,82 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,76 €	-	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	-	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,72 €	2,53 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	-	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	-	-	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	-	-	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	-	-	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	-	-	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	-	-	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	-	nc

Tendance : Bonne demande en broutards légers, vente plus calme en laitonnes et particulièrement dans les lourdes

Bovins

Bovins maigres destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 17 au 23/03/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**2,78**	-
350 kg	-	**2,70**	**2,62**
400 kg	-	**2,59**	**2,54**
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,51**	**2,47**
500 kg	-	**2,40**	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	**2,58**	**2,48**
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,40**	**2,37**

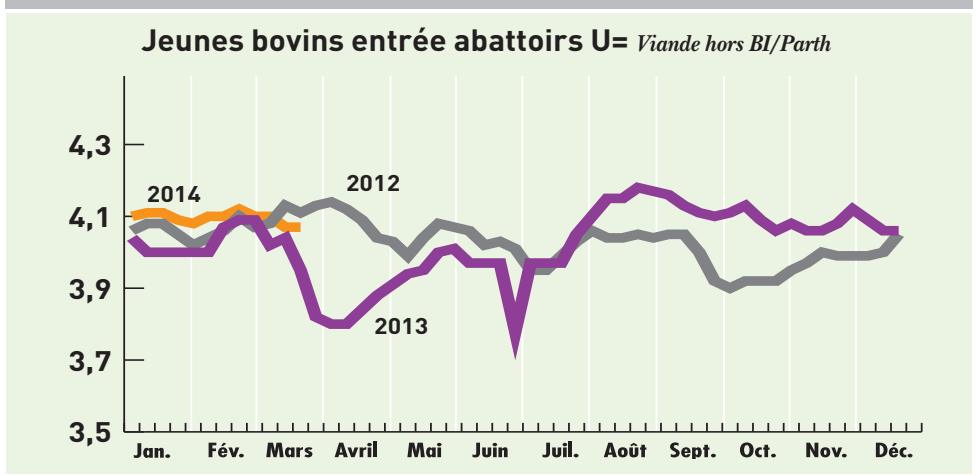
Tendance :
Vente plus facile dans les léger..

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 17 au 23/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	**4,06 €**	**3,89 €**	**3,73 €**			
Races mixte		-	**3,64 €**	**3,63 €**	**3,60 €**	-	
Races lait					-	**3,38 €**	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	**4,23 €**	**4,11 €**	**3,97 €**	**3,69 €**			
Charolaise - 10 ans +350 kg	**4,18 €**	**4,06 €**	**3,94 €**	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	**4,73 €**	-				
Races mixte	-	-	-	-	**3,64 €**	**3,59 €**	-
Races lait				-	-	**3,18 €**	**3,13 €**
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	**4,93 €**	**4,54 €**	**4,33 €**	**4,23**			

Tendance : Baisse saisonnière dans les JB, reconduction des cours dans les vaches en général.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Nord Est du 17 au 23/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	**4,02 €**	**4,01 €**	**3,90**	**3,82**	-	-		-
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	-	**4,00 €**	**3,98 €**	**3,69**			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	**4,00 €**	**3,97 €**				
Races mixte					**3,56 €**	**3,56 €**		-
Races lait						**3,20 €**	**3,13 €**	**3,09 €**
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	-	**4,86 €**	**4,36 €**	**4,12 €**				

Tendances SEM. DU 17 AU 21 MARS 2014

Bovins de boucherie

Les échanges restent très calmes dans le Centre du pays avec des disponibilités encore suffisantes pour la demande. Les tarifs se maintiennent pour les Limousines ou Charolaises de qualité bouchère. En réformes allaitantes de choix secondaire, les tarifs reprennent quelques centimes ainsi que dans les génisses ordinaires face à des disponibilités en retrait après le début des mises à l'herbe. En réformes laitières, la tendance est à la stabilisation des prix dans un climat assez tendu face à des industriels tentés par une pression sur les prix. En jeunes bovins, l'activité reste très calme avec des baisses tarifaires dans les Charolais et Limousins. La tendance demeure baissière dans les JB laitiers avec des sorties plus abondantes. ■

Broutards

L'activité commerciale reste dynamique avec des sorties insuffisantes pour couvrir les besoins du marché. Les transactions sont fluides sur l'ensemble des marchés Français avec une très bonne tenue des cours dans les bons mâles Charolais ou Limousins de 250 à 350 kg convenant pour la repousse ou pour l'export. Dans les femelles, les Charolaises lourdes convenant au marché Italien restent recherchées avec une tendance à la stabilisation des prix. Les bonnes laitonnes légères et indemnes d'IBR sont fermement sollicitées pour le marché intérieur. La vente est fluide avec des tarifs soutenus pour les femelles ordinaires destinées sur l'Espagne. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les conditions climatiques sont assez favorables à la mise à l'herbe. Les femelles Charolaises lourdes et proches de la finition se vendent normalement sur des bases tarifaires proches de la viande, mais la tendance s'emballe pour les vaches maigres d'herbage.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est régulière dans le domaine des veaux laitiers, pour le début des mises en place de septembre. Les tarifs pratiqués sont mieux défendus dans les bons veaux Frisons, avec un tri moins sévère dans les lots. Les tarifs sont stables dans les Montbéliards ou croisés laitiers avec des sorties encore pour la mi-Août. En élevage, les besoins restent mesurés mais la faiblesse saisonnière de l'offre permet une reconduction des prix sur des bases qui demeurent élevés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 24 mars)

«L'activité des abattoirs demeure soutenue, mais la défense du prix n'est toujours pas au rendez-vous. Dans ces conditions un effritement des cotations de jeunes bovins n'est pas à écarter en semaine 13. En regard, les coûts de production restent élevés et la conjoncture des marchés de céréales au niveau mondial ne laisse présager aucun retournement de tendance. Les engraisseurs ne pourront supporter longtemps cette situation qui obère et leur revenu et fragilise l'avenir de l'engraissement en France. Les cours des femelles laitières et allaitantes devraient être reconduits, voire améliorés de quelques cents sur certains bassins.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/03*

Agneaux	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	**360 - 3,74**	**3,06-3,47**
Laitons (38-44 kg)	-	**3,48 - 3,73**	**3,05 à 3,46**
Laitons (+44 kg)	-	-	**2,34 - 2,85**
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,17 - 1,33**	-	-
(+60 kg)	**1,19 - 1,42**	-	-
Divers			
Béliers:	**45 (mini)**	**140 (maxi)**	
Agneaux d'embouche :	45 (mini)	90 (maxi)	
Chèvres de réforme :	110 (mini)	135 (maxi)	
Brebis suitées	110 (mini)	135 (maxi)	

Effectif total : 751
Agneaux de boucherie
Demande toujours soutenue en agneaux avec une facile reconduction des cours.
(Depuis le mercredi 19 mars les cotations ovines sont données en euros par kg vif)

Effectifs :
Brebis : 147 - Suitées: 0
Béliers : 11 - Embouche: 18
Agneaux : 473 - Chèvres: 102

Prochain marché :
Le lundi 31 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/03*

Ovins : 13	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 130**	**2,50 - 3,23**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	-	-
Béliers	-	-

Présentation de bonne qualité, cours plus fermes.

Prochain marché ovins le lundi 07 avril aux horaires habituels.

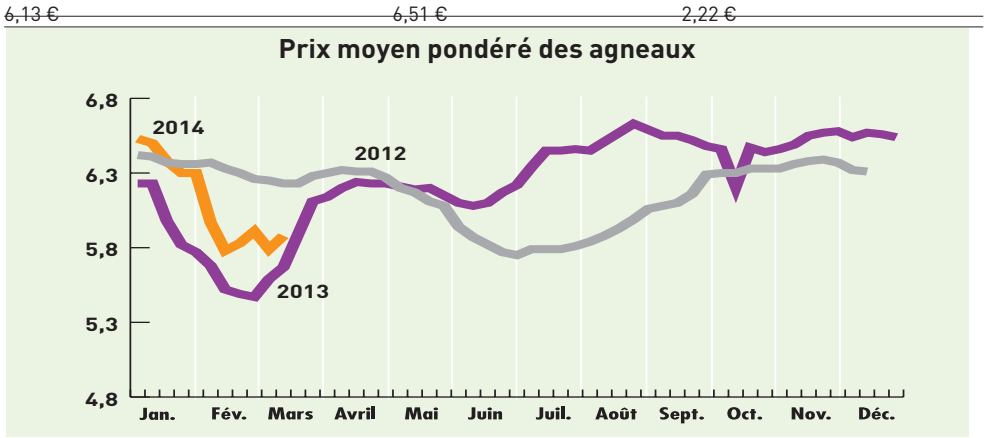
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 17/03/14 au 23/03/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,28 €	5,84 €
Couvert	16-19 kg	6,88 €	6,30 €	5,91 €
Gras	13 -16 kg	-	-	5,66 €
Gras	16-19 kg	-	5,43 €	5,46 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 17/03/14 au 23/03/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,13 €	6,51 €	2,22 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 24/02/2014 au 02/03/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,88 -0,04	6,95 -0,01	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,45 -0,10	6,58 -0,02	6,49 0,04	-	6,41 0,08	6,29 -0,08	-	-
	O *Var.*	-	5,37	-	-	5,75 0,01	5,81	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,77 -0,05	6,73 0,02	6,01 0,09	-	-	6,65 0,14	-
	R *Var.*	6,50 0,01	6,51 0,05	6,18 -0,06	5,40 -0,27	6,25 0,08	6,10 0,04	5,82 -0,02	5,41 0,01
	O *Var.*	5,46 -0,03	5,38 -0,09	5,19 -0,12	4,96	5,54 0,05	5,53 0,15	5,36 0,11	4,83
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	5,35	5,16	-	-	5,22 -0,06	5,07 -0,07	-
	O *Var.*	-	-	-	-	5,22 -0,04	5,03 0,09	-	-

Zone Nord : Hausse importantedes effectifsabattus (prticulièrement en catégories O). **Zone Sud :** Application du réseau, absence du collège acheteur+hh .

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		87 800	0,242	-	-	7
9-10/2014		41 100	0,242	-	-	7

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 19 mars 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,10 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

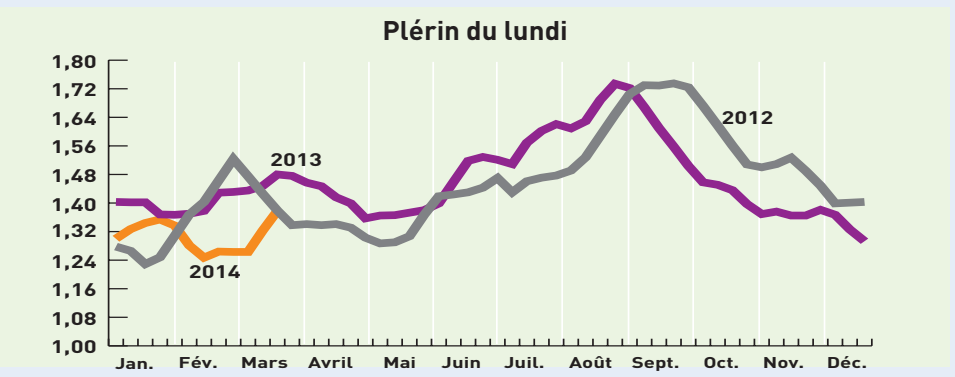
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 965 porcs présentés) — *Cotations du lundi 24 mars 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,378 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14 au 20/03/2014*

1,54 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

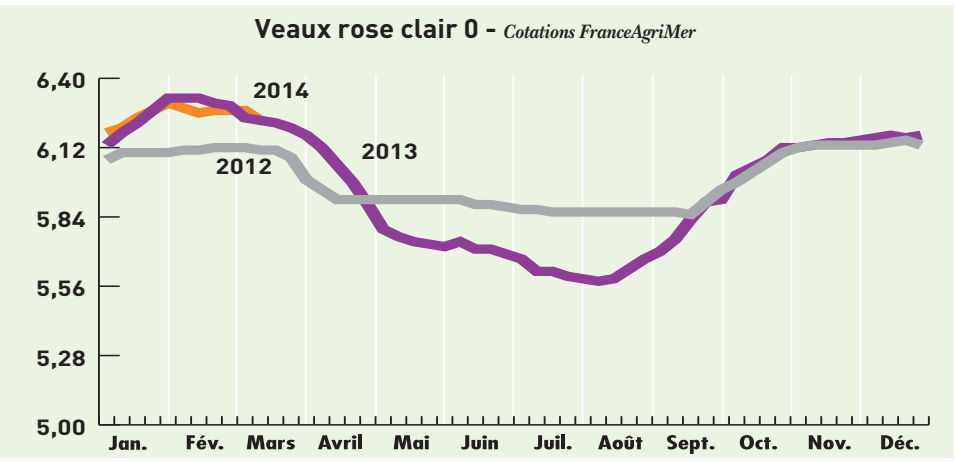
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17 au 23/03/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,93 €	7,03 €	-
O	-	6,23 €	5,41 €	5,30

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 24 au 28 /03/2014*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset (veau d'engraissement 4-5 sem)	74	400-625 €	290-505 €	-	-
St-Etienne (veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)		300-580 €	250-480 €	-	
St-Etienne (veau 45 à 50 kg - Mixte)	270	-	-	150-300 €	60-130 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg engrais)	842	225-510 €	200-470 €	80-280 €	40-135 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17 au 23/03/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,44 €	2,30 €	1,51 €	–
Bons	2,12 €	1,84 €	–	

Céréales — Marché du 20 mars 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	mars-juin	195,00	N C
	fourrager	mars-juin	187,00 à 188,00	N C
	76/220/11%	mars-juin	189,00 à 190,00	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	195,00 à 196,00	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	198,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	mars-juin	169,00	V C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-mai	174,00	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	171,00	V C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	140,00	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Haute Saône/Côte-d'Or	-		inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mars-juin	172,00	A C
Aube/Yonne		mars-juin	172,00 à 173,00	T C

POIS — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		mars-avril	275,00	N C
Côte d'Or		mars-avril	275,00	N C

FÉVEROLES — RÉCOLTE 2013

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim. animale	mars-avril	275,00	A C

Matériel

Tracteur

01 - Recherche tracteur IH Case 70 à 90 cv 4x4 1200 euros maxi
✆ **06.33.48.12.29**

26 - Vds tracteur MF245 standard an 1977 3025 h TBE 2 rm arceau sécurité, px à débattre
✆ **04 75 07 11 94 (après 19 H)**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard et Limousin - TBO - poss. location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

54 - Vends Case puma 180 de 2007, 4.400 H, pdf avt cont susp clim powershift 19 eco.
✆ **06 73 31 58 80**

69 - Vend tracteur Renault 651 John Deere 4 roues, dessileuse Jeantil 3,8 cm3, pirouette 4 toupies.
✆ **06 45 27 36 63**

71 - Vds tract. New Holl. 86 CH, 4 RM, 1.300 H, 2011, état nf, autocharg. New Holl. 1006 Coteau en état, cse retr.
✆ **06 01 43 59 31**

Travail sol

21 - VENDS MB Deutz Fahr Top Linner 4075 H, 1 800 h batteur, 240 cv,, clim., coupe 5.40 m., 6 secoueurs, éparpilleur, broyeur, contrôle de perte, 47 000 euros HT. (réf. 110E)
✆ **06 03 59 50 56**

38 - Cs cessation acti vds charrue 4 corps non stop hyd herse 4m20 hyd presse br NH 841.
✆ **06 73 52 19 42**

55 - A vendre faucheuse Kuhn conditionneuse FC 280 TBE, herse rotative 3 m Maschio état neuf, presse 6600 Gallignani variable BE.
✆ **06 15 92 80 11**

Récolte

01 - Vds andaineur 3m5 tandem faucheuse Claas 3050, 7 assiettes, révisé, chargeur Mailleux X80 pour Same
✆ **06.83.32.43.99**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 110D)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds faucheuse conditionneuse à tambours rotatifs Deutz-Fahr KM 24 CR
✆ **09 67 11 70 33**

26 - Vds presse moy densité Claas Markant 40 très bon état + lève bottes hydro Doucet
✆ **06 74 80 86 71**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

89 - VENDS scie à colza, bon état, verrin de coupe Class neuf (réf. 1303)
✆ **06 58 45 44 72**

Epandage

26 - Vds épandeur fumier 3t5 Heywang Mistral BE 550 euros
✆ **04 75 59 80 58 (HR)**

Forestier

26 - vds fendeuse Pro 25T THORS verticale avec treuil incorporé 3500 euros TTC
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds treuil hydraulique 6t avec radio télécommande TBE prix 5000 euros
✆ **06 88 48 94 06**
ou 04 75 47 74 16

Cave

21 - VENDS 2 cuves 16 HL, plafond mobile, inox et fibre de verre. Bon état. (réf. 12VB2)
✆ **03 80 51 29 61**

Agri. divers

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAF 800l commandes hydro tbé
✆ **04.74.24.54.57**

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2m30 de large - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28, 4 verrous - 4 trémies à F. pour volaille de Bresse 500 kg
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds combiné Lely 3m vis à grain 10m diam 150 sur chariot vibro 2m50 charrue 3 fers
✆ **06.71.99.62.87**

26 - Vds enr 90x300 82x330, mot pompe dies gr débit, rem plateau Rid, 1 rem Roche 4pal
✆ **04 75 47 00 91 (de 12 à 13h)**

26 - Vds semoir à maïs 4 rangs NG+Ribouleau 4000 euros HT
✆ **04 75 71 54 23**

26 - Vds graine de luzerne convoyeur de bottes avec vir bottes droite gauche
✆ **06 80 07 38 98**

38 - Vds 1 épandeur fumier 5 T, 1 charrue 3 socs 375 Huard, 1 vibro 3m, 1 broy. à grain 8 ch.
✆ **06 83 55 63 09**

38 - Vds herse rotative Kuhn HR302 m relevage arrière lame nivel. dents à carbure enrouleur Irrifrance 90 sur 300 irridoseur tourel TBE.
✆ **06 60 11 36 91**

69 - Vds Rototiler RAU RDP 150 portacourt dents /s solage TB état.
✆ **06 81 51 14 97**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A V rouleau Cultipacker porté et traîné 3 m, an. 2011, épandeur 2 HV Leboulch 6 T, révisé, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 90 CV, 4 cyl, 4.650 H, clim. et Agrotron 106 CV, 6 cyl., an. 2003, clim. BV 24/24.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur dist. engrais neuf, doubles plateaux Kuhn 1.500 L, vannes à cde par vérins élec.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibrocultveurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds remorque distributrice DAV 10m3 Rolland distribue des deux côtés
✆ **04.74.24.50.12. hr**

26 - Vds chaine aérienne Marque Pall + pipette Plason + bac eau 500 L + fourche palette Gros modèle non élévatrice
✆ **06 87 92 92 18**

42 - Vds tank à lait Serap 3500 l an 2002 4 traites TBE
✆ **06 89 52 80 73**
ou 04 77 97 11 88

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Citroën Berlingo bétaillère 75 HDI - 11/2009 - 190 000 km CT OK tbé prix 6500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

69 - Kangoo frigo 2008 110000 kms, caisse 3 m3, groupe TK, étagères, révision garage. Tél Gauthier :
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

71 - Vds Peugeot 207 diésel, 6 chevaux fiscaux, voiture société 2 places, 4 portes, mise en circulation en février 2009, bon état, 65.000 km, 4.200 euros, prix à débattre.
✆ **06 81 50 87 13**

71 - Vends Opel Astra GTC 1,9 l CDTI, 120 CV, sport, 2006, 80.000 km, 1ère main, très bon état, 7.200 euros.
✆ **06 65 06 79 08**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin pré nat. 2013 BR 120x130, 200 BR, prix 85 euros/Tonne + 65 BR 120x130 prix 60 euros/Tonne
✆ **06.15.73.20.88**

21 - VENDS foin de luzerne ou foin de pré 1ère coupe 2013, bottes rondes, diam. 120 ou 150, 80 € la tonne (réf. 120B)
✆ **03 80 96 71 13**

38 - Agriculteur vds foin livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17**
04 74 58 58 86

38 - Vds foin balle ronde 120x120 année 2013.
✆ **06 72 43 97 83**

42 - Vds Perigneux foin balles rondes et enrubannage 20 euros la botte
✆ **06 71 24 73 80**

42 - Vds trés bon foin année 2013 bottes rondes secteur Montbrison
✆ **06 76 31 51 81**

42 - Vds foin Pn Montagne 2013 Br abrité bq région St Bonnet le Chateau Loire
✆ **06 88 73 18 88**

69 - Recherche bac à vendanges avec porte.
✆ **06 37 79 98 87**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

89 - VENDS foin bio naturel, bottes rectangulaires 90 x 120, 70 tonnes, env. 85 € la tonne (réf. 12VB3)
✆ **03 86 43 46 61 HR**

Fourrage

01 - Vds 90 BR enrubannées 1ère coupe d'artificiel bonne qualité + foin qualité moyenne
✆ **06.98.36.65.15**

07 - Vds foin bonne qualité récolte 2013 balles rondes
✆ **06 85 14 46 51**

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **Tél. 06.10.78.30.21.**

21 - Bourgogne - foin et paille 1ère qualité 55 €/tonne, départ, frais transport en plus (réf. 110B)
✆ **06 85 73 22 68**
avec répondeur

71 - Vends foin haute qualité, stocké à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS 50 T. de foin de pré 120 x 90 x 220 (réf. 1101)
✆ **06 13 68 58 72**

Propriété

55 - Ferme céréalière + diversif. TP chez particuliers recherche printemps-été jeune chauffeur permis VL, logé.
✆ **06 68 28 69 66**

70 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinÈe résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande. Contact : Dominique RAGOT,
✆ **06 79 98 62 59 e-mail :**
dom.ragot@wanadoo.fr

Terrain

38 - Cse augm. bovins rech. ttes surfaces pâture avec eau ou fauche, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

01 - Vds 500 piquets acacia 1m80 à 2m
✆ **04.74.67.85.07**

39 - Livre piquets acacia appointés, prix intéressant selon quantitié
✆ **03 84 81 47 32**
ou 06 85 10 34 19

39 - Vds foin qualité moyenne 70 et épandeur Heywang 7t roues basse pression cellule à grain diam. 5,40 H 4,20 m
✆ **07 89 51 71 33**

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
NUTRITIONNISTES INDÉPENDANTS
NUTRITIONNISTE 100% INDEPENDANT
UNE NUTRITION SIMPLE ET RENTABLE
UN PARTENAIRE DE CONFIANCE
Des rations qui valorisent les produits de la ferme
Stéphane BAILLE - Tél. 06 48 10 37 33
www.nutritionniste-ruminant.fr

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com

42 - Vds mobil-home 40 m2 année 2003 7 couchages trés confortable avec ou sans clim
✆ **06 29 05 22 24**

Monsieur NUNES
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
06 24 07 42 18

43 - AV GRAINES de LUZERNE 2013, variété Magaly en sac de 15 ou 20 Kg, prix 3euros le Kg
✆ **06 85 81 89 18**

58 - VENDS cases à lapins et armoire ancienne (réf. 1304)
✆ **03 86 58 30 34**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

69 - Prends 3 vaches ou chevaux en pension d'avril à octobre.
✆ **06 72 26 17 77**
ou 04 74 70 79 38

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions (long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

Location

Autre

68 - Alsace loue gîte chez viticulteur tte année, tarif selon période proximité Colmar-Eguisheim-Riquewihr,
✆ **03 89 41 18 20**
promo mai-juin

Offre

Emploi

38 - ETA 38 cherche chauf. mois bat expérience mécanique et conduite, sérieux CDD voir CDI.
✆ **04 76 55 35 48**

58 - RECHERCHE jeune milieu agricole 2 jours/semaine, région Corbigny, permis PL pour ramassage bétail, salaire intéressant (réf. 1301)
✆ **06 80 15 90 83**
03 86 20 19 59

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 01/07/2013 jusqu'au 31/10/2013. S'adresser au CREAS - 100 rue du Luxembourg - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

69 - Exploitation laitière Monts du Lyonnais recrute un salarié à temps plein : traite, soin aux animaux et cultures. CDD évolutif CDI.
✆ **06 49 41 09 04**

71 - Exploitation viticole Mâcon Sud recherche salarié (e) pour tous les travaux de la vigne (y compris la taille) et conduite de matériel. Poste en CDI temps plein à pourvoir au 1er avril 2014. Poste à responsabilité pour salarié autonome et sérieux. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

CH - CHERCHE fromager pour alpage fabrication gruyère, raclette. Vallée de Joux, Suisse.
✆ **0041 218 00 37 95 ou**
0041 218 00 42 37.

CHERCHE chauffeur superlourd
Transport paille régional
SARL PIA 06 83 03 36 86

Demande

Emploi

01 - Homme recherche emploi à mi-temps bovin ou autres conduit tracteur ou porcins
✆ **04.74.51.28.00. (12H)**

10 - RECHERCHE emploi dans exploitation céréalière tous travaux, région Chatillon sur Seine (réf. 1207)
✆ **03 25 27 03 92 HR 13 H**

38 - Retraité Nord Isère cherche emploi, maîtrise tous matériel agri chargeur, possède tous les permis en mi-temps ou complet.
✆ **07 60 27 73 24**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 et 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou**
06.81.38.47.12 ou
06.07.91.98.08.

18 - Elevage HBC vend reproducteurs de 13 à 15 mois, TGS, livraison. EARL Trameson, 18350 Charly
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ **06 68 67 74 41**

SPECIAL ÉPANDEURS

- Le Boulch HVS 416	15 m³	1999	6 000 €ht
- Samson 908	11 m³	2000	9 000 €ht
- Samson SP 11	11 m³	2001	11 000 €ht
- Samson SP 11	11 m³	2007	15 000 €ht
- Samson SP 15	15 m³	2007	16 500 €ht (révisé, garanti)
- Samson SP 15	15 m³	2010	18 000 €ht
- Heywang SH 140	14 m³	2006	15 000 €ht (toutes options)

MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
· CENSEREY Sylvain 03 80 84 43 76 / 06 71 48 74 89
· ST BONNET DE JOUX Christophe 03 85 24 72 05 / 06 30 92 18 85

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ **03 80 64 12 78**
06 70 74 97 70

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS 2 reproducteurs 1 an Blond Aquitaine, très bonne origine, cheptel inscrit, contrôle performance garantie sanitaire (réf. 110A)
✆ **06 16 97 71 35**

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1204)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

25 - RECHERCHE lot de vaches charolaises pleines (réf. 130A)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

38 - Vds taureau reproducteur Blonde d'Aquitaine 16/18 mois.
✆ **06 84 07 76 24**

38 - Vds génisses env. 1 an et vaches Charolaises prêtes à vêler.
✆ **06 82 32 78 16**

38 - Vds taureaux Holstein noirs et rouges Goldwyn x shottle - acmex-kyte.
✆ **06 85 22 49 36**

38 - Vds Génisses Charolaises 1 an.
✆ **06 08 32 95 59**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC TBO - JM Cuisset - St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**
ou 06 30 92 60 12

42 - Vds génisses 2 ans taureaux 14 16 mois inscrits HB Charoalis TGS Elevage Denis JF - Vougy
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds taureau Aubrac 3 ans 2 ans 1an Ibra cheptel inscrit - tb origine
✆ **06 87 36 80 62**

55 - Vends taureau Salers 4 ans, type viande, écorné, très docile, produit visible.
✆ **06 77 39 55 86**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ **06 78 59 03 92**
06 87 17 92 16

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, bonnes origines. Pannetier Nathalie (réf. 1009)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, bonnes origines. Pannetier Denis (réf. 1008)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 11VB3)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs charolais HBC, mère bien indexé, origine insémination. GAEC Hoareau (Bordet) (réf. 11VB2)
✆ **06 61 23 45 60**
07 61 91 19 54

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, IBR A, BO, prix raisonnables. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1103)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS grand choix de reproducteurs HBC, caractéristiques visibles sur www.earl-colmont.fr (réf. 110F)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Elevage HBC, VENDS 4 taureaux 2 ans + 2 taureaux adultes. GAEC Marion - Luzy (réf. 12VB1)
✆ **06 24 42 29 42**
06 07 51 04 99 - 03 86 30 11 55

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 et 2 ans, type viande, - 12 génisses pleines pour décembre 2014, le tout IBR A. (réf. 12VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs HBC, vêlage facile, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1202)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120A)
✆ **06 25 72 20 74**
ou 06 03 61 72 87

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêts à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 120D)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS 3 taureaux 18 mois et gros veaux HBC. Champeau Albert - Parigny les Vaux. (réf. 130C)
✆ **03 86 68 80 03**
ou 06 75 98 23 52

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 13VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 1305)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

63 - AV taureau Aubrac HBA 5,5 Ans typé mixte docile hab. à l'attache + 1 de 16 mois très docile.
✆ **06 50 58 64 81**

69 - Vds Tx charolais 2 ans + génisses laitières pleines charolais + vaches charolaises prêtes ou velées TGS.
✆ **06 31 41 82 83**
ou 04 74 01 28 29 HDR

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vds VLMTB en début de lactation cause surnombre dans les Monts du Lyonnais.
✆ **06 98 68 53 95**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - taureaux et génisses 1 an, TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
ou 06 07 31 03 42

71 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré et veaux 14 à 16 mois, HBC, IBR A. EARL Terreau JM. et V. 71400 Autun (réf. 120C)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vds bons taureaux charolais HBC, 2 ans, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations, origines et facilités de naissance. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elev. charolais HBC vend grand choix taureaux, 2 ans et 1 an. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Eleveur laitier prendrais génisses en pension.
✆ **06 71 57 50 40**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 130B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux Blond d'Aquitaine, prêts à saillir.
✆ **06 08 98 60 48**

71 - Vends 2 taureaux 2 ans et taureaux 1 an repro., HBC, TGS. Gaec Barge, Charolles.
✆ **06 81 38 58 44**
ou 06 72 17 29 66

71 - Vends taureaux charolais adultes 2 ans, 16 mois, femelles 2 ans, vaches, HBC, TGS. Debarnot, Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - VENDS gros veaux charolais issus IA, TGS, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1302)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Vds tx charolais 18 m et veaux 1 an, vêl. facile, HBC, IBR A. Bernigaud Jacky.
✆ **06 82 37 57 79**

71 - Vends bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS, vêlage facile, liv. possible. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds cause cessation élevage HBC, 4 tx adultes 9-6-4-3 ans et tx 2 ans.
✆ **06 48 20 82 79**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1306)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Ovin

21 - CHERCHE moutons à tondre (réf. 090B)
✆ **06 38 71 02 75**

42 - Cherche moutons à tondre
✆ **06 38 71 02 75**

Equin

38 - Vends 2 ânesses 8 et 20 mois grise avec Croix St André, docile, St Sulpice des Rivoires.
✆ **04 76 07 10 88**

70 - A vendre, jument TC pleine 5-6 ans ou échange contre jument de viande ou bovin.
✆ **03 84 91 25 73 (ap. 20h)**
ou 06 83 66 25 25.

Volaille-Lapin

38 - Poules viv. 2 euros 80 p. tarif dégréssif pilot 20 ou 30 vente samedi mois avril réservation.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

26 - Vds chiots Beauceron nés le 7 01 souche travail sur troupeau ovin 500 euros
✆ **06 46 75 08 58**

ESPACE Affaires

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
176001 | | 64,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7 - Photos non contractuelles

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

en KIT Bâti Tôle Habilleur de bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur - Cloison - Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture - Bardage
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60
RC 48083619

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

Défi Mat
ST-FLOUR 15 . Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr
PORTES OUVERTES EXCEPTIONNELLES à MAURIAC (15) les 11/12/13 AVRIL 2014
TRACTEURS
CV Heures an
CASE IH 4240, bâtis MX 90...6700.1994
CASE IH Maxxum 5150 ,BE 120...9400.1993
CLAAS Celtis 436 RC, TBE 82...2900.2006
CLAAS Ares 566RZ + ch,rev 100...5900.2005
DEUTZ Agrotron 90 + ch 90...3650.2005
FIAT 88-94 + ch, excel/état 88 ..6900.1995
JOHN DEERE 3050, bon état 90.10500.1992
J D 5083E + ch, état neuf 83.....550.2013
JOHN DEERE 6300 90...9900.1995
JOHN DEERE 6510 110...6800.2000
J D 6620 AP, rev, garantie 125..4600.2006
J D 6430, rev, garantie 115...3600.2009
JOHN DEERE 6534, excel/état 125...1500.2011
JOHN DEERE 6530 P + ch, TBE 120...4700.2009
JOHN DEERE 6530 P, TBE 120...4780.2007
J D 6530 P, rel av, rev, garantie 120...2800.2007
J D 6830 P, rev, garantie 145...2700.2008
JOHN DEERE 6130 M état/neuf 130.....345.2013
RENAULT Céres 85X, hi lo,bâtis 85..... 1995
TELESCOPIQUE
CATERPILAR TH33 C, 3,3 T, E/N..126...700.2012
MASSEY FERGUSON 8937 3 T....100.5600.1999
ENTRETIEN DU SOL
Enf/pieux YANIGAV HTG5, pince, hydro, TBE, an 04
Herse ebous. AGRIMAT EBR360R3, L 3,60m
Herse ebous. PONGE VPG 54, L 5,40m, an 2005
Herse ebous. PONGE EP 6, L 6 m, 3 rgs, an 2006
FERTIL SEMIS
Dist. engrais KUHN MDS935 R2, 1800 L, an 2005
Epand. pulvé. PROLOG MXV594, L 8 m, an 2008
Sem/grain MONOSEM NCCM 4R, 4 rgs, an 2007
Sem/lignes SULKY Master 3, 3m, rev., an 2003
Comb/sem KUHN Vental C302 + HR303, an 2005
Comb/sem AMAZONE Cultimix + AP302, rev, an 03
OUTIL DU SOL
Herse roto KUHN HR 303 D, L 3 m, an 2004
Herse roto RABE Werk MKE 300, L 3 m, an 1988
Herse roto POTTINGER Lion 301, L 3 m, an 2007
Cov/crop RAU Prior 2L 24 AC, L 3 m, 24 dis, an 96
ENSILEUSE ET ACCES
Pick up BMV 42, L 4,20 m, état neuf, an 2006
Pick up IDASS GE45, L 4,50 m, chariot
P/U J D 630, 3 m, vd av JD 7800, vd av JD 7803 M
Recol. KEMPER 460, 8 rgs, vd avec JD 7800, an 06
Ensil. J D 7800, 4RM, 1729 h, rot 3056 h, an 2004
PRESSE
CLAAS Rollant 240, filet, pu 1,80 m, an 2004
CLAAS Rollant 250, pu 1,80 m, ficel filet, an 2000
DEUTZ MP125 rotocut, fic, pu 2 m, an 2005
M F 166VLR, ø 165, pu 2 m, ficel filet, an 2005
M F 1510F, pic up 2 m, 80/80, an 1993
RIVIERE Greeland 8080 80/80, pu 2 m, rev, an 1996
HESSTON 4600 50/80, pu 2 m, groupeur, an 1991
Nombreux matériels de fenaison : RENSEIGNEZ VOUS

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 février 2014, il résulte que la collectivité des associés de la société BIOLOGIE MEDICALE DIJONNAISE, SELARL au capital de 20.000 €, dont le siège est à Dijon (21000), 68, avenue du Drapeau, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°795 390 418, a décidé d'augmenter le capital de 366.000 €, pour le porter de 20.000 € à 386.000 € par incorporation d'une somme prélevée sur le compte «Prime d'apport». En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
- **Ancienne mention :** Capital : 20.000 € ;
- **Nouvelle mention :** Capital : 386.000 €.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avi

AL211312152

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Maël Viard, notaire associé à Dijon (21000), 23 rue Buffon, en son bureau annexe de Quetigny, 2 bis rue du Cap Vert le 3 décembre 2013 :
Monsieur Christian, André **Magnin**, retraité, et Madame Odile, Louise **Voisard**, demeurant ensemble à Quétigny (21800), 14 rue des Peupliers.
Nés à Dijon(21000), le mari le 14 février 1943 et l'épouse le 9 septembre 1944.
De nationalité Française.
Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 5 avril 1963
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec apport de biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Maël Viard, notaire à Dijon (21000), 23 rue Buffon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention.
Me Maël VIARD, notaire

AL211312151

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Collonges les premières en date du 07-03-2014 de: Q'S.
Forme: SASU .
Capital: 100 Euros.
Siège: 44 route de premières, 21110 Collonges les premières.
Durée: 10 ans.
Présidence: Serge Quenot, 44 route de premières 21110 Collonges les premières.
Objet: Assemblage de constructions bois. Prestations de service et petit dépannage. Activités connexes.
Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté.
Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cession des actions sur agrément des actionnaires.
RCS: Dijon

AL211312144

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL JOVIGNOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue du Champ Bazin
21130 Les Maillys

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 21 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL JOVIGNOT
Siège social : 2 rue du Champ Bazin, 21130 Les Maillys
Objet social : - la réparation et l'entretien de véhicules automobiles neufs ou d'occasion ;
- le dépannage ;
- et la vente d'accessoires et de véhicules d'occasion
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Olivier Jovignot demeurant à Les Maillys
(21130), 2 rue du Champ Bazin
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211312153

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710 - APE 6920 Z -
Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962
71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale extra ordinaire puis en assemblée générale ordinaire le vendredi 11 avril 2014 à 14h00, à la Vieille Ferme, Bd du Général de Gaulle, 71000 Sancé, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Assemblée Générale Extra Ordinaire :
1- Modification des statuts
Assemblée Générale Ordinaire :
1- Approbation du procès verbal de l'AG du 15 mai 2013
2- Rapports d'activité et financier
3- Rapport du commissaire aux comptes
4- Approbation des rapports et des comptes
5- Approbation des résolutions
6- Renouvellement administrateurs
7- Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l' AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Christophe PARAT,
Président

AL211312149

ADDITIF

Additif
Dans l'annonce parue le 14/03/2014 concernant la société SP3G, il convenait également de lire : suivant décisions du 19/10/2013, les associés ont décidé d'adopter la forme de SARL à capital variable prévue par les dispositions des articles L 231-1 et suivants du code de commerce. Le capital ne peut être réduit en dessous de 750 €.

AL211312156

DISSOLUTION LIQUIDATION

JAMMYS TRANS SARL

SARL en liquidation au capital de 40.040 €
Siège social :
2 Impasse sous la Patrie
21360 Bligny-Sur-Ouche
353.515.596 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 28 février 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a :
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion à sa liquidatrice, Madame Martine Joly, demeurant 2 Impasse sous la Patrie, 21360 Bligny sur Ouche
- prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon auprès duquel sera demandée la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.
La liquidatrice.

AL211312146

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL AQUARIUM SERVICES FRANCE

SARL au capital de 105 000€
Siège social : Dijon (21000) 18 rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2014, le capital social a été augmenté en numéraire de 300 000€ pour être porté de 105 000€ à 405 000€.
Les articles 7 (apports) et 9 (capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL211312132

NON DISSOLUTION

NI.CO.LA.

SARL au capital de 12348 €
Siège social :
Impasse Quentin, 21000 Dijon
401 566 385 RCS Dijon

L'assemblée générale du 21/12/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon

AL211312143

NOMINATION

ROUVRAY PLAST

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège Social : Allée Lorrain,
21530 Rouvray
N° 531 323 681 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 6 janvier 2014, l'Associé Unique de la Société susvisée a nommé la Société CT CONSULTING, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est au 7, avenue Raymond Poincaré, 94210 La Varenne Saint Hilaire, immatriculée au RCS de créteil sous le n° 537 726 374, en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, sans toutefois que cette durée ne puisse excéder celle des fonctions du Président.
Le Président

AL211312150

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ORCOM SODECA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 400 000 euros
Siège social : 11 Rue Marcel Dassault
21000 Dijon
305 081 796 RCS Dijon

En date du 6 février 2014, la collectivité des associés a nommé en qualité de gérant Monsieur Vincent Avias demeurant 7, Rue du Bataillon de Choc à Dijon (21000), pour une durée non limitée à compter du 1er février 2014.
Pour avis

AL211312148

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DU CREUZET

Le Creuzet - 58300 Champvert
RCS Nevers - 422.738.195

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2014, ont été prises les résolutions suivantes: Transformation du GAEC en SCEA prenant effet le 1er janvier 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : SCEA du CREUZET
Siège social : Le Creuzet, 58300 champvert
Associés : M. Clair Pascal et Melle Broutin Mathilde
Gérant : Melle Broutin Mathilde, Le Creuzet, 58300 Champvert
Capital social : 151.900 euros divisé en 1.519 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 60 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL581312163

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fourchambault en date du 03/03/2014, il a été constitué une société présentant les **caractéristiques suivantes :**
Dénomination : SCI GASPARD
Forme : Société civile immobilière
Siège : 22 Rue Combeau 58600 Fourchambault
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Gérance : Mr Stéphane Delzaive et Mme Stéphanie Delzaive demeurant ensemble 22 Rue Combeau 58600 Fourchambault
Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers

AL581312080

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en date du 28 février 2014, à Billy Chevannes, il a été consti-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l' homologation d'un plan de sauvegarde à l'égard de :
SPORTS ET STYLES (SAS)
RCS Nevers 518 302 179
Fabrication de vêtements de dessus - 27 rue du Docteur Léveillé 58000 Nevers. A nommé commissaire à l'exécution du plan la Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers.

AL581312181

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
POINTEAU BATIMENT (SARL)
RCS Nevers 522 398 528
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment, 9bis route de Paris 58640 Varennes-Vauzelles
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL581312182

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
POINTEAU PISCINES (SARLU)
RCS Nevers 508 630 811
Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites
surfaces (moins de 400 m2), 9 bis route de Paris 58640 Varennes-Vauzelles
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL581312183

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
NIVERNAISE EVASION (SARL)
RCS Nevers 418 445 672
Activités des agences de voyage, 15 Et 17 rue Saint-Martin 58000
Nevers

AL581312184

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
BRICOUT Thierry
RM 513 669 077
22 Cour du Chateau 58700 Prémery

AL581312185

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
BATIFRANCE (SARL)
RCS Nevers 423 011 436
Promotion immobilière de logements
2 route de Bourges 58000 Challuy

AL581312186

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
BERTRAND Yves
RM 444532527
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
47 rue de Plouzeau 58130 Guérigny

AL581312187

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
DIJON David Christophe
RCS Nevers 478 147 424
Restauration traditionnelle
4 rue J Jacques Rousseau, 58260 La machine

AL581312188

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
AG ESPACES VERTS (SARL)
RCS Nevers 480 868 447
Services d'aménagement paysager
Champ Martin Foncelin,
58640 Varennes-Vauzelles

AL581312189

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
RENAULT Jean-Paul
RM 503 646 655
5 Rue des Innocents
58000 Nevers

AL581312190

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif de :
LA B.A.C. SARL
RCS Nevers 383 621 067
Sans activité,
7 Rue du fer 58000 Nevers

AL581312191

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour extinction du passif de :
TIKHONOV IGOR
RCS Nevers 501 909 253
Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
36 rue du 8 Mai 1945
58000 Nevers

AL581312192

Par jugement en date du 19/03/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la Clôture pour extinction du passif de :
LOEUILLET David Fabrice Stéphane
RCS Nevers 521 011 395
Restauration traditionnelle
8 place du 8 Mai Boisgibault
58150 Tracy-sur-Loire

AL581312193

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de FACHIN (AA 14/023):
1 ha 09 a 35 ca
- Clamecey: C-1313
Cmne de VILLAPOURCON (AA 14/027)
Biens occupés sur partie de la surface:
4 ha 82 a 13 ca
- L haut de l arche: D-313 - La prot: D-292(*) - La vente: D-294-297 - Mouille des champs: D-282 - Saure: C-1634 - Sous la ravelotte: D-1679-1680
Et, par extension, Cmne de LAROCHE-MILLAY:
2 ha 56 a 24 ca
- Bois de chatillon: E-122 - L haut de l arche: E-19-20-21-39-40-41-46 - Les boulats: E-94-95-104-105 - Vallee de gourlot: E-78-79
Cmne de SAINT-PERE (AA 14/025)
Biens occupés sur la totalité de la surface:
3 ha 16 a 40 ca
- Les cailloux de lavau: ZB-45 - Vignes de lavau: ZK-15
Cmne de VARZY (AA 14/013)
Biens occupés sur la totalité de la surface:
4 ha 32 a 29 ca
- Derriere chatelet: ZD-63 - Fontenelle: AD-41 - Pre l eveque: ZT-170-171-389[169]-390[171]-464[174]-466[173] - Villaine: AC-200[164]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/04/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581312180

tué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'ARBRE DE GAIA.
Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : Le Bois Rétif, 58270 Billy Chevannes.
Objet : Elagage, abattage, broyage, débroussaillage, tous travaux forestiers et paysagers, entretien de parc et jardin, achat et vente de bois de chauffage.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 5 000 euros divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 5000 euros.
Cession de parts et agrément : Libre entre associés, agrément pour toutes autres cessions.
Gérance : Loïc Conception, Le Bois Rétif, 58270 Billy-Chevannes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis La Gérance.

AL581312153

Office notarial de Clamecy

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me François Dinet, notaire associé à Clamecy, le 15 mars 2014, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL L'EMBUSCADE
Siège : Clamecy (58500) 5, rue de la Monnaie
Objet : l'exercice de l'activité de : bar, brasserie, vente à emporter.
Durée : 99 ans
Capital social : 7 500,00 euros (apport en numéraire et en nature)
Gérant et associé unique : Monsieur Frédéric Ferreira, informaticien, demeurant à Clamecy (Nièvre) 4, rue Jean Jaurès, célibataire.
La société sera immatriculée au R.C.S de Nevers
Pour avis et mention
Me François Dinet

AL581312156

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée JOVALDI, au capital de 30.000€ en numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 210 route de la Charité, 58400 Raveau. Les gérants sont M. Thierry Gualdi et Mme Valérie Joseph dt 210 route de la Charité, 58400 Raveau.
La transmission de parts sociales à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.
Pour avis, le gérant, Th. GUALDI

AL581312159

EARL DES FOURMIS

Au capital de 544 000 euros
Domaine de Méas
58110 Tintury

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL des FOURMIS prenant effet au 1er mars 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL des FOURMIS
Siège social : Domaine de Méas, 58110 Tintury
Gérant : M. Pierre Herbemont, demeurant Domaine de Méas, 58110 Tintury
Capital social : 544 000 euros divisé en 5 440 parts de 100 euros représentant des biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, Les fondateurs.

AL581312162

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis BLOIN, Notaire à Cosne Cours sur Loire le 12 Mars 2014, enregistré à Nevers le 18.03..2014 bord 2014/341 Case n° 1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : «Le BHV»
Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 1 boulevard de la République
Objet : l'exploitation de fonds de commerce de café, bar, sandwicherie, petite restauration, débit de boissons le tout à consommer sur place ou à emporter, vente de produits régionaux, organisation de soirées, vente de jeux divers, et généralement toute opération financière, commerciale, industrielles mobilières et immobilières.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire : la somme globale de 10..000 euros
Capital social : 10.000 Euros divisé en 10.000 parts de 1 euro chacune entièrement souscrites, numérotées de 1 à 10.000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Sont nommés comme co-gérants pour une durée illimitée : 1) Mr Marette Arnaud, dt à Cosne Cours sur Loire, 29 rue Gatefer, 2) Melle Bonnet Andréa, dt à Saint Satur (Cher) 9 rue Casse cou.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me BLOIN, Notaire.

AL581312165

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 20/03/2014 il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CSSA
Forme : société civile immobilière.
Capital social : 1000 euros divisés en 100 parts sociales de dix euros, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires.
Siège : 26 rue de la croix St Etienne 58180 Marzy
Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou : apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.
Gérant : Mr Ducros Christophe demeurant à la même adresse.
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de Nevers
Pour insertion. Le gérant.

AL581312166

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL du MOULIN ROYAL prenant effet au 1er mars 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL du MOULIN ROYAL
Siège social : La Forge, 58500 Surgy
Gérant : M. Damien Calandre, demeurant La Forge, 58500 Surgy
Capital social : 420 200 euros divisé en 4 202 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, Le fondateur.

AL581312172

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 18/3/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivants :
Forme : Société Civile immobilière
Dénomination : SCI de la Sente
Siège social : Nevers (Nièvre) 56 rue de la raie.
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, et généralement de toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : la somme de 2.100 euros.
Apport immobilier : un tiers en PP d' un studio situé à Paris 19è, pour une valeur de 28.750 euros.
Capital social : 30.850 euros divisé en 3.085 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 3085 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : pour une durée illimitée : Mr Cyrille Hémery, époux de Mme Anne-Lise Uzan, dt à Nevers (Nièvre) 56 rue de la raie.
Ladite sté sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL581312171

Avis de constitution
Acte sous seing privé du 12 mars 2014
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : L'Auto-Ecole du 13ème
Siège social : 64, rue du 4 Septembre - Fourchambault (Nièvre)
Objet : auto-école, établissement d'enseignement de la conduite de tout véhicule terrestre à moteur, de la sécurité routière et toutes activités s'y rattachant.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : - Monsieur Christophe Naud-Passajon demeurant 64, rue du 4 Septembre - Fourchambault (Nièvre).
Immatriculation : au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis : le gérant

AL581312179

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 581112088 concernant la CUMA DE LA MONTAGNE parue le 14 mars 2014, il convenait de lire «dissolution à compter du **21 février 2012**» au lieu de 2014.

AL581312177

DISSOLUTION LIQUIDATION

GALERIE APOLLINE

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
Société en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège Social
2 Rue Maréchal Foch
58300 Decize
R.C.S. Nevers B 493 090 690

Par décision du 11/03/2014, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2013. Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL581312063

ARGENT OR ET MONNAIES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège : 2 Avenue Colbert, 58000 Nevers
503 722 399 RCS Nevers

Avis de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 13 mars 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 28 février 2014, déchargé Monsieur Eric SAPIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le Liquidateur

AL581312155

EARL DE VERFEUILLE

L'Huis Carré
58140 Brassy
RCS Nevers 399.436.211

L'assemblée générale réunie le 1er mars 2014, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Richard Michel de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL581312130

ADTI

SARL au capital de 10 000 euros
Siège de liquidation : 5 bis Route de Moulins
58390 Dornes
RCS Nevers 530 042 530
Clôture de liquidation

L'AGO du 20/02/2014, à effet du même jour, a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation.
La société sera radiée au RCS de Nevers.

AL581312164

SARL SYM SARL

au capital de 1500 euros,
16 rue Edouard Thiers
58330 Saint Saulge.
RCS Nevers 477630420.

A compter A.G.E du 22-03-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Démission de la gérance: Lopinto Patricia. Liquidateur durée liquidation: Lopinto Sylvain, 2 rue des Tonneliers, 30320 Marguerittes. Siège liquidation: adresse liquidateur. Mention au RCS Nevers.

AL581312175

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL DA SILVA GEORGES

au capital de 7 600 euros
Rue de la Liberté
58500 Rix
R.C.S. Nevers 448 588 608

L' A.G.E. du 18.11.2013 statuant en application de l'art. L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis

AL581312158

PHARMADOCS

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
Capital social : 62.190 euros
Siège social : 9 Rue des Docks
58000 Nevers
533 019 246 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 10/03/14, d'une part il a été décidé de procéder à une réduction de capital non motivée par des pertes en présence de pertes d'un montant de 15.550 € ramenant le capital social de 62.190 € à 46.640 € par annulation des parts sociales de Madame Boulliot, d'autre part il a été pris acte de la démission des fonctions de Cogérante de Madame Boulliot. La date d'effet de ces résolutions est fixée au 1er mai 2014, les conditions suspensives devant être remplies antérieurement. Les articles 7 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581312160

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LUCAS ET FILS ENTREPRISE

SARL au capital de 19.818,37 €
Siège social : 3, rue des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
377 799 051 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2014, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Pour avis, le gérant, Th. LUCAS

AL581312167

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DE L'ETANG

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : Lieudit Pré des Joncs
Route de Saint Fargeux
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers 794 841 270

Par décision collective du 01/02/2014, il a été décidé de transférer le siège social du 12, route de la Chaume, 58320 Germigny-sur-Loire au lieudit Pré des Joncs, route de Saint Fargeux, 58640 Varennes Vauzelles à compter du 01/02/2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
RCS Nevers
Pour avis
La Gérance

AL581312154

NOMINATION

RBC 58 S

Société Anonyme au capital de 2 000 000 €
Siège social : Impasse du Cimetière
ZA La Petite Garenne
58600 Fourchambault

671 880 318 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2014, les actionnaires ont pris acte de la démission de M. Raymond Faure de ses fonctions d'administrateur à compter du 3 décembre 2013, de la radiation du RCS en date du 14 février 2014 de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, administrateur, et ont décidé de nommer à compter du 18 mars 2014 en qualité d'administrateur la SAS REUNIR DEVELOPPEMENT dont le siège est situé à PARIS (75009) 81 rue Saint-Lazare, représentée par son président M. Alain-Jean Berthelet. Dépôt légal au RCS de Nevers.
Pour avis

AL581312173

FORUM FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social : 10, Rue François Mitterrand
58000 Nevers
408 020 741 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 31 décembre 2013, l'Associée Unique a décidé de nommer aux fonctions de CAC Suppléant Mr Claude Gette ayant sa résidence professionnelle à Clermont-Ferrand (63), 11 Bis, Avenue des Etats Unis pour le temps restant à courir au mandat de Mr Xavier Huguet, démissionnaire.

AL581312178

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCA DOMAINE DU HAUT DE BOULON

Boulon
58700 Lurcy le Bourg
RCS Nevers : 323 648 121
Capital social : 1 524,45 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2014, il a été procédé à la nomination de M. Alexis Marceau, demeurant 1 Chemin de la Chaume, Le Breuil, 58700 Prémery, en qualité de cogérant.
Pour avis, la gérance

AL581312161

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RENEE QUIEVREUX

SCI au capital de 274.408,23 €
Siège social : 6 bis rue du ravelin
58000 Nevers
RCS Nevers d 399 712 876

Aux termes d'un PV d'AGM du 15 septembre 2012, Frédéric Brillant a démissionné de ses fonctions de cogérant de la Société avec effet 31 décembre 2012. La Société est dorénavant gérée par Pierre Michel Brillant devenu seul gérant de la société.
1 ex du PV et des statuts à jour seront déposés au greffe du TdC de Nevers.

AL581312176

MINIABILLES FRANCE

SARL au capital de 343 010 euros
Siège social : Domaine de Chaumigny
58340 Saint-Gratien Savigny
RCS Nevers 400 066 379

Aux termes d'une délibération en date du 31 Décembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean Sandoz de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Louis Sandoz, demeurant Domaine de Chaumigny, 58340 Saint-Gratien Savigny, à compter du 31 Décembre 2013.
Dépôt légal au RCS Nevers
Pour avis
La Gérance

AL581312195

CESSION

Etude de Clamecy 58500

Vente Mr et Mme François Langlois à la Sté SARL AGNASERIC. Acte reçu par Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy (58) le 12/03/2014 enregistré à Nevers (58) le 14/03/2014, bordereau n° 2014/328 case n°2
Mr François Eric Pierre Langlois et Mme Marie-Lise Agnès son épouse demeurant à Clamecy (Nièvre) 14 route d'Armes. Nés Mr à Tours (Indre et Loire) le 30 octobre 1964. Mme à Diges (Yonne) le 26 août 1961.

Ont cédé
La Sté SARL AGNESERIC société à responsabilité limitée au capital de 200,00 € ayant son siège social à Clamecy (Nièvre) 15 rue du Grand Marché identifiée sous le n°SIREN 800 515 538 RCS Nevers.
Un fonds de commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé connu sous le nom de MARIE-LISE LINGERIE situé et exploité à Clamecy (Nièvre)15 rue du grand marché
Prix : (100.000,00 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour (89.666,00 E)
- aux éléments corporels pour(10.334,00 €)
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Guillaume Dinet, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C sera ordonnée en temps utile.
Pour avis unique

AL581312157

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE LA MARE

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
reconnu le 19 février 1990
par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile
au capital de 157 500,00 euros
Siège social : chez M. Griffon Bernard
89430 Trichey
377 826 037 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 24 février 2014 a décidé de proroger la durée du groupement de 30 ans, reportant ainsi son terme au 13 mai 2045.
Pour avis, la gérance.

AL891312176

ARBÊO

Société par actions simplifiée
au capital de 284 000 euros
Siège social : 3 rue de la Barrière
89160 Fulvy
RCS / Auxerre 438 067 381

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 17/03/2014, il résulte que l'objet social de la société, à effet du même jour, a été étendu aux activités suivantes :
- prestations d'annonces manuelles des circulations ferroviaires,
- utilisation et application de produits phytopharmaceutiques et biocides en qualité de prestation de services,
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL891312193

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Dany FRANCOIS
Notaire à Pourrain
7, rue de 24 Août 1944

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Daniel, Marcel, Albert **Delivet**, retraité, demeurant à Diges (89240), 5 rue de l'Etang, époux de Madame Jacqueline, Jeannine **Lafite**.
Né à Vincennes (94300), le 1er février 1948.
Marié sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Saint Denis (93200), le 20 décembre 1969 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.
Et Madame Jacqueline, Jeannine **Lafite**, retraitée, demeurant à Diges (89240), 5 rue de l'Etang, épouse de Monsieur Daniel, Marcel, Albert **Delivet**.
Née à Clichy (92110), le 22 avril 1950.
Mariée sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Saint Denis (93200) le 20 décembre 1969 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française. Résidente au sens de la règlementation fiscale.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dany FRANCOIS
Date de l'acte : 14 mars 2014

AL891312163

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Blois du 14/03/2014 prononçant le redressement judiciaire de la **SAS RECAM SONOFADEX** 15, Avenue du Maréchal Juin 89000 Auxerre (mécanique automobile, achat vente de véhicules). RCS Blois 305 177 545. Administrateur judiciaire : Maître Franck Michel 6 Bis, Rue de la Barre 37000 Tours. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Hubert Lavallart 12, Place Jean Jaurès 41000 Blois, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891312200

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de **Monsieur Dominique MORISSET** 10 rue des Violettes Centre Commercial 89290 Champs sur Yonne. RCS Auxerre 328916044. CIP 68, avec un effet rétroactif à la date du 07/04/2004.

AL891312201

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL DA ROCHA ET FILS** 3bis rue des Moreaux 89000 Auxerre. RCS Auxerre 482201050. CIP 2993.

AL891312202

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur André FOULQUIER** route de Saint Amand 89520 Treigny. RCS Auxerre 325408847. CIP 3339

AL891312203

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EURL VINS & DECO** 23 Bis rue du 24 Août 89000 Auxerre. RCS Auxerre 511075079. CIP 3223.

AL891312204

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl MACASA** 122 rue du Pont 89000 Auxerre (Agence immobilière). RCS Auxerre 495237893. CIP 3538. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312205

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL AVS PROTECTION** 2 bis, Chemin des Sommes Trouvées 89400 Ormoy. RCS Auxerre 525076386. CIP 3500.

AL891312206

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl **L.J. VIDEO** 97 rue du Pont 89000 Auxerre (la location et la vente de vidéocassettes, vidéodisques dvd rom matériels audiovisuels). RCS Auxerre 424728681. CIP 3539. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312207

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 17/05/2014 de la **SARL KWAKOS** 5 avenue de Worms 89000 Auxerre (Vente de prêt à porter). RCS Auxerre 519264626. CIP 3519. Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891312208

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Charles André Robert SUHIT** 52 rue Joubert 89000 Auxerre (Boulangerie, pâtisserie). RCS Auxerre 531507408. CIP 3540. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312209

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SCM ASSOCIATION AUXERROISE D'IMAGERIE MEDICALE** 64-66 Avenue Hausmann 89000 Auxerre (faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de tous moyens utiles ou nécessaires à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle- même exercer celle-ci.). RCS Auxerre 394531099. CIP 3522. Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL891312210

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la résolution du plan et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 31/03/2014 au profit de la **SAS LA REGIONALE DE L'HABITAT** route de Genève 89600 Saint-Florentin (Travaux du bâtiment). RCS Auxerre 531565950. CIP3542. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312211

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS ALCHIMISTES BOURGUIGNONS** 9 allée du Poitou 89000 Auxerre (Achat vente en gros et au détail de vêtements et accessoires produits dérives vins et spiritueux par tout moyen notamment vente a distance internet en poste fixe et ambulant). RCS Auxerre 790233431. CIP 3541. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312212

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL HMD** 1 rue de Lyon 89200 Avallon (La délégation de personnel intérimaire, l'activité de placement, activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.). RCS Auxerre 483247334. CIP 3537. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12, Boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891312213

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Fabrice Salvator CONIGLIO** 6 rue de la Gare 89600 Vergigny (peinture intérieure extérieure et enduit). RCS Auxerre 423282615. CIP 3543. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312214

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl CORSAIRES ET PIRATES** 74 Grande Rue 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (exploitation d'un parc à thèmes). RCS Auxerre 531953727. CIP 3544. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312215

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl SERVIBAT DIJON** 60 Grande-rue 89160 Chassignelles (Les activités directement ou en sous-traitance, de carrelage, peinture, revêtement de sol). RCS Auxerre 519055958. CIP 3545. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891312216

Par jugement en date du 17/03/2014, le Tribunal de Commerce de Auxerre a mis fin aux opérations et à la procédure et a prononcé la résolution du plan de sauvegarde arrêté au profit de la **SARL AJS** 4, Route de Joigny 89210 Brienon sur Armançon (Ambulances, transport sanitaire) RCS Sens 510592017. Cette décision fait recouvrer aux créanciers l'intégralité de leurs créances et sûretés, déduction faite des sommes perçues et emporte déchéance de tout délai de paiement accordé, conformément à l'article L.626-27-4 du Code de Commerce

AL891312217

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SELARL dénommée SELARL du DOCTEUR BERTHEAU-HOCHARD au capital de 30.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 35 bis, rue L. Richard, ayant pour objet la profession de médecin ; dont le gérant est le Dr M.F. Bertheau-Hochard demeurant à Auxerre (89) 22, av. Foch. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL891312140

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale :EARL ÉRIC CHAUVOT.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social :302 600 euros.
Siège social : 20 rue des Hirondelles - Vertilly - 89260 Perceniege.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 289 025,59 euros.
Apports en numéraire :13 574,41 euros.
Gérant : M. êric Chauvot, demeurant à Perceneige (Yonne), Vertilly, 20 rue des Hirondelles.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891312143

Avis de constitution
Aux termes d'un ASSP en date à Perrigny Près Auxerre du 14 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS HD
Siège : 16 Rue de l'Auge - Zone Artisanale les Bréandes, 89000 Perrigny Près Auxerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles-titre. Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Stéphane Dolz, demeurant 14 Rue Le Meunier, 89250 Gurgy
Directeur Général : Monsieur Alexandre Houry, demeurant 18 Bis Rue des Noyers, 89140 Serbonnes
Commissaires aux comptes :
- Titulaire : Monsieur Emilio Antunez, Domicilié 43 Rue de la Paix, 10000 Troyes
- Suppléant : Monsieur Gérard Artus, Domicilié 19 Rue Prés l'Evèque, 10000 Troyes
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis Le Président

AL891312153

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Lezinnes, en date du 27 février 2014, il a été constitué une société à responsabilité à associé unique.
Dénomination sociale : LE GRIGNOTIN.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Café, licence 4, bar, restaurant, brasserie, restauration rapide, snack, salon de thé, organisation de soirées à thèmes, vente de plats préparés à emporter, traiteur.
Capital social :10 000 euros.
Siège social : 41 route nationale, 89160 Lézinnes.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant :Monsieur Raphaël Fercoq demeurant 27 route nationale, 89160 Lézinnes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL891312159

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS
et Romain LENDAIS,
Notaires
à Villeneuve sur Yonne(Yonne),
8 Quai du Commerce

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Patrick LENDAIS, Notaire associé à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 14 mars 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI MOIT-MOIT
Le siège social est fixé à : Villeneuve sur Yonne(89500) 1 rue de la Gare
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros (1.000,00 €)
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de Mille euros(1.000,00 €),
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les co-gérants de la société sont : Mr Bruno Guillard, demeurant à Gron (89100) 19 rue des Chaponnières, et Mr Jean-Michel Labbé, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500) 1 rue de la Gare.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis
Le Notaire

AL891312168

Me Aurélien LEOMENT
Notaire
12 rue de l'Eglise 36210 Chabris
Telephone : 02 54 40 01 19

Suivant acte reçu par Me LÉOMENT, notaire à Chabris (36210)le 18 mars 2014, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : société par actions simplifiée ne comportant qu'un seul associé
Dénomination : JMP
Objet Social : Achat, vente, gestion de tous titres de sociétés cotées ou non cotées, de tous portefeuilles de valeurs mobilières, et de tous biens et droits immobiliers.
Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.
Siège Social : Chablis (89800), 15 rue de Reugny
Apports : la somme de 247.500,00euros
Capital Social : Deux Cent Quarante Sept Mille Cinq Cents Euros (247.500,00euros).
Président : la société ALAIN SORBA ET COMPAGNIE, société par actions simplifiée à associé unique, à capital variable, ayant son siège social à Chablis (89800), 15 rue de Reugny, identifiée sous le n° 540 006 004 RCS Auxerre.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Conditions d'admissions aux assemblées d'actionnaires : Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux assemblées générales, de quelque nature qu'elles soient. Son droit de participer aux assemblées est surbordonné à l'inscription en compte de ses actions, cinq jours au moins avant la réunion. Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'assemblée.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les statuts, aux assemblées générales et au vote des résolutions.
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Toute cession à titre gratuit et à titre onéreux entre actionnaire uniquement est libre. Les autres cessions sont soumise à agrément ; la décision d'agrément sera prise compte non tenu des actions de l'actionnaire.

AL891312172

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Parly du 17 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BOSUN
Siège social : 2 Chemin de Vaumorillon à PARLY (89240)
Objet social : la prise de participation par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes entreprises ou personnes morales, financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles, quelle que soit la forme ou l'objet ; la gestion et l'administration de toutes entreprises ou personnes morales, quelle que soit la forme ou l'objet ; la réalisation de toutes prestations de services, de quelque nature qu'elles soient, à toutes les entreprises liées
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 300 000 euros
Gérance : Monsieur Florian Bordier, demeurant 7 Rue du Général de Castelnau à Strasbourg (67000)
Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL891312175

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date du 10 mars 2014, une société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : LA VALLEE DU RENARD
Capital : 5 000 euros
Siège : 3 chemin de Champbertrand, 89100 Rosoy
Objet : Le négoce de vins, spiritueux, toutes autres boisson alcoolisées et non alcoolisées, denrées alimentaires.
Durée : 99 ans
Gérants :
- Monsieur Philippe Renard, demeurant 18, rue Girouix, 92500 Rueil-Malmaison,
- Monsieur Frédéric Lavallée, demeurant 12, rue Beautreillis, 75004 Paris
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis

AL891312179

Dénomination: YAGMUR
Forme: SARL
Capital: 1000 euros
Siège: 9 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 89100 Sens Objet: Alimentation générale, restauration rapide à emporter, boucherie.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Dayangac Yunus, 6 rue de Bonn 89100 Sens
RCS: Sens

AL891312182

Par Assp du 18.3.2014, il a été constitué une SCI.
Dénomination : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU PONT.
Sigle : SCI Du pont.
Capital : 5700€.
Siège : 8 ter rue du pont, 89400 Bassou.
Objet : l'acquisition de tous immeubles, la propriété, l'administration, la gestion. Durée: 99 ans.
Gérance : Mr Pichon Jérôme, 8 ter rue du pont, 89400 Bassou, Mme Bezançon Laurence, 9 rue de la fosse chanterot, 89400 Bassou et Mlle Pichon Karine, 10 rue du pont, 89400 Bassou.
Cession de parts sociales : cession soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL891312184

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 14 mars 2014, concernant la société JC CURT, lire L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2014 suivant acte rectificatif reçu par Maître Stéphane Cerato, Notaire, à Bléneau, 6 rue Aristide Briand en date du 4 février 2014. en lieu et place de L'entrée en jouissance a été fixée au 4 février 2014 suivant acte rectificatif reçu par Maître Stéphane Cerato.

AL891312177

A.V.P

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social
2 route de Rougelot ,Äi Villegardin
89150 Montacher Villegardin

Formalités diverses
Dans l'annonce du 21/03/2014 de la société citée en référence, il fallait lire sera immatriculée au RCS de **SENS** et non d'Auxerre.
Pour Avis

AL891312199

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710 - APE 6920 Z -
Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962
71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale extra ordinaire puis en assemblée générale ordinaire le vendredi 11 avril 2014 à 14h00, à la Vieille Ferme, Bd du Général de Gaulle, 71000 Sancé, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Assemblée Générale Extra Ordinaire :
1- Modification des statuts
Assemblée Générale Ordinaire :
1- Approbation du procès verbal de l'AG du 15 mai 2013
2- Rapports d'activité et financier
3- Rapport du commissaire aux comptes
4- Approbation des rapports et des comptes
5- Approbation des résolutions
6- Renouvellement administrateurs
7- Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l' AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Christophe PARAT,
Président

AL891312171

ADDITIF

Additif à l'annonce du 21/03/2014, concernant la Sci Des Montharlants, il fallait ajouter **Mme de Rekeneire reste toujours Gérante.**

AL891312178

DISSOLUTION LIQUIDATION

AFP «ATELIER DE FRAISAGE DE PRECISION»

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : 10 rue des Fondrières, ZI Fontaine d'Azon, 89100 St Clément
399 744 705 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Patrice Delagneau, demeurant 17 rue des Blanchisseurs 89210 Brienon sur Armançon, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 17 rue des Blanchisseurs 89210 Brienon sur Armançon.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL891312173

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

C.F.M.D.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Moulin d'En Bas
89330 Saint Julien Du Sault
RCS Sens 499 282 309

Aux termes d'une décision en date du 20 mars 2014,l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891312181

EARL PIFFOUX

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 92 871,94 euros
Siège social : Puits de Bon
89310 Noyers sur Serein
399 187 269 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Lionel Piffoux
Puits de Bon, 89310 Noyers sur Serein

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 28 février 2014, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur

AL891312186

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des Sociétés
15 rue Pasteur
89100 Sens

LES CARS SENONAIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 84 000 euros
Siège social : 4, boulevard du Mail
89100 Sens
706 180 023 RCS Sens

Avis de dissolution
La société LES CARS SENONAIS a établi en date du 27 janvier 2014 un projet de fusion établi par acte sous seing privé avec la société LES CARS MOREAU, société absorbante, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 223 000 euros, dont le siège social est 12 rue du 19 Mars 77480 Fontaine Fourches, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 315 043 190 RCS Melun.
La société LES CARS MOREAU, absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société LES CARS SENONAIS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société LES CARS SENONAIS s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
Pour avis, Le président

AL891312191

MODIFICATION DE CAPITAL

TFP AVALLON

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 26 rue de Lyon
89200 Avallon
RCS Auxerre N° 513 918 656

Suivant décision en date du 17 mars 2014, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social, qui est de 5 000 euros, d'une somme de 15 000 euros pour le porter à 20 000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.
Ancienne mention :
le capital social est fixé à la somme de 5 000 euros (cinq mille euros). Il est divisé en 500(cinq cents) parts sociales de 10 euros chacune
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de 20 000 euros (vingt mille euros)
Il est divisé en 2 000(deux mille) parts sociales de 10 euros chacune.
Pour avis
La gérance

AL891312164

TRANSFERT DE SIÈGE

LANGLOIS ELECTRICITÉ

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 10, rue du Poncelot
89320 Vareilles
523 587 772 RCS Sens

Le 24/12/2013, l'associé unique a décidé :
-de transférer le siège social de Vareilles (89320), 10 rue du Poncelot à Sens (89100), 9 Impasse du Maréchal Joffre, et ce à compter de ce jour ; -d'étendre l'objet social à l'activité d'intermédiaire et apporteur d'affaires. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL891311293

SD INVEST CONSEIL

SASU au capital de 5000 €
Siège social :
18 avenue Albert Sarraut
93290 Tremblay-en-France
799 293 337 RCS de Bobigny

L'AGE du 12/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 6 rue des Fours, 89100 Gron, à compter du 12/03/2014
Président : M. DUVEAU Sébastien, demeurant 6 rue des Fours, 89100 Gron
Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS de Sens

AL891312162

SCI CAR-LO

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
1 Square Debussy
92160 Antony
497 784 777 RCS de Nanterre

L'AGE du 01/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 6 Impasse, 89116 La Celle-Saint-Cyr, à compter du 01/03/2014
Objet social : Gestion Immobilière du Patrimoine
Durée : expire le 02/05/2106
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Sens

AL891312194

POURSUITE D'ACTIVITÉ

ORSEN

Société par actions simplifiée
au capital de 262.480 Euros
Siège social : Rue Champbertrand
89100 Sens
RCS Sens 752 356 576

Aux termes d'une délibération du 20 mars 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis

AL891312169

DIVERS

L'annonce relative à la location gérance entre la Société Financière Lefort et JEO Management, parue le 7 février 2014 dans le journal L'Yonne Républicaine, sous le numéro 545393 est nulle et non avenue.

AL891312158

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

KPMG

2, Allée de la Côte des Blancs
Parc d'act. Terres Rouges
BP 166
51205 EPERNAY CEDEX

Avis de mise en gérance-mandat
Aux termes d'un acte sous seing privé du 13/01/2014, la SAS GIFI MAG, ZI La Barbière, 47300 Villeneuve sur Lot(RCS AGEN 478 725 625), a donné en gérance-mandat à la SARL VIA, dont le siège social est situé 28 rue Joliot Curie, 10510 Maizière-La-Grande-Paroisse (RCS Troyes 800 988 818), un fonds de commerce de vente au détail de produits d'équipements de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs sis Route de Montargis, Les Prés Sergent, 89300 Joigny, à compter du 01/03/2014, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis et mention. La gérance

AL891312166

CESSION

Avis de cession de fonds de commerce
Aux termes d'un acte sous seing privé à Lézinnes (Yonne), en date du 27 février 2014 à effet au 1er mars 2014, enregistré à Auxerre le 17 mars 2014 bordereau n°2014/285 case n°4
Monsieur Raphaël Fercoq, demeurant 27 route nationale, 89160 Lézinnes, a cédé à la société LE GRIGNOTIN, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 41 route nationale - 89160 Lézinnes, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre : un fonds de commerce de café, licence 4, bar, restaurant, brasserie, restauration rapide, snack, salon de thé, organisation de soirées à thèmes, vente de plats préparés à emporter, traiteur exploité 41 route nationale, 89160 Lézinnes, pour lequel Monsieur Raphaël Fercoq est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 402 904 379,
Moyennant le prix de cent quinze mille deux cent quatre-vingt-sept euros (115 287,00 €) pour les éléments incorporels, de dix mille euros (10 000 €) pour les éléments corporels et de la prise en charge d'un passif d'un montant de quarante-six mille trois cent soixante-douze euros et deux centimes (46 372,02 €), soit un prix net de soixante-dix-huit mille neuf cent quatorze euros et cinquante-huit centimes (78 914,58 €).
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2014 et le fonds sera à compter de cette même date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 41 route nationale, 89160 Lézinnes.
Pour unique insertion.
Monsieur Raphaël FERCO

AL891312160

Avis de cession
Suivant ASSP en date à Auxerre (Yonne) du 17 mars 2014, enregistré à Auxerre (Yonne), le 18 mars 2014, Bordereau n°2014/293, Case n°1. Extrait 870,
- La société OPTIQUE JEAN SOLMON,
Société par Actions Simplifiée au capital de 72 000 euros
Dont le siège social est Avenue Haussmann ,Äi Centre Commercial Casino 89000 Auxerre
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 323 449 678 RCS Auxerre a vendu à La société SARL STELLA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Dont le siège social est Centre Commercial Les Clairions Fontaine - Avenue Haussmann 89000 Auxerre, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 441 351 186 RCS Auxerre
un fonds de commerce d'optique générale sis et exploité dans le Centre Commercial Les Clairions, Avenue Haussmann à Auxerre (Yonne), sous l'enseigne OPTIC 2000, pour lequel la société OPTIQUE JEAN SOLMON est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 323 449 678 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 323 449 678 00040, code NAF 4778A.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2014.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de
730 000 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 660 000 euros
- aux éléments corporels pour la somme de 70 000 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos, 89000 Auxerre pour la correspondance. Pour insertion.

AL891312183

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO0002781 - JURA
COMMERCIAL REPRODUCTEUR H/F
Service commercial génisses Montbéliardes en développement. Au sein de l'équipe, le candidat réalisera les achats de femelles sur un des secteurs d'activité de l'entreprise. Il participera aux opérations de regroupement au centre d'allotement et représentera l'entreprise devant les acheteurs. Animalier. Organisé. Dynamique. Anglais apprécié. Expérience souhaitée. CDI avec période d'essai. Embauche immédiate.

AO0002880 - SAÔNE ET LOIRE
PILOTE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL FRANCE/EXPORT H/F
Start-up à taille humaine (1.4 millions de CA, 10 collaborateurs), conçoit et commercialise un matériel innovant breveté dans plus de 80 pays pour la conservation des fruits et légumes frais auprès des producteurs et maraîchers. Rattaché à la Direction Générale et en liaison avec votre équipe commerciale (7 personnes) : Proposer des plans d'actions commerciales secteur par secteur à la Direction. Animer l'équipe commerciale France/Export. Organiser, coordonner, contrôler l'activité et accompagnez sur le terrain votre équipe. Développer et suivre les indicateurs de performance. Ing. Agri/Agro. Exp. commerciale France/Export solide auprès du secteur agricole. Maîtrise de 2 langues exigée (Anglais impératif Espagnol et/ou Allemand courant). Maîtriser la relation client, apporter votre dynamisme commercial et vos capacités d'animation sur le terrain pour mobiliser les ressources de votre équipe avec rigueur et réactivité. Esprit combatif et force de propositions, pédagogie, disponibilité et sens du résultat. Proche de Mâcon. Déplacements réguliers en France et à l'international.

AO0002822 - COTE D'OR
FORMATEUR/COORDONNATEUR DES FORMATIONS AGRICOLES H/F
Centre de formation continue/apprentissage en agriculture. Vérifier qualité des formations dispensées suivant référentiels de formation et enseignements dispensés. Planifier activités des formateurs. participer au suivi administratif/financier de l'activité. Animer réseau de professionnels (veille, ingénierie formation). Intervenir en appui aux formateurs sur thématique zootechnie/argonomie. BAC+3 mini agri/agro. CDD 1 an renouv.

AO0002843 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER EN AGRO-ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Vous aurez pour mission de conduire des actions de conseil et d'appui aux exploitants agricoles dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-environnement. Le domaine d'intervention est le suivant : Réalisation de prestations de conseil en fertilisation et suivi des cultures. Réalisation de diagnostics des pressions agricoles et animation de plan d'actions en zones de captages. Formation minimale BTS spécialisation en agronomie ou environnement. Première expérience souhaitée. Bonne connaissance de la réglementation agro environnementale. Maîtrise des outils informatiques de bureautique. Qualités relationnelles, aptitude à la communication, à l'animation et au travail en équipe. CDD 18 mois. Poste à pourvoir dès accord. Lieu de travail : Vesoul + déplacements.

AO0002883 - SAÔNE ET LOIRE
2 INGENIEURS DEVELOPPEMENT FRANCE/EXPORT H/F
Start-up à taille humaine (1.4 millions de CA, 10 collaborateurs) conçoit et commercialise un matériel innovant breveté dans plus de 80 pays pour la conservation des fruits et légumes frais auprès des producteurs et maraîchers. Rattaché au Pilote Dvpt Commercial et en lien avec l'équipe commerciale : Prospecter et développer les ventes auprès des clients à l'Export. Assurer la commercialisation du matériel en direct avec les producteurs/distributeurs et apporter un conseil technique de conservation. Alimenter par l'écoute clients/marchés le processus d'innovation de l'entreprise. Rendre compte des actions et résultats auprès de votre hiérarchie. Ing. Agri/Agro, 1ère exp. commerciale à l'Export, en Productions Spéc. (arbo, maraîchage,vigne...). Savoir travailler en groupe et en réseau. Anglais indispensable + Espagnol et/ou Allemand est exigée. Personne de terrain, réactivité et adaptabilité. Pédagogue avec les producteurs/distributeurs, autonome. Sens relationnelle, technique, commerciale et dynamisme. Déplacements sur votre zone géographique pays Germanophone ou Europe du sud.

AO0002860 - SUD CHAMPAGNE ARDENNE - NORD BOURGOGNE - NORD FRANCHE COMTE
CHARGE D'AFFAIRES H/F
Entreprise de méthanisation. Véritable conseil technique et commercial auprès de vos clients agricoles (GAEC - EARL - Coopératives agricoles...), vous aurez pour mission le pré-dimensionnement et le chiffrage de projets d'unités de méthanisation que vous mènerez de la négociation jusqu'à la signature des contrats. Connaissances de la clientèle agricole déterminante, formation technique assurée. CDI.

AO0000358 - BOURGOGNE - FRANCHE COMTE
TECHNICO-COMMERCIAL VENTES AGRICOLES H/F
Filiale d'un groupe international, spécialisée dans la production et la commercialisation du carbonate de calcium industriel et de chaux. Rattaché au responsable marché Agricole du secteur, vous assurez le suivi et la mise en œuvre de la politique commerciale de la société. Vous fidélisez la clientèle existante et développez le portefeuille clients. Par votre présence terrain vous assurez les actions terrain « Tournées cultures » de votre secteur, identifiez et mettez en place les nouvelles actions de développement à mener. Vous suivez la réalisation de vos ventes, analysez votre performance et proposez des actions correctives De formation agricole impérative et agronomique, vous avez une bonne connaissance de l'environnement agricole. Doté de capacités commerciales, d'un sens relationnel développé, vous justifiez d'une expérience terrain réussie et significative d'au moins 5 ans dans la vente de fertilisants. Force de proposition, organisé et autonome, vous maitrisez les différents outils informatiques (Word, Excel, Power Point). CDI. Fixe(33/36K€) + Prime + intéressement - voiture de fonction.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

TRAVAUX Il est possible d'installer sur les murs de son habitation un parement ayant à la fois un côté esthétique et un rôle isolant. Les solutions sont multiples.

Bardage extérieur : embellissement et isolation

Le bardage consiste à poser un revêtement de façade composé d'éléments fixés sur une ossature qui est accrochée directement aux murs extérieurs de l'habitation. On parle alors de bardage rapporté. Le bardage double peau est pour sa part constitué de deux parements. Dans les deux cas, il est possible d'insérer un isolant thermique. En vogue depuis quelques années, le bardage extérieur comporte plusieurs avantages. Au lieu d'avoir recours à un ravalement classique souvent onéreux, il permet de rénover n'importe quel type d'habitation. Il camoufle les usures du temps et offre la possibilité de parfaire isolation et étanchéité extérieures. L'épaisseur du matériau isolant est retenue non pas à l'intérieur mais en dehors du logement, ce qui permet de ne pas rogner sur les surfaces existantes. Une fois réalisé, le bardage entraîne un grand confort thermique, avec une température constante et homogène dans toutes les pièces de la maison, été comme hiver. Les économies de chauffage sont conséquentes, de l'ordre de 30 à 40 %, et les problèmes de condensation sont résolus. La réalisation d'un bardage extérieur a aussi un autre point positif non négligeable : il permet aux habitants de rester dans la maison pendant toute la durée des travaux. Toutefois, il présente l'inconvénient d'être plus onéreux que l'isolation intérieure. Il faut ainsi compter 180 à 230 euros par mètre carré isolé.


VALERIE GODEMENT

Le bardage extérieur est une solution qui permet d'allier esthétisme et isolation avec un vaste choix de matériaux

De multiples matériaux peuvent être utilisés. Le bois est de très loin le plus répandu. Il est apprécié pour son aspect naturel et chaleureux, pour ses multiples essences (pin maritime, pin sylvestre, sapin, épicéa, chêne, mélèze, peuplier…) offrant une large palette de nuances. Il se décline en lames aussi appelées clins, en panneaux ou bardeaux. Il peut être massif, contrecollé et on peut aussi trouver des dérivés du bois. Pour garder son esthétisme et son efficacité, il nécessite d'être entretenu régulièrement. Le bardage PVC se présente souvent sous forme de clins. Il imite généralement le bois et résiste bien aux chocs et intempéries. Il se pose facilement et est facile à entretenir puisqu'il suffit de le nettoyer avec de l'eau savonneuse.

Grande fourchette de prix

Le bardage métallique est souvent en acier galvanisé ou en aluminium. Il est employé pour les bâtiments industriels ou les bureaux, un peu moins pour les habitations. Le bardage en pierre naturelle ou reconstituée offre un aspect noble et a l'avantage d'être très robuste mais il est onéreux. Le bardage en ardoise est esthétique et performant. Le bardage composite à base de verre, de sable ou de polymères se présente sous la forme de panneaux à visser ou à coller. Il est économique. Le bardage en terre cuite est généralement utilisé pour le bâti ancien. Le bardage translucide en verre ou polycarbonate s'utilise pour les bâtiments accueillant du public.

Naturellement, les prix varient selon le choix du matériau. Les plus accessibles sont le bois (pin et sapin pour les moins chers) et le PVC, avec des prix de départ oscillant entre 10 et 50 euros le m². Viennent ensuite les bardages composites ou en terre cuite, entre 50 et 100 euros le m². Le bardage en pierre va quant à lui au-delà de 100 euros le m². Une fois le matériau du bardage trouvé, il faut procéder au choix de l'isolant. Là encore, le choix est assez vaste : laine minérale, laine de bois, polystyrène expansé, fibre de bois, liège expansé… De nombreux corps de métier (charpentier, couvreur, maçon…) pratiquent aujourd'hui cette technique. L'entreprise qui réalisera le chantier en traitera l'intégralité, de l'ossature au bardage.

VALERIE GODEMENT

CREDIT D'IMPOT

En tant qu'isolant thermique, la pose d'un bardage extérieur peut donner droit à un crédit d'impôt à hauteur de 15 % dans la limite d'un plafond de 150 euros TTC par mètre carré d'isolation par l'extérieur. Ce taux peut être porté à 25 % lorsqu'il y a un bouquet de travaux. Pour son obtention, les travaux doivent être réalisés par une entreprise qui fournit les matériaux. Il doit s'agir de la résidence principale. Il est fortement conseillé de vérifier auprès de la mairie que les matériaux utilisés pour le bardage extérieur et les coloris choisis sont acceptés. Il est par ailleurs nécessaire d'instruire un dossier de déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

coin cuisine

Potage de patates douces aux poires et au bleu d'Auvergne

Préparation : 20 min
Cuisson : 30 min


CNIEL

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 oignon,
- 800 grammes de patates douces,
- 2 poires,
- 50 grammes de beurre demi-sel,
- 75 cl de bouillon de légumes,
- 4 tranches de pain,
- 1 filet d'huile de tournesol,
- 20 centilitres de crème,
- 50 grammes de bleu d'Auvergne,
- Sel,
- Poivre du moulin.

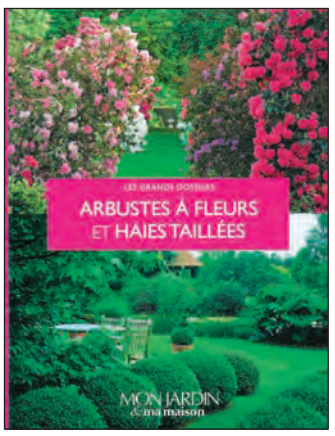
Réalisation

Éplucher l'oignon, les patates douces et les poires. Les couper en dés.
Dans une cocotte, faire fondre 30 grammes de beurre, ajouter l'oignon émincé, cuire 2 minutes à feu doux puis disposer les morceaux de patates douces et de poires.
Verser le bouillon de légumes, saler et poivrer. Porter à ébullition. Couvrir et laisser cuire 20 minutes à frémissement.
Pendant ce temps : couper les tranches de pain en croûtons. Faire chauffer le reste du beurre, ajouter un filet d'huile et faire dorer les croûtons.
Mixer le potage, ajouter la crème. Mélanger de nouveau et rectifier l'assaisonnement.
Dresser dans des assiettes ou des bols (ou une soupière), parsemer de bleu émietté et servir avec les croûtons.

vient de paraître

Mon jardin & ma maison

Mon Jardin & Ma Maison est une collection d'ouvrages éditée par les éditions Glénat (http://licences.glenatlivres.com).



Les éditions Glénat diffusent les ouvrages de la collection Mon Jardin & Ma Maison. Et avec l'approche du printemps, toute une série de nouveaux titres viennent de paraître. Sous l'angle guide, une nouvelle édition du petit ouvrage de 79 pages « *Votre jardin de curé* » vient de sortir. C'est également le cas de « *Réussir ses semis* ». Ils sont vendus 6,49 euros pièce. Un peu plus important en format et pagination, « *Les Dossiers* » (7,99 euros par titre) publient de nouvelles éditions de « *Créez votre jardin sur mesure* » et « *Vérandas et jardins d'hiver* » avec toujours la même méthodologie : choisir, aménager, cultiver. Enfin, Mon Jardin Ma Maison publie aussi quatre titres de la sous-collection « *Les Grands Dossiers* » (12,99 euros chaque titre) : « *Arbustes à fleurs et haies taillées* », « *Potagers et jardins fruitiers* », « *Jardiner au fil des saisons* » et « *Petits jardins, terrasses et balcons* ».

T. M.

▶ Sudoku

	5				1	2	8	
		2			7	3		
		4	2	8		1		
4					3		6	
	7		8					5
		6		7	2	4		
		5	9			6		
	4	7	1				9	

Résultat du précédent numéro

9	5	6	2	4	8	1	3	7
7	1	3	6	5	9	8	2	4
8	2	4	1	3	7	5	9	6
6	9	2	4	8	1	7	5	3
1	7	5	3	9	6	2	4	8
3	4	8	7	2	5	9	6	1
2	6	1	9	7	4	3	8	5
4	8	9	5	1	3	6	7	2
5	3	7	8	6	2	4	1	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 29 mars 2014 au 4 avril 2014

Samedi 29

TF1
20.50 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.25 The Voice, la suite. Divertissement.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Gad Elmaleh, Claudia Tagbo, Pierre Perret, Florent Mothe, Cyril Feraud, Jean-Luc Moreau, Pauline, Natacha Polony, Claude Lelouch, Jean-Jacques Debout, Brigitte Lahaie, etc.
23.15 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Mongeville «À l'heure de notre mort». Téléfilm avec Francis Perrin, Marie Mouté, Pierre Aussedat, Gauthier Baillot, Isabelle Petit-Jacques, Gabrielle Forest, Léa Wiazemsky.
22.50 Inspecteur Lewis «Dernier chapitre». Série avec Kevin Whately.
00.20 Appassionata «Le Trouvère». Opéra de Giuseppe Verdi.

Arte
20.50 L'aventure humaine : «La route de l'ambre», «Les momies de la route de la soie». Documentaires.
23.10 Springsteen and I. Documentaire.
00.25 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.

Canal +
20.45 Rugby «Toulon/Toulouse».

Dimanche 30

TF1
19.00 Élections municipales, présentées par Claire Chazal et G. Bouleau.
21.10 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
18.50 Édition spéciale, le premier tour «Élections municipales 2014», présentées par Marie Drucker, Laurent Delahousse, David Pujadas, etc.
21.35 Man on Fire ★★. Policier (2004) de Tony Scott, avec Denzel Washington, Dakota Fanning (2h20) ⑫. (voir Sélection)
00.00 Faites entrer l'accusé «Robert Le Dinh...». Magazine ⑩.

France 3
19.00 Élections municipales 2014. Soirée électorale présentée par Carole Gaessler et Francis Letellier.
00.00 No Smoking. Comédie (1993) de Alain Resnais, avec Sabine Azéma, Pierre Arditi (2h21).

Arte
20.45 La colline des potences. Western en VO (1958) de Delmer Daves, avec Gary Cooper (1h43).
22.30 Gonsalvus ou la véritable histoire de la Belle et la Bête.

M6
20.50 Mesrine «L'instinct de mort». Thriller (2008) de Jean-François Richet, avec Vincent Cassel, Cécile de France, Gérard Depardieu (1h45) ⑫.
22.50 Mesrine «L'ennemi public n°1». Thriller (2008) de Jean-François Richet, avec Vincent Cassel(2h05) ⑫.

Canal +
21.00 Football «Lyon/Saint-Étienne».

Lundi 31

TF1
20.55 Ce soir, je vais tuer l'assassin de mon fils ★★. Téléfilm avec Jean-Paul Rouve, Sami Bouajila, Audrey Lamy, Anne Marivin ⑩. (voir Sélection)
22.45 New York, unité spéciale. ⑫.
01.10 Au Field de la nuit, avec A. de Gubernatis, Bernard Minier, Philippe Bilger, Guillaume Musso, Alexis Michalik, Rose Bosch et Tom Leeb.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «La maison de poupées», «État de siège», «Le retour du Chirurgien». Série avec A. Harmon ⑩.
22.55 Mots croisés. Magazine.
00.25 Le thé au harem d'Archimède. Comédie dramatique (1984) de M. Charef, avec Kader Boukhanef, Rémi Martin, Laure Duthilleul (1h45).

France 3
20.45 Tout peut changer «Automobilistes : Les raisons de la colère». Magazine présenté par Laurent Bazin.
23.50 La case de l'oncle Doc «Le métis de la République».

Arte
20.50 Dracula. Épouvante en VO (1992) de F. Ford Coppola, avec Gary Oldman, Winona Ryder (2h02) ⑰.
22.55 Les envoûtés. Policier en VO (1987) de John Schlesinger, avec Martin Sheen, Helen Shaver (1h49).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

Canal +
20.55 Hostages (5, 6 et 7/10) ⑩.

Mardi 1er

TF1
20.50 Person of Interest : «Et tout recommence», «Enfin libre», «Les cinq familles». Série avec Taraji Henson ⑩.
23.30 24 heures aux urgences «Que sont-ils devenus». Magazine.

France 2
20.45 Apocalypse «La Première Guerre mondiale (5/5)» ⑩.
21.35 Apocalypse «La Première Guerre mondiale : La mémoire vive». Magazine présenté par Marie Drucker, avec Stéphane Audoin-Rouzeau, Manon Pignot, Daniel Costelle et Isabelle Clarke, Christophe Malavoy, etc.
22.50 Apocalypse Hitler : «La menace», «Le Führer» ★★★. Documentaire ⑩. (voir Sélection)

France 3
20.45 Frère et sœur. Téléfilm avec Bernard Lecoq, Roxane Potereau.
23.25 Les carnets de Julie «La Bresse, dans les Vosges». Magazine.

Arte
20.50 Les défis de l'Église.
22.25 La drôle d'histoire des banques françaises. Documentaire.
23.55 Impasse à gauche «Les sociaux-démocrates en panne ?».

M6
20.50 Vilaine. Comédie (2008) de Jean-Patrick Benes et Allan Mauduit, avec Marilou Berry, Frédérique Bel, Pierre-François Martin-Laval (1h45).
22.40 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

Canal +
20.55 Paris 2014, coulisses d'une élection. Documentaire.

Mercredi 2

TF1
20.55 Les experts : «Coups de chance», «Dans sa bulle», «Retour de flamme», «Le cerveau de la bande». Série avec Ted Danson ⑫.

France 2
20.45 Vaugand «La neuvième marche» ★★. Téléfilm avec Olivier Marchal, Arthur Jugnot, Virginie Hocq, Mathilde Lebréquier, Isabelle Renauld (1h28) ⑩. (voir Sélection)
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Jean Reno, Amel Bent et Frédéric Lenoir.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Paris nouveau, Paris rétro, Paris insolite» ★★★. (voir Sélection)
23.50 Les chansons d'abord «Spéciale années 80», avec Jean-Luc Lahaye, Julie Pietri, Herbert Léonard, etc.

Arte
20.50 L'art d'aimer ★★. Comédie (2011) de et avec Emmanuel Mouret, et avec François Cluzet, Frédérique Bel, Julie Depardieu, Pascale Arbillot (1h21). (voir Sélection)
22.15 Ai Weiwei «Évidence».
23.05 Yo, también. Comédie dramatique en VO (2010) de Alvaro Pastor et Antonio Naharro, avec Lola Dueñas, Pablo Pineda (1h38).

M6
20.50 Un trésor dans votre maison. Magazine présenté par Jérôme Anthony.

Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/Chelsea (1/4 de finale)».

Jeudi 3

TF1
20.50 Section de recherches : «Haute tension», «Le prix du palace». Série avec Xavier Deluc, C. Vadim.
22.50 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «La prison hors les murs», «Turquie, un modèle à bout de souffle». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Prison : Taubira est-elle laxiste ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Emmanuelle Seigner».
00.25 Au clair de la Lune «Moussorgski on the Rock(s) : Live».

France 3
20.45 Coco avant Chanel. Comédie dramatique (2009) de Anne Fontaine, avec Audrey Tautou, Benoît Poelvoorde, Alessandro Nivola (1h46).
23.40 L'ombre d'un doute «Versailles, théâtre de l'histoire». Magazine présenté par Franck Ferrand.

Arte
20.50 Carta a Eva. Téléfilm en VO avec Julieta Cardinali, Ana Torrent, Nora Navas, Carmen Maura, Jesús Castejón, Malena Alterio (2h53).

M6
20.50 Qu'est-ce que je sais vraiment ? Divertissement présenté par Karine Lemarchand et Stéphane Plaza, avec Clara Morgane, Tarek Boudali, Anne Roumanoff, Mustapha el-Atrassi.
23.15 Maison à vendre. Magazine.

Canal +
20.55 House of Cards (8 et 9/13).

Vendredi 4

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? «Spéciale Sidaction», avec Catherine Laborde, Guillaume de Tonquedec, Valérie Lemercier, Pascale Arbillot, Anne Roumanoff, Claudia Tagbo, Michel Cymes, Marina Carrère d'Encausse, Laurent Ournac, Issa Doumbia.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur.

France 2
20.50 Caïn : «L'île», «Mauvais garçon». Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme, Frédéric Pellegeay, Smadi Wolfman, Christine Citti (1h50) ⑩.
22.45 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «La France face aux tempêtes : Un littoral à protéger». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 7 jours à Kigali «La semaine où le Rwanda a basculé».

Arte
20.50 Paradis amers. Téléfilm avec Solal Forte, Thomas Jouannet (1h31).
22.20 Quand les océans deviennent acides. Documentaire.
23.15 Une place au soleil «Dayana Mini Market». Documentaire.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Le monde fantastique d'Oz. Film fantastique (2012) de Sam Raimi, avec James Franco, Mila Kunis (2h06).

SÉLECTION


FTV - Etienne Chognard

Vaugand - Adopté par une famille bourgeoise, Jérôme Lacombe a toujours eu des relations conflictuelles avec sa mère adoptive. Le jour où celle-ci meurt d'une chute dans l'escalier, il est condamné pour meurtre. Il hésite à faire appel, quand Maître Richard Vaugand parvient à le convaincre de le faire. L'avocat, en effet, soupçonne que le président du tribunal, lui-même père adoptif, a influencé le vote des membre du jury. Mais peut-on juger les juges ? Le premier épisode de cette intéressante série judiciaire ayant rencontré un certain succès, France 2 a décidé de poursuivre la série. On retrouve avec plaisir ce ténor du barreau, magistralement interprété par Olivier Marchal. Brut de décoffrage, mais très efficace, ce héros tient le spectateur en haleine, avec une histoire bien ficelée et comportant de multiples rebondissements. Surtout, les dialogues sont parfaitement écrits, en particulier les plaidoiries, les personnages sont bien dessinés, et il y a de nombreuses touches d'humour. Dans cette plongée dans les arcanes de la justice, c'est l'impartialité des magistrats qui est au cœur de l'histoire (une interrogation d'actualité), mais aussi les méthodes de certains journalistes, ainsi que le drame de l'adoption, lorsqu'elle se passe mal. On attend la suite... ***Mercredi 2, sur France 2, à 20h45.***

Man on Fire - Ancien agent liquidateur de la CIA, John Creasy ne parvient pas à surmonter son passé de tueur. Il devient le garde du corps d'une petite fille de neuf ans. Malgré la vigilance de John, l'enfant se fait kidnapper. Il est dommage que le rythme s'essouffle un peu dans la seconde partie, car cette œuvre est mise en scène avec brio et originalité. Le héros, magistralement interprété par Denzel Washington, est un personnage émouvant en quête de rédemption. Mais il laissera parler son désir de vengeance lors de scènes de violences pénibles. ***Dimanche 30, sur France 2, à 21h35.***

Ce soir, je vais tuer l'assassin de mon fils - Un peu éméché, Philippe Tessier, un chef d'entreprise, percute un jeune garçon avec sa voiture. Affolé, il s'enfuit. Peu après, l'enfant meurt de ses blessures, et Philippe réalise qu'il est le fils d'un de ses employés. L'histoire n'est pas très originale, mais elle est habilement menée, car ce sont les relations entre le chauffard et le père de la victime qui sont décrites dans cette œuvre poignante, portée par l'interprétation de quatre comédiens sensationnels. Mais il est dommage qu'il y ait des longueurs et quelques invraisemblances. ***Lundi 31, sur TF1, à 20h55.***

Apocalypse Hitler - Comment Hitler est-il devenu le maître de l'Allemagne ? C'est à cette question fascinante que tente de répondre ce remarquable documentaire, constitué d'images d'archives, pour la plupart inédites. Comme pour leurs autres documentaires, Daniel Costelle et Isabelle Clarke ont sonorisé et colorisé les images, afin de les rendre plus accessibles pour les jeunes générations. Le résultat est passionnant, avec quelques perles, telles ces photos qui montrent Hitler essayant différents gestes, pour rendre ses discours plus persuasifs. Quant au commentaire, il est passionnant. ***Mardi 1er, sur France 2, à 22h50.***

Des racines et des ailes «Paris nouveau, Paris rétro, Paris insolite» - Depuis des années, cette remarquable série nous entraîne à travers les merveilles de la France. Cet épisode révèle quelques-uns des trésors de Paris. Après la métamorphose des berges de la Seine (non présenté à la presse), ce sont les bâtiments de la Cité universitaire, construits selon les styles des pays des étudiants qui y habitent, ainsi que les constructions exotiques de Paris qui sont dévoilés. Enfin, le magazine nous fait découvrir quelques-uns des beaux hôtels particuliers de Paris. Magnifique ! ***Mercredi 2, sur France 3, à 20h45.***

L'art d'aimer - Fidèle à son style léger, Emmanuel Mouret signe une succession de saynètes sur l'amour. C'est drôle, plein de charme et de singularité, mais aussi d'amoralité. L'amour, le désir, la fidélité sont traités à travers des histoires inégales, mais toujours très bien interprétées. ***Mercredi 2, sur Arte, à 20h50.***

Tondeur de moutons: un métier, une passion

Patrick Buisson est l'un des quatre Côte d'oriens qui exercent l'activité de tonte chez les ovins. Rencontre.





Avant/Après : moins de trois minutes auront été nécessaires à Patrick Buisson pour «tomber» les 2 kg de laine de cette brebis charollaise.



Des chaussures spéciales sont de rigueur, pour ne pas glisser et être le plus près du sol.



L'utilisation d'une poignée de tonte, avec ses peignes et contre-peignes, demande une grande dextérité.

Agriculteur à Magnien dans le canton d'Arnay-le-Duc, Patrick Buisson développe depuis 32 ans une activité de tonte de moutons, en supplément de son travail à la ferme. Le Côte d'orien approche aujourd'hui la barre des 700 000 moutons tondus depuis le début de sa carrière. *«C'est une passion qui est née à mon retour de l'armée»* raconte l'agriculteur, *«à l'époque, j'avais moi-même des Southdown. Nous tondions les animaux sur des tables : il fallait les monter, les tenir... Je trouvais ça particulièrement difficile. Un jour, j'ai appris que certaines personnes pratiquaient par terre et j'ai voulu essayer. J'y ai pris goût et commencé d'aller tondre chez d'autres éleveurs»*.

De 5 000 moutons tondus à ses débuts, Patrick Buisson a atteint un pic annuel de 30 000 unités il y a encore peu de temps, pour redescendre aujourd'hui aux environs de 25 000, suite à la baisse du nombre de troupes dans le département. Le Magniénois enlève la laine à 20, 25, 30 voire parfois 35 moutons à l'heure. *«Cela dépend du type de laine et de la période de l'année»* confie le tondeur, *«aujourd'hui par exemple, ce n'est pas forcément facile : les bêtes ne sont pas encore retournées au pré et l'état de la laine s'en ressent»*. Si la tonte est une activité *«très physique»* selon ce spécialiste, *«la technique doit toujours l'emporter»*. Dans la pratique, le tondeur dispose l'animal de façon qu'il se *«laisse aller, sans trouver d'appuis pour qu'il puisse se relever»*. Le mouton reste ainsi tranquille et libre de ses mouvements. *«Il savoir contrôler la bête. Ce n'est pas toujours facile, surtout quand on a de gros béliers ! Mais cela s'apprend avec le temps»* ajoute Patrick Buisson.

Aurélien Genest

Généralités sur la tonte

La laine du mouton est une fibre dont la pousse est continue. Un mouton non tondu se retrouverait enveloppé dans un cocon de laine feutrée, sale, humide et moisie. En été, les moutons se portent mieux avec moins de laine. Au dessus de 10°C, un mouton fraîchement tondu et en bonne santé n'a pas froid, à condition qu'il ne soit pas mouillé ou en plein vent. Si la tonte est utile à l'homme, (récolte d'une matière première naturelle), elle est surtout une condition du bien être animal et est indispensable à la bonne santé du mouton. Après la tonte, les bêtes sont plus propres, plus légères et plus dynamiques. La tonte stimule l'appétit des brebis et des agneaux et augmente la vigueur des béliers. La tonte peut être considérée comme un acte d'hygiène vétérinaire qui évite l'apparition de parasites externes (tiques, myiase, gales, mélophages....). La tonte de l'arrière train, ou écussonnage, soulage l'animal des parties crottées. Tondre les brebis avant l'agnelage permet à l'agneau de trouver plus facilement les mamelles et lui évite de téter en vain des mèches de laine. La brebis tondue se met à l'abri du vent et du froid et protège mieux ses petits. Elle mange avec plus d'appétit, ce qui lui permet de produire plus de lait. L'éleveur diagnostique mieux l'état de santé de ses animaux quand ils sont tondus. Le fait d'être tondu gagne de la place en bergerie et à la mangeoire. Les manipulations (tri, prises de sang, vaccinations, taille des onglons, sortie de bergerie...) sont plus aisées et moins risquées (risque d'étouffement).

«La laine ne vaut plus rien !»



Patrick Buisson possède une facture datant d'octobre 1909. *«C'est un marchand de moutons qui l'a retrouvée et me l'a donnée. Un coup d'œil vaut le détour !»* note Patrick Buisson, qui analyse le document : *«un éleveur avait fait appel à une entreprise de matériaux de construction. Il avec acheté 1 700 tuiles pour sa toiture, 48 liteaux, 22 faitières et deux sacs de ciment. Il en avait pour 259 francs à l'époque. Pour abaisser la facture, l'éleveur avait vendu 59 kg de laine à ce même entrepreneur. Un kilogramme de laine valait 3 francs et la facture avait baissé de 177 francs. Avec la laine d'une dizaine de brebis supplémentaires -soit environ 35 ovins, quelqu'un pouvait donc se payer une toiture» en déduit Patrick Buisson. «Aujourd'hui, le prix de la laine, que nous envoyons en Chine pour le textile, varie de 0,80€ à 1€. A raison de 2kg par mouton, la laine de 35 animaux reviendrait à maximum 70 euros. Je ne suis pas certain que l'on puisse refaire une toiture avec ce montant... Il faudrait demander un devis !» lance Patrick Buisson, qui poursuit : «avant, on faisait de l'argent avec de la laine, aujourd'hui, c'est devenu un produit qui ne vaut plus rien ou presque. L'utilisation du pétrole s'est développée après la première guerre mondiale et les fibres textiles se sont multipliées».